

LA PETITE HISTOIRE DE RABAT



Université Mohammed V - Agdal
Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences
Humaines de Rabat
Série : Les Trésors de la Bibliothèque, n° 27

JACQUES CAILLÉ

LA PETITE HISTOIRE DE RABAT

Présentation
Mohammed Kenbib
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Rabat

L'ouvrage : LA PETITE HISTOIRE DE RABAT
Coordinateur : Mohammed Kenbib
Editeur : Publications de la Faculté des Lettres
et des Sciences Humaines - Rabat
Série : Les Trésors de la Bibliothèque, n°27
Droits de publication : Réservés à la Faculté
(Dahir du 29/07/70)
Impression : imprenta
Dépôt légal : 2012MO1123
ISBN : 978-9981-59-225-4
ISSN : 2028-5337
1^{ère} édition : 2012
2^{ème} édition : 2025

Présentation

C'est surtout sous forme d'articles que plusieurs études ont été consacrées à Rabat à l'époque coloniale et durant les toutes premières années de l'indépendance. Les contributions les plus notables sont parues essentiellement dans *Hespéris* (revue de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, devenue *Hespéris – Tamuda* après 1957), le *Bulletin Economique et Social du Maroc* (BESM), le *Bulletin de l'Enseignement Public du Maroc*, le *Bulletin de l'Institut d'Hygiène du Maroc* et d'autres périodiques. Parmi les livres, peu nombreux en réalité, il conviendrait de relever ceux de Joseph Goulven, *Les mellahs de Rabat-Salé* (Paris, 1927), de Roger Coindreau, *Les corsaires de Salé* (Paris, 1948), de Louis Brunot, *Notes lexicographiques sur le vocabulaire maritime de Rabat et Salé* (Paris, 1920), du même *Textes arabes de Rabat. Textes : transcriptions et traduction annotée* (Paris, 1931), et de Allouche (et al.) *Catalogue des manuscrits arabes à Rabat* (Paris, 1958).

De ce fait, force est de constater qu'il n'existe quasiment pas pour cette ville d'ouvrages équivalents à

l'incontournable *Fès avant le Protectorat. Etude économique et sociale d'une ville de l'Occident musulman* (Casablanca, 1949) de Roger Le Tourneau, et à *Marrakech. Des origines à 1912* (Rabat, 1959) de Gaston Deverdun. D'où l'importance de la stimulante thèse de Janet Abu-Lughod *Rabat. Urban Apartheid in Morocco* (Princeton, 1980). Cet ouvrage a pour cadre chronologique la phase du Protectorat et se situe dans les continuité des travaux de sociologie urbaine de son auteur (i.e. son excellent *Cairo : 1001 Years of the City Victorious*). On le comparera utilement, tant sur le plan de l'approche que du contenu, à des publications consacrées à d'autres villes du Maroc, notamment *People of Salé : Tradition and Change in a Moroccan City, 1830-1930* (Harvard, 1976) de Kenneth Brown, *Casablanca : essai de transformation de la société marocaine au contact de l'Occident* (Aix-en-Provence, 1962) d'André Adam, et *Merchants of Essaouira : Urban Society and Imperialism in Southwestern Morocco, 1844-1886* (Cambridge, 1988) de Daniel Schroeter.

Toutefois, et abstraction faite de la nature des publications (articles ou ouvrages) mentionnées plus haut et de leur date de parution (avant ou après 1956), il est évident que le recours à des sources et des références

bibliographiques spécifiquement marocaines garde tout son intérêt et demeure même, à certains égards, primordial. Il en est ainsi d'au moins deux références majeures qui, bien que consacrées à l'histoire générale du pays, n'en fourmillent pas moins d'innombrables et précieuses indications sur Rabat. Il s'agit en l'occurrence de *Tarikh* de Mohamed Do'âyyif (décédé en 1818), un chroniqueur rbatî justement, et de l'*Istiqla* du slaoui Ahmed Naciri (d. 1897). L'un et l'autre n'évoquent pas seulement le passé lointain mais aussi des événements dont ils ont été contemporains et, parfois, les témoins directs. Tel est aussi le cas d'une troisième référence, *Al Ithaf al Wajiz. Tarikh al 'Adwataïne*. Son auteur, Mohamed ben Ali Doukkali (d. 1945), un autre slaoui, présente l'histoire des Deux Rives et, dans le volet généalogique et biographique de son livre, mentionne plusieurs de leurs célébrités. C'est de ce dernier registre que relèvent les deux ouvrages que Mohamed Boujandar (d. 1926) a consacrés aux personnages de renom de Rabat et, plus spécifiquement, aux cadis de cette ville.

Les publications de Jacques Caillé, notamment *La ville de Rabat jusqu'au Protectorat français. Histoire et archéologie* (3 vol., Paris, 1949) et *La Petite Histoire de*

Rabat (Casablanca, s.d.), comblient quelque peu le relatif déficit dont souffre la bibliographie académique et universitaire ayant trait à Rabat. Elles sont le fruit d'études fouillées principalement fondées sur les archives diplomatiques et consulaires françaises ainsi que sur la volumineuse série *Sources Inédites de l'Histoire du Maroc* publiée par Henry de Castries, Pierre de Cénival, Philippe de Cossé Brissac et Robert Ricard.

Leur auteur était l'une des figures de proue de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines (IHEM), mis en place par le premier Résident Général de France à Rabat, le général Lyautey, et ayant reçu pour mission l'étude scientifique systématique du Maroc, de ses populations, de ses structures économiques et sociales, de ses institutions religieuses, de ses campagnes et ses villes, de ses us et coutumes, de sa culture, de son patrimoine architectural etc... De fait, cet Institut (devenu Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat depuis 1957) a accumulé un savoir considérable sur le pays auquel continuent de se référer fort utilement les chercheurs tant nationaux qu'étrangers. Et ce en dépit de l'inévitable gangue coloniale de bon nombre de ses publications, de l'idéologie qui les sous-tendait, de l'eurocentrisme de leurs auteurs et de la finalité ultime

de recherches qui n'étaient pas, loin s'en fallait, strictement académiques et totalement déconnectées de ce qu'en escomptaient les autorités résidentielles. C'était d'ailleurs à des directeurs d'études de l'IHEM que la Résidence confiait le soin de dispenser des cours et des conférences entrant dans le cadre des programmes de formation ou de perfectionnement des Contrôleurs Civils et des Officiers des Affaires Indigènes. En outre, pendant la Deuxième guerre mondiale et plus particulièrement après novembre 1942, c'est à certains d'entre eux, notamment Robert Montagne et Evariste Lévi – Provençal, que le Général de Gaulle a fait appel à Alger en tant qu'experts et conseillers du Comité Français de Libération Nationale (CFLN) pour les affaires musulmanes.

Docteur ès-Lettres et en Droit, Jacques Caillé était Directeur d'Etudes à l'IHEM. Ses publications portent l'empreinte de sa formation initiale de juriste. C'est sans doute ce qui explique l'attention particulière qu'il a portée à l'histoire diplomatique du Maroc et aux traités et conventions qui liaient ce pays à diverses Puissances étrangères, plus particulièrement à la veille et au lendemain de la signature du traité que la France a pu obtenir du sultan à Marrakech en 1767. Jacques Caillé a été prolifique en la matière. On lui doit une impressionnante bibliographie. En font partie *Une*

mission de Léon Roches au Maroc (Casablanca, 1947), *La représentation diplomatique de la France au Maroc* (Paris, 1951), *Charles Jagerschmidt, Chargé d'affaires de France au Maroc* (Paris, 1951), *La mission du capitaine Burel au Maroc en 1808* (Paris, 1953), *Missions diplomatiques françaises à Fès* (Paris, 1955), *Une ambassade autrichienne au Maroc en 1805* (Paris, 1957), *Les accords internationaux du Sultan Sidi Mohammed ben Abdallah (1757-1790)* (Paris, 1960)... Autant de recherches parues, pour la plupart, sous l'égide de l'IHEM, principalement dans la Série «Notes et Documents».

Dans *La petite histoire de Rabat*, ouvrage préfacé par l'un des grands noms de l'histoire coloniale, Henri Terrasse, Jacques Caillé a bien évidemment, et fort légitimement, puisé dans les 3 volumes de *La ville de Rabat jusqu'au protectorat français*. Mais même s'il a condensé le matériau dont il disposait et tiré de son livre initial une sorte d'abrégé, il n'en a pas moins articulé ce dernier autour de thèmes et de chapitres qui donnent du passé de Rabat une image à laquelle ne manque quasiment rien d'essentiel ; l'accent étant mis par l'auteur, eu égard à ses préoccupations et ses choix en matière de recherches, sur les relations avec l'Europe.

Dans ces conditions, il était somme toute normal qu'il consacrât plusieurs pages, dans sa description de la topographie même de la médina, à la fameuse *Rue des Consuls*, et, en remontant encore plus loin dans le passé à l'arrivée des Morisques expulsés d'Espagne (1609), ainsi qu'à l'histoire des captifs français et autres pris par les corsaires «salétins». Parmi les Européens retenus à Rabat-Salé précisément et que des missionnaires chrétiens s'efforçaient de faire libérer, figurait en particulier un jeune Parisien qui se trouvait à bord d'un bâtiment en route pour les Indes Occidentales, Germain Moüette. Au terme de son séjour forcé de onze ans au Maroc (1670-1681), il a rédigé une *Relation de [sa propre] captivité dans les royaumes de Fez et de Maroc* (publiée en 1683) ainsi qu'une *Histoire des conquêtes de Muley Archy, connu sous le nom de roi de Tafilet et de Muley Ismaïl, son frère et successeur à présent régnant* (parue en 1683).

La prédilection de Caillé pour les relations de Rabat avec l'Europe transparaît aussi à travers le soin avec lequel il a énuméré les consuls français qui y ont été en poste. Tel fut notamment le cas de Louis Chénier, lequel a passé dans cette ville de longues et difficiles années (1768-1781) et s'est livré au cours de son séjour à la collecte de documents et à des études sur le pays,

couronnées par ses précieuses *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'Empire de Maroc* (Paris, 1787). Considéré de son temps comme l'un des meilleurs connaisseurs européens du Maroc, est également évoqué Auguste Beaumier, consul arabisant, traducteur du *Rawd al Qirtas d'Ibn Abi Zar'* (1326), édité à Paris en 1860 par le Ministère des Affaires Etrangères.

Jacques Caillé s'est également attaché à mettre en évidence la place de Rabat dans l'histoire proprement intérieure du Maroc. Il a souligné à cet effet, exemple entre autres, l'impulsion que les Almohades ont donnée au site où ils ont établi « le camp de la victoire » (*Ribat al Fath*) et la base de leurs expéditions de guerre sainte en Espagne. Dans son évocation de l'instauration du Protectorat, il indique d'ailleurs que le prestige que la ville tirait de son passé almohade, et la grandeur de l'œuvre monumentale qu'elle en a héritée, avec ses murailles, l'imposante casbah des Oudaïas, la Tour Hassan, et Bab Rouah, ont été au nombre des considérations prises en compte par Lyautey en juin-juillet 1912 avant le transfert de la capitale de Fès à Rabat. Esthète, le général ne pouvait qu'apprécier la sobriété des monuments érigés par les «Unitaires», la

pierre de taille avec laquelle ils ont été construits et le style épuré de leur décor. L'influence de l'art hispano-mauresque est d'ailleurs nettement perceptible dans les réalisations architecturales qu'il a lui-même laissées à Rabat (y compris au siège même de la Résidence) et ailleurs.

La période saâdienne et celle des débuts des Alaouites bénéficient d'un intérêt similaire dans *La petite histoire....* Et ce dans la mesure où elles ont coïncidé avec l'essor de Rabat-Salé, la dynamique générée par les revenus considérables drainées par leurs activités corsaires, et la « République des Deux Rives » qu'elles ont érigée. Même si les efforts centralisateurs des sultans alaouites ont fini par soumettre la ville à leur pouvoir, Rabat n'en a pas moins gardé des velléités, sinon une certaine volonté, d'autonomie. En témoigne, par exemple, ainsi que le rappelle Jacques Caillé, la destitution en 1845 par les Rbatis du gouverneur de la ville et son remplacement par une personnalité locale désignée par ses pairs en accord avec la population et dont le choix fut provisoirement avalisé par le sultan Abderrahmane ben Hicham – le Makhzen étant à l'époque fortement ébranlé par le grave revers subi face aux troupes françaises lors de bataille d'Isly (1844) et

les deux conventions draconiennes (Tanger, 1844 ; Lalla Maghnia, 1845) que les vainqueurs lui ont imposées.

Caillé évoque d'ailleurs, en rapport avec les événements de 1844, deux personnages ayant séjourné à Rabat. Le premier est un réfugié algérien, neveu de l'émir Abdel Kader intégré dans l'armée du sultan, «exfiltré» par les Français en 1850 et acheminé auprès de son oncle au château d'Amboise. Le second n'est autre qu'un ancien secrétaire particulier du héros de la résistance algérienne précisément, interprète de l'Armée d'Afrique, et concepteur de la fameuse «politique du doublon», Léon Roches. Venu à Rabat en 1845, où se trouvait alors le sultan, il eut pour mission de préparer l'envoi d'une ambassade marocaine en France (ce sera celle du caïd Abdel-Kader Achâache ; objet de la *Rihla* rédigée par son secrétaire, Mohamed Seffar).

La petite histoire... donne une riche image de Rabat, de la répartition de l'espace urbain, des habitants de la médina, et de leur vie quotidienne. Elle fournit un certain nombre d'instantanés aisément identifiables encore aujourd'hui. Outre le style des maisons et de leur intérieur ainsi que la localisation des mosquées et des zaouïas, plusieurs pages sont consacrées aux activités

économiques de la ville et aux mouvements de son port. Un intérêt particulier est accordé au travail des peaux et des cuirs et, bien évidemment, à la fabrication de tapis portant la marque distinctive de la cité. Sont évoquées aussi les relations de la ville tant avec Salé que l'arrière – pays et ses tribus. A l'instar des vastes jardins de l'Agdal, le Bouregreg n'est pas non plus négligé. Sont ainsi rappelées l'importance et la réglementation de la pêche de l'aloise dans ce fleuve et, au préalable, le difficile problème de la barre rendant la navigation très compliquée à son embouchure. Ces conditions naturelles, le mauvais temps et une mer déchaînée expliquent en partie, comme l'indique l'auteur de *La petite histoire...* l'échouage en 1851 d'un bâtiment français chargé de blé. Son pillage par la population, exerçant une sorte de droit d'épave, provoqua le bombardement de Salé par la flotte française. L'événement, resté gravé dans la mémoire collective des populations des cités jumelles des Deux Rives, est décrit en termes apocalyptiques dans l'*Istiqla*.

Pour éviter toute confusion entre l'une et l'autre, Jacques Caillé prend soin de préciser qu'avant le XIXème siècle, les Européens ne faisaient pas une claire distinction entre Rabat et Salé... C'était souvent de la

première qu'ils parlaient lorsqu'ils la nommaient «Salé». Certains d'entre eux prenaient parfois la précaution de spécifier, à propos de «Ribat al Fath», «Salé le Neuf». Pour historiciser encore davantage les faits, Caillé ne manque pas de faire référence au noyau originel que représente, sur la rive gauche du Bouregreg, Chellah, et de rappeler le passé phénicien, carthaginois et romain de la nécropole mérinide.

Mohammed Kenbib

JACQUES CAILLÉ

Docteur ès-lettres et en droit

Directeur d'Etudes

à l'Institut des Hautes-Etudes Marocaines

LA PETITE HISTOIRE DE RABAT

Préface
d'Henri TERRASSE
Correspondant de l'Institut



CHERIFIENNE D'EDITIONS ET DE PUBLICITE

S. A. R. L.

Georges J. SEDBON
Directeur

DU MEME AUTEUR

De l'action en dommages-intérêts pour adultère. Epuisé.

Une mission de Léon Roches à Rabat en 1845. Editions Z. Kaganski, Casablanca, 1947.

Organisation judiciaire et procédure marocaines. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1948.

En cours d'impression :

La ville de Rabat jusqu'au Protectorat français (Histoire et Archéologie), 3 volumes.

La petite histoire du Maroc au XIX^e siècle.

A paraître :

La mosquée de Hassan à Rabat.

Consuls et agents consulaires de France à Rabat.

TABLE DES MATIERES

Préface de Henri Terrasse	7
Le passé de la ville	9
Promenades archéologiques	20
Le nom de la qasba des Oudaïa	32
La mosquée de Hassan	35
Chella	39
Le musée de la qasba des Oudaïa	43
Les palais de Rabat	47
Le passage du Bou-Regreg	51
Les rues et les saints de la médina	55
La rue des Consuls	66
Les rues de la ville européenne	70
Les places du Souq el-Ghezel et du Souq el-Had	78
Les épidémies à Rabat	81
Les alooses du Bou Regreg	85
La piraterie dans la première moitié du XVIIème siècle	89
L'expédition De Razilly et Du Chalard à Rabat en 1629	93
Les premiers consuls de France à Rabat	97
Les consuls des Pays-Bas au XVII ^e siècle	101
La République du Bou Regreg en 1636-1638	108
Visées européennes sur Rabat	112
La captivité du sieur Germain Mouette à Rabat	119
Les revenus et les dépenses d'un consul à la fin du XVIIème siècle	123
Un commerçant français caïd de Rabat au XVIIIème siècle	127
Au temps de Sidi Mohammed ben Abdallah (1757-1790)	132
Le consul Chénier à Rabat	136
Le mellah au XIXème siècle	140
René Caillé à Rabat	144
Les exploits des Zaër	149
Une révolte en 1845	153
Une mission de Léon Roches à Rabat en 1845	157
Les malheurs d'un agent consulaire	161
Le port de Rabat dans la seconde moitié du XIXème siècle	165

Visites de navires européens	169
Un embarquement difficile	173
Malheureuses parties de chasse à la qasba des Oudaïa	178
Accidents de mer	182
L'affaire des Saints	186
L'arrivée du consul Auguste Beaumier à Rabat (1854)	189
Les industries de Rabat et Salé au milieu du XIXème siècle	193
Ministres de France à Rabat	197
La construction du fort Hervé	201
A l'époque de la crise marocaine	206
L'enlèvement de Mr Lee	210
Quelques services publics avant le Protectorat	214
Rabat capitale du Maroc	218
Sources et bibliographie	222

PRÉFACE

Si je voulais trouver une critique à faire au beau livre que je suis heureux de présenter, je la ferai porter sur la modestie du titre : La petite histoire de Rabat. Est-il juste de distinguer histoire majeure et histoire mineure ? Sans doute il y eut de grands événements qui fixèrent pour longtemps la destinée des peuples et des villes et aussi des remous vite effacés dans le flux du temps et la mémoire des hommes. Mais, en dernière analyse, c'est d'une multitude de petits faits individuels ou collectifs que s'est faite la grande histoire. Jour après jour, celle-ci s'est réfélétée dans des âmes et incarnée dans des vies humaines. Si ce qu'on appelle la petite histoire nous incline moins que la grande à la méditation, elle a mieux conservé le mouvement et le parfum de la vie. C'est en revenant à elle que nous arrivons à retrouver l'ambiance d'une époque révolue et à pouvoir juger le passé avec la complète intelligence et l'exacte objectivité que permet seule une véritable sympathie.

Dans la recherche, la petite histoire — sous peine de la limiter à l'anecdote — ne saurait se séparer de la grande. Si M. J. CAILLÉ a mis tant de choses dans ce volume, c'est qu'il a étudié, dans un grand livre, au prix de longues et fructueuses années de travail, Rabat et ses monuments. Aussi bien, dans un chapitre liminaire, il dessine à grands traits l'évolution historique de l'actuelle capitale du Maroc.

C'est à la grande plus encore qu'à la petite histoire qu'appartiennent les monuments qui apparaissent dans cet ouvrage. Le visage monumental de Rabat, si attachant et si complexe, ne peut être compris et goûté que de ceux qui savent de quels événements il garde la trace. Si sensible que l'on soit à la beauté des œuvres architecturales, il n'est jamais indifférent de savoir comment elles ont été créées, parfois même comment elles ont vieilli et souffert.

A quelques édifices, à certains paysages urbains, des noms se sont attachés. Continuant une vieille tradition de l'érudition

française, M. J. CAILLÉ nous dit le pourquoi des noms de lieux et de rues. Et ce sont déjà des visages humains qui se mêlent aux aspects de la ville.

Bien d'autres hommes ont passé dont les textes ont seuls retenu la mémoire et sur lesquels l'historien a pris plaisir à se pencher. Ainsi défilent une partie de ceux qui ont représenté la France aux rives du Bou Regreg. Leur rôle fut souvent difficile ; beaucoup d'entre eux — un Chénier, un Beaumier — eurent autant de compétence que de dévouement ; il est bon que les Français qui œuvrent au Maroc n'oublient pas leurs précurseurs. A côté de ceux qui vécurent longtemps en ce pays, des passants : ambassadeurs en route vers la cour chérifienne, captifs comme Mouëtte, voyageurs comme René Caille.

L'auteur a eu le grand mérite de consacrer de nombreux chapitres à la vie de Rabat dans le siècle et demi qui précédait le Protectorat. Ceux qui vivent ici, Français ou Marocains, ont tendance à oublier qu'il y a moins de cinquante ans, Rabat n'était qu'une petite ville qui menait, à l'abri des murs sous lesquels passaient — presque toujours impunies — les razzias des Zaer, une existence confinée et inquiète. L'activité de ses métiers ne compensait que pour une faible part la médiocrité de son port. Dans ces années monotones, quelques bouffées : le déplacement des Juifs dans l'actuel mellah, la révolte de 1845, les menus incidents que provoquaient la xénophobie de la foule et parfois la maladresse des étrangers de passage.

Dans la crise marocaine, l'attitude des Rbatis fut toute de circonspection et de prudente sagesse. Et ce fut la décision de Lyautey, qui avait su saisir, non seulement le charme, mais aussi toutes les possibilités du site, qui lança enfin vers un heureux et paisible destin la ville qui, jusqu'alors, avait dû jouer, sans grand bonheur, à toutes les loteries de l'histoire.

La cité nouvelle ne doit oublier ni le passé qui lui a laissé les monuments qui lui font une somptueuse parure, ni l'âme de la petite ville qui a courageusement vécu en des temps troublés. Tous ceux qui aiment Rabat — qu'ils y passent ou qu'ils y vivent — sauront gré à M. J. CAILLÉ d'avoir écrit, avec une élégante aisance, en des pages pleines de vérité et de vie, le guide spirituel de ceux qui veulent, dans la connaissance de cette ville, aller en deçà du présent et au delà des apparences.

HENRI TERRASSE.

LE PASSÉ DE LA VILLE

I. — Des origines au XVII^e siècle

L'estuaire d'un fleuve appelle normalement la création d'une ville ; il est donc logique que des agglomérations se soient fondées sur les bords du Bou Regreg et chaque rive a la sienne, au nord Salé, au sud Rabat, dont seule nous allons retracer l'histoire.

Cette histoire, d'ailleurs, est fort imprécise jusqu'au XII^e siècle. Il est certain toutefois que l'emplacement de la ville et la région ont été habités dès le quaternaire ancien. En effet, les environs immédiats de notre cité sont riches en vestiges de l'époque préhistorique. C'est ainsi par exemple que, sur le plateau de Chella, on a recueilli divers éléments, aussi bien d'âge paléolithique que d'âge néolithique. Du reste, la carrière de Qébibat a livré, parmi de nombreux restes de mammifères, des fragments d'un crâne humain très ancien, sans doute du type de Néandertal.

Beaucoup plus près de nous, mais avant l'ère chrétienne cependant, les Carthaginois ont probablement installé un comptoir sur les bords du Bou Regreg ; il n'est pas permis de l'affirmer, mais le fait est très vraisemblable.

Au début de notre ère, les Romains ont fondé Sala, dont les vestiges ont été mis au jour à Chella ; leur

ville dépassait sûrement l'enceinte mérinite, mais ne s'étendait pas jusqu'à l'Atlantique. Cependant, on doit admettre qu'ils ont dû aménager, à l'emplacement de la qasba des Oudaïa, au moins un poste de garde avec vigie pour la navigation, car leurs galères sont venues mouiller dans le Bou Regreg.

L'arrivée des Musulmans au Maroc modifie les destinées du site de Rabat. Dès le VIII^e siècle, un royaume hérétique, celui des Berghouata, existe entre l'Oum er-Rebia et le Bou Regreg. Par la suite et jusqu'au XII^e siècle, la région sera le théâtre de luttes répétées entre les Berghouata et les orthodoxes ou prétendus tels; elle prend ainsi un caractère sacré qu'elle conservera pendant plusieurs centaines d'années.

En 977-978 de notre ère, on signale sur la falaise des Oudaïa un ribat, c'est-à-dire un couvent-forteresse où de pieux Musulmans, qui ressemblent aux moines guerriers du Moyen Age, se fixaient à demeure pour prier Dieu et s'entraîner à la guerre. Les textes anciens mentionnent aussi, au même emplacement et au début du XII^e siècle, une forteresse qu'ils appellent le qasar des Beni Targa ou la qasba de l'émir Tachfin, du nom d'un souverain almoravide.

Mais c'est seulement à partir des Almohades que l'histoire de Rabat est à peu près connue, au moins dans ses grandes lignes. En 1150, le premier calife de la dynastie, Abd-el-Moumen, fait construire sur la rive gauche de l'estuaire du fleuve, une forteresse renfermant des palais, une mosquée principale et des réservoirs. Cette forteresse s'identifie exactement avec l'actuelle qasba des Oudaïa, à l'exception seulement du bâtiment du musée et du jardin qui l'entourent. On l'appela Mehdiya, en souvenir du fondateur de la doctrine almohade — le Mehdi — et aussi Ribat-el-Fath, le camp de la victoire. C'est qu'en effet la petite agglomération

ainsi édifiée a pour but essentiel de favoriser le rassemblement autour de ses murailles des soldats qui vont faire la guerre sainte en Espagne. Toutefois, Mehdiya est, en même temps qu'un ribat, une résidence principière où Abd-el-Moumen séjourne fréquemment.

Avant la fin du XII^e siècle, elle donne naissance à la ville de Ribat el-Fath, dont les limites sont marquées par l'énorme enceinte aux portes bien connues : Bab el-Alou, Bab el-Had, Bab-er-Rouah et celle des Zaer.

C'est au grand calife Yaqoub el-Mansour qu'on attribue la fondation de la ville de Ribat el-Fath, mais il est fort possible que l'idée première en revienne à son père, Abou Yaqoub Youssof. La nouvelle cité, qui recouvrailt plus de 428 hectares, est toujours un camp militaire pour les soldats de la guerre sainte. Les chroniqueurs affirment qu'elle renfermait des rues spacieuses, des quartiers bien distribués, de grands palais, de grandes mosquées, de nombreuses maisons de toutes sortes, un vaste marché couvert, des bains, des hôtelleries, de belles boutiques, des fontaines, etc... et qu'un pont avait été aménagé pour franchir le Bou Regreg — si bien qu'on la compare à Alexandrie. Peut-être y a-t-il là quelque exagération ; il est sans doute plus probable qu'en dehors de la mosquée de Hassan, l'ensemble des constructions était groupé à proximité du Bou Regreg et de la qasba et que la plus grande partie de l'enceinte était vide.

Néanmoins, la seconde moitié du XII^e siècle est la plus belle période de l'histoire de Rabat, jusqu'au XX^e siècle. Le ribat d'Abd el-Moumen et la ville de Yaqoub el-Mansour apparaissent comme une manifestation de la Foi qui animait les deux califes et le Camp de la Victoire témoigne des succès remportés en Espagne.

Mais la prospérité de la ville ne survécut guère à

El-Mansour. Dès le début du XIII^e siècle, la guerre sainte dans la Péninsule est pratiquement arrêtée ; il s'ensuit logiquement la décadence du Ribat el-Fath, qui devient une simple forteresse.

Les Mérinides s'en emparent définitivement en 1253 ; le Camp de la Victoire n'est plus dès lors mêlé qu'accidentellement aux campagnes en Espagne et son importance diminue considérablement. Cependant, tant que règne leur dynastie, une petite agglomération subsiste toujours, aux pieds de la qasba et le long du fleuve. Il en est de même sous les sultans Beni Ouattas et les premiers Saadiens, de la fin du XV^e siècle jusqu'au début du XVII^e siècle. Mais la fondation de Yaqoub el-Mansour est bien déchue de son ancienne splendeur ; les voyageurs Léon l'Africain et Marmol y comptent seulement, l'un cent maisons habitées et l'autre, six cents feux.

Ainsi, le site de Rabat a été habité dès l'époque la plus lointaine. A partir du IX^e siècle, il est imprégné d'un caractère sacré, dû à la lutte des orthodoxes contre les hérétiques qui l'habitent. L'existence d'un ribat au X^e siècle et d'une forteresse au début du XII^e siècle, soulignent ce caractère, qui s'accentue avec la fondation du ribat d'Abd el-Moumen et de la ville de Yaqoub el-Mansour, dans la seconde moitié du XII^e siècle. Mais ensuite, à compter de 1250 environ, la ville de Rabat vit une existence modeste et presque sans histoire. Il faudra l'arrivée des Moriscos d'Espagne, au début du XVII^e siècle, pour lui donner une nouvelle activité.

II. — La République du Bou Regreg

Au début du XVII^e siècle, le roi d'Espagne, Philippe III prit une série d'édits pour expulser de son royaume les Musulmans, qu'on appelait au Maroc les

Andalous et en Espagne les Moriscos. C'est ainsi que, vers 1610, les Hornacheros, habitants d'une petite ville de l'Estramadure, Hornachos, viennent s'établir dans l'ancienne qasba almohade. Ils appellent bientôt auprès d'eux d'autres Andalous et quelques années plus tard il existe sur les bords de l'estuaire du Bou Regreg trois agglomérations distinctes : Salé-le-vieux, la ville actuelle de Salé, sur la rive droite du fleuve et, sur la rive gauche, la Qasba ou le Château, c'est-à-dire la qasba des Oudaïa, occupée par les Hornacheros, puis Salé-le-neuf, la médina de Rabat, habitée par les Andalous. De même que le ribat d'Abd el-Moumen a été à l'origine de la ville de Ribat el-Fath, de même la qasba des Hornacheros donne naissance à la ville andalouse de Rabat.

Un caïd chérifien demeure cependant dans la forteresse et représente le Sultan saadien de Marrakech, Moulay Zidan. Les réfugiés d'Espagne se lassent rapidement de sa tutelle, pourtant bien légère et, en 1627, le chassent de la qasba. Dès lors, celle-ci, avec Salé-le-neuf, se trouve indépendante en fait et toutes deux forment la République du Bou Regreg qui s'organise aussitôt : le pouvoir appartient à un gouverneur ou caïd, assisté d'un conseil ou divan de seize membres, parmi lesquels on trouve les noms de maintes familles rbaties bien connues, telles que les Bargach ou les Balafrej.

Mais les Hornacheros se comportent en maîtres absolus et imposent leur autorité aux Andalous de Salé-le-neuf, qui se révoltent fréquemment. Jusqu'en 1641, l'histoire de la petite République n'est qu'une suite de luttes intestines, dans lesquelles interviennent le marabout Sidi el-Ayachi, maître de Salé-le-vieux, les Européens et les Chérifs de Marrakech. C'est ainsi par exemple que Salé-le-neuf et la qasba sont, en 1631

et 1637, assiégés par El-Ayachi qui, la seconde fois, obtient le concours d'un flotte anglaise. En 1641, les trois agglomérations passent sous l'autorité des marabouts de Dila — une zaouïa du Moyen Atlas — qui sont maîtres de tout le Maroc du Nord ; c'est encore une quasi-indépendance. Puis, en 1664, le raïs Ghaïlan, un chef du Gharb, s'en rend maître avant qu'elles ne fassent, en 1666, leur soumission au souverain alaouite, Moulay er-Rechid.

Les Hornacheros et les Andalous, approximativement au nombre de 7.000 ou 8.000, étaient des Musulmans assez tièdes et avaient conservé les coutumes de la Péninsule, dont ils avaient la nostalgie ; en 1631, ils proposent même au roi d'Espagne de lui céder la qasba du Bou-Regreg, pourvu qu'il les autorisât à retourner à Hornachos.

Les luttes intestines des Moriscos ne les empêchent pas de se livrer activement à la piraterie, considérée comme une forme de la guerre sainte et qui est la principale industrie de la République du Bou Regreg. L'histoire a conservé le souvenir des corsaires de Salé, mais il faut comprendre de Salé-le-neuf et non de l'actuelle Salé. C'est la qasba qui est l'inspiratrice de la piraterie, dûe à la haine des réfugiés contre les Chrétiens et aussi au désir de s'enrichir, car les prises rapportent des bénéfices considérables. En huit années, 6.000 personnes sont capturées par les corsaires, dont les douanes enregistrent, de 1629 à 1639, un revenu de 25 millions de ducats. La piraterie est surtout pratiquée par des renégats, hommes courageux, mais sans foi ni loi, qui utilisent des navires légers, construits par des ouvriers spécialistes venus d'Europe. Les corsaires de Salé-le-neuf parcourent l'Atlantique, opèrent souvent des descentes sur les côtes d'Espagne, de

France et d'Angleterre et s'aventurent même jusqu'à Terre-Neuve.

Mais la piraterie n'empêche pas les chefs de la République du Bou Regreg d'entretenir avec les nations européennes des relations à la fois politiques et commerciales. Les Moriscos ont besoin d'armes, de munitions et d'agrès ; de leur côté, les Chrétiens veulent racheter leurs captifs, s'assurer des garanties contre les déprédatations des navires corsaires et cherchent en outre à faire du commerce.

Maints traités sont conclus entre les caïds de la qasba et les puissances européennes. En 1629 et 1630 notamment, le chevalier de Razilly signe, au nom de Louis XIII, deux trêves avec le divan de la qasba. La seconde prévoit la nomination par le cardinal de Richelieu d'un consul de la nation française au Château, consul qui jouit, et les autres Français avec lui, du libre exercice de la religion catholique. En 1635, c'est le capitaine de vaisseau Du Chalard qui obtient la libération de plusieurs centaines de captifs. Les Pays-Bas passent également plusieurs accords avec « les seigneurs de la qasba », spécialement en 1651, 1655 et 1657.

Malgré la piraterie, un trafic se fait à Rabat où résident quelques commerçants étrangers, français, anglais et hollandais. Des consuls les assistent et jouent en même temps le rôle d'agents politiques, mais les Moriscos ne leur ménagent ni les humiliations, ni les mauvais traitements. Le Français de Rastin est ainsi chargé de fers et emprisonné en 1637, à la suite de l'évasion d'un certain nombre de captifs. Le Hollandais De Vries est pareillement arrêté en 1654 et ne recouvre qu'une liberté relative, puisqu'il est gardé à vue la nuit par quatre Maures, dont il doit lui-même payer chaque jour le salaire.

Le gouvernement de la République du Bou Regreg, dont le siège était à la qasba, n'a pas eu une politique originale et n'a guère cherché qu'à augmenter et s'approprier les produits considérables de la piraterie. Toutefois, grâce aux Hornacheros, la ville de Rabat a retrouvé au XVII^e siècle une activité nouvelle, après plus de trois siècles d'effacement. Cette renaissance a été le fait, non d'Arabes ou de Berbères, mais d'étrangers venus d'Espagne. Néanmoins, les Moriscos ont renoué la tradition inaugurée par les Almohades et, sous la forme de la course, repris contre les Chrétiens la guerre sainte, qui explique pour une large part l'histoire de la ville de Rabat.

III. — La cité alaouite

Quand le premier souverain alaouite, Moulay er-Rechid, s'empare de l'estuaire du Bou Regreg, en 1666, Rabat — c'est-à-dire Salé-le-neuf et la qasba — est encore une petite république, quasi-indépendante, dont l'activité est surtout consacrée à la piraterie. Mais les souverains de la nouvelle dynastie vont mettre fin à la vie agitée que menaient les habitants depuis 1610. Moulay er-Rechid et, après lui, Moulay Ismaïl imposent leur autorité aux villes du Bou Regreg, administrées dès lors comme les autres cités du royaume et la qasba devient ce qu'elle restera jusqu'à nos jours, une forteresse makhzen.

Rabat continue cependant, durant un certain temps et jusqu'à la fin du XVII^e siècle, de consacrer son activité à la piraterie, mais celle-ci change de caractère. L'impulsion donnée depuis plus de cinquante années était trop forte pour s'arrêter subitement à l'arrivée des nouveaux Sultans, mais ceux-ci cherchent

à exploiter la situation pour leur bénéfice personnel et arment eux-mêmes des navires en course. Ainsi l'idée de guerre sainte qui est à l'origine du développement et de la prospérité de Rabat persiste encore pendant plus d'une centaine d'années ; elle ne disparaît même pas complètement quand cesse la piraterie et le port du Bou Regreg demeure l'un des mieux protégés contre les attaques des flottes chrétiennes.

D'autre part, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle, Rabat devient une ville impériale, où les Sultans résident volontiers, quoique moins fréquemment qu'à Fès ou à Marrakech. L'agglomération déborde l'enceinte de la médina et quelques constructions s'élèvent dans l'Aguedal, c'est-à-dire alors, à l'intérieur de l'enceinte almohade. Un Dar el-Makhzen est créé, au même emplacement qu'aujourd'hui. Il comprend un grand palais, protégé par une enceinte particulière, celle du méchouar, une mosquée à prône, Jama es-Sounna, un autre sanctuaire au milieu du méchouar et des logements pour les troupes établies aux abords de la demeure impériale. En outre, un autre palais, de dimensions plus modestes, est construit au bord de l'Océan, à l'endroit où a été édifié, depuis 1912, l'hôpital Marie-Feuillet.

Ce caractère de ville impériale est ce qui marque surtout l'histoire de Rabat sous la dynastie alaouite. Le souvenir de l'ancien ribat almohade y a sans doute contribué ; de plus, le climat de Rabat, si agréable l'été, surtout quand on le compare à celui de Fès ou de Marrakech, a peut-être également influé sur le choix des souverains. Mais le fait s'explique surtout par des raisons politiques et géographiques. La position de Rabat ne présente pas en elle-même une valeur particulière ; toutefois, elle prend une grande importance dans l'économie de l'Empire, lorsque la route

directe de Fès à Marrakech par le Tadla se ferme au makhzen, ce qui se produit continuellement au XIX^e siècle, en raison des révoltes des tribus et du développement du bled es-siba, celui qui échappe à l'autorité des Chérifs. La seule voie réunissant alors les capitales du nord et du sud passe par l'estuaire du Bou Regreg, qui se trouve presque à mi-chemin entre les deux.

Rabat, du reste, constitue un centre susceptible d'assurer la protection de la route côtière contre les populations insoumises de l'intérieur et notamment contre les Zaer. Au début, les Sultans ne font que s'y arrêter en se rendant de Fès à Marrakech ou vice-versa, mais par la suite, ils y séjournent volontiers. C'est la ville elle-même qui les attire et les retient et non plus seulement le point d'étape sur la route du nord au sud. Les Européens y voient un des centres essentiels du Maroc ; ils estiment que l'Empire serait coupé en deux si une puissance étrangère s'y installait et que celle-ci pénétrerait alors considérablement sur les destinées du pays. Certains vont même jusqu'à dire que notre cité est devenue « la clé du Maghreb ».

En outre, dans les dernières années du XIX^e siècle, Rabat est devenue une ville hadriya, c'est-à-dire possédant une véritable bourgeoisie. Ce caractère apparaît comme l'aboutissement d'une longue évolution. La tranquillité, dont la ville a presque continuellement joui de 1666 à 1900, a sûrement contribué à la formation d'une riche bourgeoisie. Certains Rbatis ont exercé des fonctions makhzen et lucratives, telles celles d'ou-mana des douanes ; mais la piraterie et le commerce, extérieur et surtout intérieur, sont à l'origine de la plupart des grosses fortunes.

L'histoire de Rabat, telle que nous l'avons esquissée, constitue une sorte de défi au déterminisme géographique. En effet, presque tous les événements qui en

marquent les différentes étapes ont été fortuits, ou souvent la conséquence de décisions individuelles. La formation du royaume hérétique des Berghouata est à l'origine du caractère sacré de la région, de même que la venue des Moriscos d'Espagne a été la cause de l'extension de la piraterie et que l'insécurité de la route de l'intérieur a assuré le développement de la ville aux XVIII^e et XIX siècles.

Cependant, c'est surtout à sa situation que Rabat doit d'être devenue la capitale du Protectorat. Le général Lyautey qui, en arrivant au Maroc, s'était d'abord fixé à Fès, s'y installa définitivement moins de trois mois plus tard, à la fin de juillet 1912. Notre cité, qui se trouvait également éloignée de l'agitation de Casablanca et de l'inquiétude de Fès, allait ainsi s'orienter vers de nouvelles destinées.

PROMENADES ARCHEOLOGIQUES

I. — Les enceintes et les portes

La ville de Rabat est une des plus riches du Maroc en monuments de toutes les époques. Parmi ses constructions, qui reflètent les différentes étapes de son développement, les enceintes et les portes ne manquent pas de frapper le voyageur qui arrive dans la capitale du Protectorat.

Tous les Rbatis connaissent la Grande Porte de la qasba des Oudaïa, la plus imposante de celles de Rabat et qui ne mesure pas moins de 38 mètres de longueur, 16 mètres de largeur et dont la hauteur varie de 12 à 13 mètres. Plus qu'une porte de forteresse, c'est une porte de palais dont la première salle devait abriter les soldats qui montaient la garde à l'entrée de la qasba, tandis que dans les deux autres, les Califes recevaient leurs sujets et rendaient la justice. Dominant la courtine de son énorme masse, la Grande Porte des Oudaïa donne une impression de force et de grandeur ; d'autre part, son décor, à la fois riche, sobre et clair, en fait le plus beau monument de notre ville avec la Tour Hassan.

La grande enceinte qui part de l'Océan, à côté du borj es-Sirat, sur lequel on a élevé un phare, remonte au XII^e siècle. Nous avons déjà dit qu'elle enfermait

la ville de Ribat el-Fath et avait été construite par le calife almohade Yaqoub el-Mansour. Elle mesure plus de cinq kilomètres de longueur — exactement 5.263 m. 20 — et longe l'avenue des Orangers, le méchouar, le palais du Sultan puis, après un coude, borde les boulevards Guillaumet et Reine, pour se terminer boulevard du Bou Regreg. La muraille, construite en un béton d'excellente qualité, a en moyenne une épaisseur de 2 m. 35 et une hauteur de plus de 8 mètres. Un chemin de ronde la surmonte, bordé d'un parapet que couronnent des merlons à pyramidion.

Un certain nombre de tours la flanquait, dont 74 subsistent encore, en tout ou partie. Ce sont des tours barlongues, massives et trapues, en forte saillie sur la muraille ; la plupart étaient pleines et toutes se terminaient par une plate-forme munie d'un parapet.

Mais ce qui fait surtout la valeur de l'enceinte de Yaqoub el-Mansour, ce sont ses portes. Elles sont au nombre de cinq. C'est d'abord Bab el-Alou, la porte de la hauteur, à l'extrémité du boulevard du même nom. Puis, vient Bab el-Had, à côté du marché municipal, ainsi appelée parce qu'avant le Protectorat, un marché se tenait le dimanche sur la place en face de laquelle elle se trouve. A l'extrémité de l'avenue Moulay-Hassan et en face de l'avenue de la Victoire, se dresse Bab er-Rouah, la porte du vent. Quelque 880 mètres plus au sud, s'ouvre une quatrième porte, non dénommée, aujourd'hui incluse dans le palais du Sultan. Enfin, la cinquième porte, dite des Zaer, est située au sud de l'avenue Jean-Mermoz et donne sur la route de Camp-Marchand ; au début du siècle, certains l'appelaient la Porte du Fer, parce que, disait-on, les Zaer y avaient tué quantité de Rbatis dans des guet-apens et qu'il était prudent de ne s'y aventurer qu'en armes.

De toutes ces portes, se dégage une extraordinaire

impression de puissance. A plusieurs coudes et flanquées de saillants, elles comportent une suite de salles intermédiaires entre les vestibules d'entrée et de sortie et une ou plusieurs petites pièces aménagés à l'usage des soldats chargés de la garde. En outre, à l'exception d'une seule, celle des Zaer, elles comprennent une pièce à ciel ouvert. En dépit de leur plan judicieux, leur valeur militaire apparaît assez restreinte. Bab er-Rouah est la plus vaste et la plus richement ornée ; le décor de sa face extérieure, où des lignes géométriques séparent heureusement les différents motifs, peut se comparer avec celui des plus belles portes almohades.

L'enceinte de la médina, construite au début du XVII^e siècle par les Moriscos venus d'Espagne, s'étend le long des boulevards Galliéni et Joffre, sur une distance de plus de 1.400 mètres. Haute en moyenne de 5 mètres, large de 1 m. 65 et flanquée de 26 tours rectangulaires, elle a fait, depuis son édification, l'objet de maintes réfections ; à l'origine, elle était bâtie exclusivement en béton et comportait tout le long un chemin de ronde, avec un parapet, surmonté de merlons à pyramidion. C'était une imitation, mais à échelle réduite, de l'enceinte almohade du XII^e siècle. A son extrémité est, s'élève le borj Sidi Makhlouf, qui porte le nom d'un saint homme, patron de l'oued et des bateliers, et présente l'aspect d'une grosse tour ronde.

Trois portes seulement permettaient, avant le Protectorat, de franchir l'enceinte des Moriscos. L'une d'elles, Bab Teben — la porte de la paille — a été abattue ; elle s'élevait près du marché, tout à côté de l'actuel poste de police et dans le prolongement de la rue El-Gza. Les deux autres existent toujours. La première, El-Bououïba, la toute petite porte, s'ouvre au sud de la rue Sidi-Fatah et doit son nom à ce qu'au-

trefois, sa voûte était à peine assez haute pour qu'un homme de grande taille put la franchir sans se baisser. La seconde, Bab Chella, fait communiquer la rue du même nom, qui mène à la Grande Mosquée, et le boulevard Joffre. Dans son état actuel, elle remonte à 1813 et au sultan Moulay Sliman, qui en a modifié le plan et l'a ornée d'un élégant décor, tandis qu'auparavant elle offrait la même allure, lourde et massive, qu'El-Bououïba.

Enfin, une autre enceinte, dite extérieure, enfermait encore Rabat avant 1912. Elle partait de l'Océan, à côté de l'Hôpital Marie-Feuillet, coupait les avenues Foch, de Témara, de la Victoire, traversait la place de Bourgogne et celle de Mulhouse, passait dans le bois de l'Aguedal et, après un coude prononcé, venait se raccorder boulevard Guillaumet à la muraille almohade. D'une longueur totale de 4.300 mètres et construite au XVIII^e siècle par le sultan Sidi Mohammed ben Abdallah, elle a été abattue en grande partie pour faciliter l'aménagement de la ville européenne. C'était un simple mur de pisé, dont l'épaisseur ne dépassait pas 0 m. 85 et dont la hauteur variait de 3 m. 50 à 4 m. 40. Quatre portes y étaient percées : Bab Qébibat, avenue Foch ; Bab Témara, avenue de Témara ; Bab Marrakech, rue de Provence et Bab el-Msalla, boulevard Guillaumet. La seconde, a été détruite il y a une quinzaine d'années ; les autres, de dimensions modestes, sont très simples et sans grand caractère.

De ces différentes enceintes, celle du XII^e siècle est incontestablement la plus belle. Avec son imposante muraille et ses majestueuses portes, elle se présente comme une ceinture digne d'une grande capitale, tandis que le rempart de Sidi Mohammed ben Abdallah n'est guère qu'un mur de clôture. Entre les enceintes alaouite et almohade de Rabat, il y a la même diffé-

rence qu'entre les sultans du XIX^e siècle, maîtres seulement d'une partie du Maroc et les califes du XII^e siècle, dont l'autorité s'exerçait sur tout l'Occident musulman.

II. — Les mosquées

On sait qu'à Rabat, comme dans tout le Maroc, l'accès des mosquées est interdit aux non-Musulmans. Ce n'est cependant pas, nous semble-t-il, une raison pour les ignorer, car certaines comptent parmi les beaux monuments de notre ville.

La plus ancienne est celle de la qasba des Oudaïa, Jama el-Atiq, c'est-à-dire l'ancienne. Elle a été construite au milieu du XII^e siècle de notre ère par le premier calife almohade, Abd el-Moumen, en même temps que le ribat du Bou Regreg, dont elle constituait le sanctuaire. Mais maints travaux ultérieurs, effectués notamment au XVIII^e siècle et sous le règne de Sidi Mohammed ben Abddallah, lui ont fait perdre presque tout son caractère ; son minaret d'ailleurs a été refait par les Sultans alaouites. Du XII^e siècle également date la mosquée de Hassan, aujourd'hui en ruines et dont nous parlerons ultérieurement.

Jama el-Kebir, la Grande Mosquée, s'élève à l'angle des rues Souq Sabbat et Bab Chella. C'était à l'origine un sanctuaire mérinite, édifié probablement dans la seconde moitié du XIII^e siècle et d'assez modestes dimensions. Par la suite, elle a fait l'objet d'agrandissements ou de modifications, en particulier au XIX^e siècle, sous les règnes de Moulay Sliman et de Moulay Hassan. On y remarque surtout, devant le mihrab, un pavillon de charpente, qui remonte certainement au XIII^e siècle et repose sur de grands arcs lobés, d'une très belle ligne ; le décor des écoinçons de

ces arcs, refait ultérieurement, révèle une œuvre de valeur et d'excellent style, qui ressemble beaucoup à celui de la salle de la Barca, à l'Alhambra de Grenade. L'ensemble du sanctuaire manque peut-être d'unité, en raison des transformations dont il a fait l'objet, mais n'est pas sans beauté.

A l'extrême nord de l'avenue des Touarga, entre les bâtiments de l'Office des Phosphates et le Collège Moulay Youssef, s'élève une vaste mosquée, que beaucoup de nos concitoyens considèrent à tort comme la Grande Mosquée de Rabat. C'est Jama es-Sounna, la mosquée de la Tradition. Construite sous le règne de Sidi Mohammed ben Abdallah et achevée en 1785, elle recouvre une superficie de plus de 5.500 m². En 1806, le Sultan Moulay Sliman en fit enlever les toitures pour les transporter à Marrakech, afin de couvrir la vieille mosquée d'Ali ben Youssef. Elle était, en 1865, complètement abandonnée, quand Sidi Mohammed ben Abd er-Rahman la fit restaurer. Alors qu'auparavant « les chouettes et les hibous y nichaient », les cinq prières et la khoutba y furent dès lors célébrées tous les vendredis. C'est un sanctuaire en nefs transversales, comme presque toutes les grandes mosquées alaouites et qui comporte une immense cour — de 72 mètres sur 38 mètres — au fond de laquelle seize petites pièces, aménagées pour recevoir des étudiants, constituaient une sorte de médersa. La clarté et la régularité de son ordonnance, l'ampleur de ses proportions, la ligne de sa façade, que domine le minaret, donnent à Jama es-Sounna, de l'harmonie, sinon de la grandeur.

Sise à l'extrême sud-ouest du jardin du Triangle de Vue, entre les rues Barthou et Capitaine-Petitjean, la mosquée Molina est maintenant en ruines. Les toitures en sont effondrées ; en maints endroits l'enduit a disparu et les briques des arcs ou des piliers sont

à nu ; un vigoureux figuier pousse dans un coin du sahn et des grenadiers fleurissent dans les nef, mais l'ensemble est plein de charme et de poésie. C'est simplement un reproduction fidèle, bien qu'à une échelle très réduite, de Jama es-Sounna ; sans aucun doute, elle date de la même époque.

Au sultan Moulay-Sliman sont dûes deux mosquées-cathédrales, Jama Moulay Sliman et Jama el-Guezzarin. La première s'élève rue Souiqa, à l'angle de la rue Sidi el-Aïdi. Construite vers 1812 et de dimensions assez restreintes, elle offre les dispositions habituelles des mosquées alaouites, mais avec quelques innovations, tel l'élargissement de la nef axiale ; le décor peint de ses bois en tempère heureusement l'austérité. Jama el-Guezzarin, la mosquée des bouchers, qu'aujourd'hui on appelle aussi la mosquée du Souq, se trouve sur le côté est de la rue des Consuls ; elle a été bâtie sur l'emplacement de l'ancienne mosquée de Lalla Fatma Treda. Divisée en nef transversales, elle se caractérise par l'absence de cour ou de sahn.

D'autres mosquées à prône existent encore à Rabat. Jama Naçiriya, dans le quartier Bouqrour, était simplement, à l'origine, l'oratoire de la confrérie de Sidi Ahmed ben Naçiri ; agrandie en 1909, c'est, malgré l'élan de ses arcades, une mosquée assez banale. Jama Moulay el-Mekki, rue Sidi Fatah, porte le nom d'un saint homme, de la famille des Chorfa d'Ouezzane, qui vécut au XVIII^e siècle et dont elle abrite le tombeau. Ses parties anciennes présentent de réelles qualités architecturales ; son minaret, qui date seulement de 1907, affecte un plan octogonal et c'est, à Rabat, le seul de ce type. Devant l'entrée principale du sanctuaire, un passage couvert comporte un plafond de bois, peint d'élégants motifs floraux et géométriques.

Notre ville renferme également de nombreux petits sanctuaires. Jama Attia, dans la rue du même nom et

le quartier Taht el-Hammam, date du règne de Moulay Ismaïl et de la fin du XVII^e siècle ; elle reflète maintes traditions locales. A Jama en-Nekhla, la mosquée du palmier, le décor du mihrab et des chapiteaux, dont certains sont en marbre, témoigne d'une recherche trop rare dans ces modestes sanctuaires. Rue Hammam el-Alou, Jama el-Qoubba, dont le plan est celui d'une grande qoubba, se signale extérieurement par un curieux auvent de bois sculpté, qui surmonte la porte d'accès. Jama Sidi-Fatah, à l'angle de la rue du même nom et du boulevard El-Alou, a été édifiée en 1854, sous le règne de Moulay Abd er-Rahman ; son nom rappelle le souvenir d'un pieux Rbati, très vénéré de son vivant et qu'on va toujours prier pour faire disparaître les verrues.

On peut encore citer, parmi beaucoup d'autres : Jama Moulay Abdallah, à l'angle du boulevard El-Alou et de la rue Moulay Abdallah, bâtie au XVIII^e siècle ; Jama Lalla Tabernoust et Jama Bennani, rue Bougroun ; Jama Ouqqasa, dans la rue du même nom ; Jama es-Znaqi, près du derb el-Hout.

Comme la plupart des mosquées de notre ville, tous ces petits sanctuaires présentent des nefs transversales, et non pas longitudinales et sont presque tous dépourvus de cour ou de sahn. Leurs minarets, très particuliers, se caractérisent généralement par leur peu d'élévation et leur absence de lanternon, souvent remplacé par une simple plate-forme ou une coupole à côtes reposant sur un tambour octogonal. Peut-être faut-il y voir le résultat d'un apport andalou, venu se mêler aux traditions anciennes.

Sans pouvoir soutenir la comparaison avec la Qarawiyne de Fès ou la Kotoubiya de Marrakech, les mosquées de Rabat constituent cependant un intérêt

sant ensemble et certaines, telles Jama el-Kebir ou Jama es-Sounna, présentent d'incontestables qualités.

III. — Monuments divers

Depuis plusieurs centaines d'années, la pointe de la falaise des Oudaïa a toujours été occupée par un fort, qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles on appelait la batterie du fer à cheval. Mais vers 1770, cette batterie, très délabrée, ne comprenait plus que cinq canons, sans affûts, simplement posés à même le sol. Aussi, le sultan Sidi Mohammed ben Abdallah y fit édifier, en 1776, l'ouvrage qu'on y voit aujourd'hui, la squala, en avant et au-dessous de la qasba. C'est un fort rectangulaire, qui domine les eaux du fleuve et dont le sommet des murs est percé d'embrasures à canon ou couronné de merlons en dents de scie. Il a été construit par un renégat anglais, Ahmed el-Inglesi ; les échauguettes qui en occupent trois des angles, attestent d'ailleurs une influence européenne.

Le borj ed-Dar se trouve à l'autre extrémité de la plage. Transformé récemment en café maure et quelque peu modifié, il a été bâti en 1824, par le sultan Moulay Abd er-Rahman, ainsi qu'en témoigne une inscription qu'on peut lire au-dessus de la porte donnant sur le cimetière El-Alou. Comme la squala, il a remplacé un fort préexistant, qu'au XVII^e siècle, on appelait la batterie neuve. Construit presque au ras du sol, il consiste essentiellement en une vaste plate-forme, à peu près rectangulaire, qu'encadrent deux bâtiments, dont l'un comprend une tour de vigie. En arrière de cette plate-forme sont aménagées deux petites loggias, dont les arcades reposent sur des chapiteaux d'origine ou d'imitation italienne.

Plus au sud, au départ de l'enceinte almohade du XII^e siècle, le phare de Rabat a été élevé sur la plate-

forme du borj es-Sirat, qui date de 1755-1756. Au même emplacement, un fort existait antérieurement, dit de la Calette et que signalent les gravures et les plans anciens. De même que la squala, le borj es-Sirat est l'œuvre du renégat Ahmed el-Inglesi. Il domine la mer de plusieurs mètres, présente un fruit assez accusé et comporte des échauguettes à l'européenne. Cependant, il est de dimensions un peu plus grandes et possède une petite tour d'angle, de plan hexagonal. Plusieurs de ses embrasures sont encore garnies de canons, dont l'un, monté sur un affût tournant, porte la date de 1800.

Ces trois ouvrages, la squala, le borj ed-Dar et le borj es-Sirat, sont reliés entre eux par une muraille peu élevée, le rempart maritime, construit seulement vers le milieu du XIX^e siècle et dont le tracé a été quelque peu modifié lors de l'aménagement de la plage. Dix canons s'y trouvent encore, en face des embrasures, tous plus ou moins rongés par la rouille. L'un d'eux est marqué des fleurs de lys du roi de France, tandis que les autres portent des inscriptions ou des armoiries qui attestent leur origine espagnole ou portugaise. Une légende veut que ceux venant du Portugal aient été donnés à un Sultan du Maroc en échange d'une autorisation d'exporter des blés de la Chaouïa.

Dans la ville elle-même, bien des bâtiments méritent de retenir l'attention. Les hammams sont nombreux, mais beaucoup ne remontent qu'à moins de cent ans. Cependant, l'un d'eux a été bâti au XIV^e siècle par le sultan mérinite Abou Inan ; connu sous le nom de Hammam el-Jdid ou de Hammam el-Alou, il est situé entre les trois rues Hammam el-Alou, el-Hammam et Doura. Ses dispositions révèlent une très nette influence andalouse et la coupole de la salle de repos, à huit pans, repose sur des trompes en demi-vôûte d'arête.

Maintes fontaines permettent aux habitants de la ville de s'approvisionner en eau potable. La plus ancienne, édifiée sous le règne du souverain mérinite Abou Farès Abd el-Aziz, au XIV^e siècle, se trouve rue Bab Chella, à côté de la Grande Mosquée. Habillement restaurée par l'Inspection des monuments historiques, elle allie heureusement la force et l'élégance. La bâtie soignée de la façade, la puissance de ses trois grandes arcades aux robustes chapiteaux, la netteté des lignes de son entrelacs architectural et la finesse du décor de sa frise supérieure en font une œuvre de valeur.

La fontaine du Foyer scolaire, avenue des Orangers — non utilisée aujourd'hui — se signale par son allure monumentale et la belle ligne de ses arcs. De même type est celle de la place du Souq el-Ghezel, qui remonte à la première moitié du XIX^e siècle, mais a été restaurée en 1912. A celle de la rue des Consuls, appuyée à la mosquée El-Guezzarin, on remarque surtout un large bandeau de sculpture sur plâtre, malheureusement dissimulé sous d'épaisses couches de chaux. Rue Bougroun, rue Souïqa, plusieurs fontaines offrent de grands panneaux de zellijs aux vives couleurs. Près de Jama es-Sounna, une autre fontaine, dûe comme la mosquée à Sidi Mohammed ben Abdallah, présente un bel ensemble ; elle comporte un grand arc gaufré, dans lequel s'inscrivent deux autres arcs, aveugles et à lambrequins, aux courbes élégantes.

Parmi les magasins, il faut connaître d'abord ceux de Sidi Mohammed ben Abdallah, qui se trouvent entre le quai de la Douane et la rue des Consuls, tout près de la place du Souq el-Ghezel. On y entassait au XVIII^e siècle, les bois destinés à la construction des navires. Au début du XX^e siècle, ils étaient devenus les magasins de la douane, tandis que, dans les premières années du Protectorat, on y installa le Service des colis postaux. Ils sont occupés aujourd'hui par la Socié-

té des ports de Mehdiya, Port-Lyautey, Rabat et Salé. Ce sont de grandes constructions, qui valent surtout par leurs vastes dimensions : larges de plus de 8 mètres et longs de près de 40 mètres, leur voûte de briques s'élève à 9 m. 60 au-dessus du sol. Un autre magasin existe sur la plate-forme du Sémaphore, à la qasba des Oudaïa ; c'est l'entrepôt de Moulay-el-Yazid, bâti par ce Sultan en 1791-1792 et qu'occupe actuellement un atelier de tapis du Service des Arts indigènes ; ses murs épais de près de 2 mètres, et sa voûte en belles pierres, parfaitement taillées et appareillées avec de beaux joints, méritent d'être signalés. Beaucoup moins soignés sont les magasins du jardin des Oudaïa et de la place du Souq el-Ghezel sans doute édifiés dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Les plus beaux fondouqs de Rabat sont ceux des numéros 93, 109 et 141 de la rue des Consuls. Le second, dit de Ben Aïcha, aurait été, d'après la tradition, construit sur l'ordre de la fille du ministre de ce nom, que Moulay Ismaïl envoya comme ambassadeur à Paris en 1698. Tous offrent les mêmes caractéristiques : une cour centrale, entourée de galeries sur lesquelles s'ouvrent de nombreuses boutiques. Celui de Ben Aïcha comporte des piliers octogonaux supportant des linteaux de bois ; à l'étage, certaines de ses boutiques s'éclairent par des petites ouvertures qui dessinent d'élégants arcs recticurviliens à l'intrados gauffré.

Les constructions de notre ville, portes, enceintes, mosquées, borjs ou autres, reflètent une tradition architecturale particulière. Si une influence étrangère s'y est parfois exercée, néanmoins Rabat est incontestablement, dans l'ensemble, une ville d'art hispano-mauresque et certains de ses monuments, tels le minaret de Hassan, la porte de la qasba des Oudaïa et Bab er-Rouah, comptent parmi les œuvres les plus belles et les plus puissantes de l'art musulman.

LE NOM DE LA QASBA DES OUDAIA

On a quelquefois écrit ou laissé entendre que la qasba des Oudaïa portait ce nom depuis le XII^e siècle, mais la réalité est toute autre.

En 1150, le calife almohade Abd el-Moumen, fondateur de la dynastie, entreprit la construction d'une forteresse sur la falaise qui domine la rive gauche de l'estuaire du Bou Regreg, à l'emplacement même de la qasba des Oudaïa. Ce fut une petite ville en miniature, mais qui réunit cependant les éléments essentiels de toute capitale d'Islam : une enceinte, un palais, une grande mosquée. On l'appela Mehdiya, en souvenir du Mehdi Ibn Toumert, le créateur de la doctrine unitaire. Mais elle porta aussi le nom de Ribat el-Fath, le camp de la victoire, car c'est autour de ses murs que se rassemblaient les soldats de la guerre sainte contre les Chrétiens. Quelques dizaines d'années plus tard, cette appellation prestigieuse de Ribat el-Fath passa à la grande ville attenante, dont tout le monde connaît les portes monumentales — Bab el-Alou, Bab el-Had, Bab er-Rouah, Bab Zaer — et la majestueuse Tour Hassan, le minaret de la plus vaste mosquée de tout l'Occident musulman. A cette époque, la fin du XII^e siècle, notre qasba n'est que la forteresse de la grande ville.

Puis, durant quatre cents ans, la région de l'estuaire du Bou Regreg s'efface dans l'histoire. Cependant, sa qasba demeure le centre autour duquel se groupent

les habitants de la ville, bien réduite d'ailleurs. On en parle quelquefois comme de la « citadelle de Salé » et, selon Léon l'Africain, « il n'y a guère eu de rois en Portugal qui n'aient eu la dent dessus » !

Il faut arriver au XVII^e siècle, pour que la forteresse de Rabat retrouve une personnalité. De 1627 à 1660, elle est le siège du gouvernement de la République du Bou Regreg, fondée par les Andalous chassés d'Espagne. La piraterie s'y organise et s'y développe rapidement, au point de devenir une véritable industrie. On distingue alors, à l'embouchure du fleuve, trois agglomérations : Salé-le-vieux, la Salé d'aujourd'hui ; Salé-le-neuf, la médina actuelle de Rabat et la qasba, notre qasba des Oudaïa, que les Européens appellent aussi le Château. C'est au Château que siègent les caïds et le Divan qui administrent la petite République ; c'est contre ses murailles que les flottes françaises, anglaises ou hollandaises lancent leurs bombes et leurs boulets ; c'est dans ses maisons qu'habitent les consuls chrétiens ; c'est dans les habitations de ses chefs que les envoyés étrangers viennent négocier la liberté des captifs.

La qasba de Rabat ou le Château, c'est encore le nom qui domine au XVIII^e siècle et jusqu'en 1833, bien que parfois, en souvenir des réfugiés d'Espagne, il soit question de la qasba andalouse. Mais alors ses destinées vont changer, du fait de la tribu des Oudaïa. Celle-ci tient longtemps une place particulière auprès des souverains chérifiens. Les Oudaïa, des Arabes Maqil venus au Maroc entre 1200 et 1250, ont été, à la fin du XVII^e siècle, constitués en tribu guich par Moulay Ismail. Après la mort de celui-ci et pendant tout le XVIII^e siècle, ils se signalent surtout par leurs excès, tuant, pillant et volant sans vergogne. On les compte, avec les Abid, parmi les principaux responsables des troubles qui désolent le Maroc, durant la période agitée — l'Interregne — qui s'étend de la mort de Moulay

Ismail (1727) à l'avènement de Sidi Mohammed ben Abdallah (1757). Au XIX^e siècle, ils manifestent le même esprit de rébellion et, en 1820 notamment, pillent et saccagent le mellah de Fès.

En 1832, le Sultan Moulay Abd er-Rahman fait arrêter un de leurs caïds, ce qui entraîne une nouvelle révolte. Les Oudaïa se rendent maîtres de Fès, après s'être emparés des bagages et du harem du souverain, qui parvient cependant à leur échapper. Et c'est seulement après un siège de quarante jours que le Sultan peut rentrer dans sa capitale. Sur le moment, Moulay Abd er-Rahman se contente de nommer aux rebelles un nouveau caïd, mais il se décide à sévir en 1833 : les Oudaïa sont expulsés de Fès, rayés des contrôles de l'armée et dispersés dans le pays. Un certain nombre sont envoyés dans la qasba de Rabat et reçoivent quelques terres de cultures entre Rabat et Témara. On retrouve dans les noms de rues de la qasba ceux des différentes fractions de la tribu, qui s'installèrent alors sans difficultés dans la forteresse presque inhabitée : les Ouled Delim, les Ouled Jerrar, les Ouled Mtaa, les Drabka, etc... C'est ainsi que la qasba de Rabat est devenue la qasba des Oudaïa.

Mehdiya, Ribat el-Fath, la forteresse de Rabat, la citadelle de Salé, la qasba, le Château, la qasba andalouse, telles sont les désignations successives de la petite agglomération que nous appelons maintenant la qasba des Oudaïa. Mais le nom importe peu ; ce qui compte pour nous aujourd'hui, c'est la beauté du site de la qasba, le pittoresque de son jardin ou de ses rues et le charme de ses vieilles murailles.

LA MOSQUÉE DE HASSAN

Aucun monument n'est sans doute plus connu à Rabat que la tour Hassan, qui d'ailleurs est simplement l'énorme minaret d'une immense mosquée, dont les ruines s'étendent à ses pieds ; mais il n'en est peut-être pas de plus mal connu.

Nous avons entendu des Rbatis se demander si les vestiges de ce sanctuaire ne constituaient pas les restes d'un marché couvert ou d'un palais romain ; d'autres voyaient même dans l'excavation sise à côté du minaret, une fosse destinée à recevoir des lions ! Il ne sera probablement pas inutile de rétablir la vérité.

La mosquée de Hassan porte un nom assez énigmatique ; c'est peut-être un nom de lieu, ou plutôt celui du maître d'œuvre qui l'a édifiée. Quoi qu'il en soit, elle compte parmi les monuments les plus anciens de Rabat ; en effet, elle a été bâtie dans la seconde moitié du XII^e siècle, sous le règne du troisième souverain almohade, Yaqoub el-Mansour, à l'intention des soldats qui se réunissaient sur les bords du Bou Regreg, avant d'aller combattre en Espagne. Mais la construction s'arrêta à la mort du calife, en 1199 et jamais on ne la reprit.

L'histoire du sanctuaire est alors celle de tous les bâtiments inachevés, laissés à l'abandon et non utilisés. Il se dégrade, sous l'action des intempéries et des déprédations. Dès le milieu du XIII^e siècle, l'almohade Es-

Saïd en utilise les bois pour construire des navires de guerre qui, du reste, sont peu après brûlés dans l'Oum er-Rebia par les habitants d'Azemmour. De même, au XVIII^e siècle, avec ses charpentes de cèdre, les Rbatis feront un grand bateau destiné au transport des grains. A toutes les époques, les gens de la ville puisent dans les matériaux du sanctuaire comme dans une carrière. On retrouve des briques de la mosquée de Hassan dans maintes constructions et notamment à la petite mosquée en ruines du Jardin du Triangle de Vue, Jama Molina. A une date indéterminée, mais sûrement ancienne, un incendie dévasta le sanctuaire. Celui-ci fut peut-être atteint par le fameux tremblement de terre du 1^{er} novembre 1755 ; néanmoins, dix-huit ans plus tard, notre consul Chénier y verra encore des « portiques assez bien conservés ».

Au début du XX^e siècle, la mosquée de Hassan est devenue un immense terrain vague, entouré de murs en ruines au milieu desquels quelques colonnes se dressent encore et les Français de Rabat y ont aménagé un jeu de tennis. En 1914, le sanctuaire est complètement à l'abandon ; il n'y a plus que 21 colonnes encore debout et 15 seulement sont entières. Des aloès énormes, des cactus, des figuiers y poussent sur des levées de terre, qui délimitent de petites parcelles cultivées. Le lieutenant-colonel et Mme Dieulafoy y procèdent alors à des fouilles importantes, qui lui donnent l'aspect qu'il présente encore aujourd'hui. Enfin, en 1943-1944, l'Inspection des Monuments Historiques y effectue de nouvelles recherches à la suite desquelles il est possible d'en restituer les principales dispositions.

La mosquée de Hassan mesure 183 mètres 12 de longueur et 139 mètres 32 de largeur. Elle recouvre une surface de plus de deux hectares et demi ; c'est la plus grande mosquée de l'Occident et, dans tout le monde musulman, une seule la dépasse par ses dimen-

sions, celle de Samarra, en Mésopotamie. L'examen du plan au sol révèle qu'elle comptait au moins 302 colonnes de marbre gris bleu et 94 piliers en pierres de taille. La salle de prières comprend 19 nefs longitudinales, divisées en 18 travées, les unes et les autres encadrées d'un portique.

Alors que généralement les mosquées du Maroc ne comportent qu'une seule cour — le sahn — celle de Hassan en avait trois : une première, fort grande, entre la salle de prières et le mur nord-ouest et deux autres, plus petites, sur les côtés. Au milieu du grand sahn, existe aujourd'hui une vaste excavation, de quelque 69 mètres de longueur, 28 mètres de largeur et 5 mètres de profondeur ; c'étaient les citernes destinées à assurer l'alimentation en eau du sanctuaire. Le mur sud-est — celui de la qibla — était, comme à la Grande Mosquée de Cordoue, flanqué à l'extérieur de puissantes tours-contreforts, qui donnaient à la mosquée de Hassan l'aspect d'une mosquée-forteresse. Sur les trois autres faces, s'ouvriraient de grandes portes, sans doute précédées, au nord-ouest, d'escaliers monumentaux, de chaque côté du minaret.

La Tour Hassan, bien plus que la mosquée elle-même, retient surtout l'attention des visiteurs ; les Rbatis et les touristes étrangers connaissent tous la vue admirable que du sommet, on a sur Salé, Rabat et l'Océan. Comme le sanctuaire, elle a été édifiée par Yaqoub el-Mansour mais, contrairement à ce qu'on a souvent écrit, postérieurement au minaret de la Koutoubiya de Marrakech et à la Giralda de Séville, qui sont l'œuvre des prédécesseurs d'El-Mansour. Construite en belles pierres taillées, roses à l'origine, mais que le temps a patinées, elle mesure 16 mètres de côté et s'élève à 44 mètres 20 au-dessus du sol du sanctuaire. De même que celui-ci, elle n'a jamais été achevée ; si elle avait été terminée, elle aurait atteint, confor-

mément aux règles de l'architecture almohade, une hauteur de 80 mètres. Ses murs extérieurs ont une épaisseur de 2 mètres 50 et enferment un noyau central, dont les six salles superposées présentent des voûtes d'une grande variété.

Les dimensions de la tour Hassan, le soin avec lequel elle est construite, l'habile composition, la richesse et la variété du décor qui orne ses quatre faces en font un des plus beaux édifices de l'art musulman occidental. Quant au sanctuaire proprement dit, son plan étrange reflète des influences orientales et andalouses, auxquelles est venue s'ajouter la tradition almohade. L'ensemble, d'une allure toute majestueuse, apparaît comme une œuvre grandiose, unique au Maghreb.

CHELLA

Peut-être moins visité par les Rbatis que la qasba des Oudaïa, Chella a cependant tenu une place importante dans le passé et son histoire mérite d'être rappelée ; elle a d'ailleurs fait l'objet d'un savant ouvrage de H. Basset et E. Lévi-Provençal : **Chella, une nécropole mérinide.**

Le site de Chella fut sans aucun doute habité dès l'époque la plus reculée. En effet, on y a trouvé maints outils moustériens et silex taillés chelléens ; la présence en ces lieux de l'homme préhistorique y est donc indiscutablement établie.

D'autre part, il est vraisemblable que les Phéniciens et les Carthaginois, qui ont fondé plusieurs comptoirs au Maroc avant l'ère chrétienne, ont habité les bords du Bou Regreg, mais on ne saurait toutefois l'affirmer.

Par contre, l'existence de la ville romaine de Sala, à l'emplacement de Chella, est certaine. On y a procédé à des fouilles, qui ont mis au jour des vestiges révélant une agglomération d'une certaine importance : deux tronçons de voies dallées, un forum, les restes de la curie ulpienne, les piliers d'un arc de triomphe à trois baies et plusieurs inscriptions.

Il est probable qu'après la disparition de la domination latine en Afrique du Nord, une petite cité ber-

bère exista, jusqu'à l'arrivée des Musulmans, au même emplacement. Toutefois, celui-ci fut abandonné par la suite et l'histoire de Chella reste très obscure et effacée jusqu'à la fin du XIII^e siècle.

Mais à cette époque le sultan mérinite Abou Youssof y fait construire une petite mosquée funéraire où sa femme Omm-el-Izz est inhumée en 1284. Dans les cinquante années qui suivent, plusieurs princes et princesses de la dynastie y sont également enterrés.

Puis, en 1339, le sultan Abou'l-Hassan — celui que la légende appelle le Sultan Noir — transforme la petite chapelle funéraire en une somptueuse nécropole. Non seulement il modifie l'œuvre d'Abou Youssof, mais encore il édifie une imposante enceinte avec une porte monumentale, une zaouïa, avec un oratoire, une salle d'ablutions, un minaret aux faïences multicolores, — et plusieurs salles funéraires, dont la sienne, particulièrement riche et ornée. Quinze ans plus tard, son fils, Abou Inan, pour entretenir la fondation paternelle et nourrir les pauvres qui gravitent autour du sanctuaire, y affecte les revenus d'un bain public de Rabat, le hammam el-jdid.

Le milieu du XIV^e siècle voit l'apogée de Chella. C'est un lieu sacré, un « ribat béni » très fréquenté. Le mausolée d'Abou'l-Hassan est particulièrement vénéré : la tombe elle-même est recouverte d'un fragment du voile de la qaaba de La Mecque et des clercs y récitent des prières jour et nuit. Le sanctuaire possède plusieurs magnifiques exemplaires du Coran, somptueusement enluminés. Par ailleurs, la nécropole est un lieu d'asile. En outre, chaque année, à dates fixes, deux assemblées s'y tiennent, à la fois pèlerinages et foires, où les bateleurs sont nombreux ; l'affluence est telle, écrit un jurisconsulte marocain, « qu'on ne peut rien entendre, tant il y a de cris et de bruit. »

Mais la décadence vient rapidement. Les légendes rapportent que Chella fut perdue par l'excès de ses richesses. Les habitants, selon l'une, furent transformés en pierres, parce qu'ils avaient tant de blé et d'autres céréales qu'ils n'en faisaient plus aucun cas ; selon une autre, un alchimiste leur ayant appris le secret de la fabrication de l'or, ils cessèrent de travailler et de cultiver la terre, si bien qu'ils moururent de faim au milieu de leurs richesses.

On se doute que la réalité est toute autre. D'une part, les derniers souverains mérinites semblent négliger quelque peu la nécropole de leurs ancêtres où, du reste, ils ne se font plus inhumer. D'autre part, les troubles de la première moitié du XV^e siècle consacrent la ruine de l'œuvre d'Abou'l-Hassan. Un prétendant au trône, Ahmed-el-Lihiani, s'empare de Chella, la pille et en emporte les objets précieux, y compris les splendides Corans qu'on y conservait pieusement.

Chella est alors définitivement ruinée. On continue cependant d'y vénérer les tombeaux, toujours nombreux puisque le voyageur Léon l'Africain en compte encore trente en 1509. Mais le culte se transforme et les souverains sont peu à peu considérés comme des saints. En outre, maints Rbatis s'y font enterrer, créant ainsi une tradition qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

D'autre part, l'enceinte est toujours debout. Il est probable qu'au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, elle abrite une petite garnison, pour éviter qu'elle ne soit occupée par des bandes de pillards. Malgré cette précaution la tribu arabe des Sabbah s'y installe en 1790 et rançonne aussi bien les habitants du voisinage que les voyageurs. En vain, les tribus de la région essaient de mettre fin aux exploits des Sabbah : il faut, pour arriver à ce but, l'intervention du pouvoir central. Le

sultan Moulay-el-Yazid organise une véritable expédition, dont il confie le commandement au gouverneur de Salé, El-Qostali. Celui-ci bat les pillards et, le 24 novembre 1790, pénètre dans Chella que les soldats mettent à sac. Ils y trouvent des nègres, des négresses, quantité d'animaux, des étoffes de velours, maints objets de valeur et s'emparent de toutes ces richesses.

Au XIX^e siècle, la nécropole mérinite est encore un lieu sacré, interdit aux non-Musulmans. Mais elle devient aussi un centre de cultes divers, cultes de saints, de génies ou d'animaux sacrés, en même temps qu'on y cherche parfois — en vain — les trésors qui, dit-on, y sont cachés. C'est toujours un pélerinage fréquenté et le Sultan lui-même ne quitte jamais Rabat pour une longue absence, sans aller s'y recueillir.

Depuis les premières années du XX^e siècle, l'enceinte de Chella est ouverte à tous. Français et Marocains y viennent aujourd'hui librement et peuvent, dans ce site pittoresque, évoquer la ville romaine de Sala, et la splendeur des fondations mérinites.

LE MUSÉE DE LA QASBA DES OUDAIA

Le bâtiment de la qasba des Oudaïa, où le Service des arts indigènes a installé un musée, a été construit au XVII^e siècle, sous le règne du sultan Moulay Ismaïl ; en effet, sur les linteaux de bois du patio central figure l'inscription suivante : « Félicité permanente et victoire éclatante à notre Seigneur Ismaïl, commandeur des croyants ».

On ignore à peu près tout de son histoire. Cependant, la tradition assure que Moulay Ahmed ed-Dehebi, le fils et premier successeur du souverain fut chargé par son père d'en surveiller l'édification et l'occupa le premier, en sa qualité de gouverneur des deux villes de l'estuaire du Bou Regreg. De plus, en 1694, un autre fils du Sultan, Moulay Abd el-Qader, y donne audience à notre consul Estelle et aux commerçants français de la ville. Enfin, en 1750, Moulay Ahmed, un fils de Sidi Mohammed ben Abdallah, y habita pendant un bref séjour à Rabat. En 1912, quelques Rbatis y demeuraient encore, mais d'innombrables déprédations y avaient été commises. C'est ainsi que certaines colonnes du patio étaient renversées sur le sol et que les grandes pièces étaient sectionnées dans leur hauteur par des planchers intermédiaires. Le Service des Beaux-Arts et Monuments historiques y

fit procéder, en 1917, à une restauration complète et l'a ainsi, sauf quelques modifications, restitué dans son état primitif.

Aujourd'hui, le musée d'art musulman qui y est aménagé renferme de fort jolies collections de tapis et de tentures, de poteries anciennes et modernes, de bijoux, d'armes de bois sculptés, etc... Un superbe Coran y est également exposé, enluminé de la main même de l'avant-dernier calife almohade, Omar el-Mourtada, qui fut précisément gouverneur de la qasba au début du XIII^e siècle. On y voit aussi des chaînes et des anneaux de fer, dont on chargeait les détenus enfermés dans la Grande Porte de la forteresse qui, avant 1912, avait été transformée en prison.

Le bâtiment du musée se compose essentiellement d'une construction principale, qui comprend un patio central, flanqué sur ses quatre côtés d'arcades et de quatre grandes pièces ou loggias rectangulaires, avec des réduits aux angles et une tour barlongue au sud. A cette construction s'ajoutent trois annexes : au sud-ouest, un oratoire ; au nord-est, un hammam et plusieurs petites pièces, ordonnées autour d'une cour de dimensions très réduites. La cour principale, largement éclairée et aérée, la sveltesse sans mièvrerie des colonnes, la simplicité des chapiteaux, le dessin très pur des arcs, les sculptures des linteaux, les peintures des plafonds lui confèrent une sûre élégance, un peu froide et triste peut-être au premier abord, mais d'où se dégage bien vite un charme prenant.

Il y a plus de cinquante ans qu'on appelle ce bâtiment une médersa, et la désignation est devenue traditionnelle. Elle a été employée notamment dans un dahir du 6 juin 1914 — d'ailleurs abrogé aujourd'hui — et dans presque toutes les études et les guides concernant notre ville. C'est là une erreur certaine car

jamais le bâtiment du musée des Oudaïa n'a été une médersa.

Les médersas sont des écoles de droit, de théologie et d'exégèse coranique. Au Maroc, les principales ont été élevées par les Mérinides ou par les Alaouides, et, parmi les premières, celle de Salé est bien connue des Rbatis. Toutes sont construites sur un plan uniforme, qui répond au but de l'institution. Quelles que soient leurs dimensions ou la date de leur édification, les médersas marocaines présentent toujours ces parties essentielles : des cellules pour les étudiants, une cour centrale et, sauf quelques rares exceptions pour les plus récentes, une salle de prières faisant suite à la cour.

Or, il est impossible, même avec la meilleure bonne volonté, de trouver ces éléments dans le bâtiment qu'occupe le musée de la qasba des Oudaïa. On y cherche en vain des chambres pour les étudiants ; quant à l'oratoire, il ne prolonge pas la cour et, de plus, est précédé d'un sahn particulier, alors que celui des médersas est toujours constitué par la cour centrale du monument. Enfin, on ne conçoit pas l'existence d'un hammam dans une médersa ; aucune de celles que nous connaissons n'en comporte.

D'autre part, on a souvent écrit que le bâtiment du musée aurait servi d'école de pilotage. Une telle allégation, avancée sans preuves à l'appui et sans même qu'on indique la date de cette utilisation, ne saurait être admise, tant qu'elle ne sera pas appuyée par des documents certains.

En réalité, notre musée était tout simplement une maison d'habitation. Il offre d'ailleurs les caractéristiques habituelles de la maison musulmane au Maroc, et dans l'Afrique du Nord : une entrée coudée, pour mettre la vie intérieure des habitants à l'abri de l'in-

discrédition des passants de la rue ; une cour centrale, sur laquelle s'ouvre une pièce de chaque côté, et des dégagements aux angles. L'existence d'un oratoire, d'un hammam et des petites pièces voisines — celles-ci à l'usage du personnel domestique — confirme notre hypothèse. En effet, il est très fréquent au Maghreb que des salles de prières soient aménagées dans les demeures importantes qui, de plus, ont généralement leur bain privé. Mais certains éléments indiquent une riche maison : les loggias qui donnent sur la cour centrale et la tour.

Ainsi, le bâtiment du musée des Oudaïa n'a jamais été une médersa parce qu'il ne comprend pas de chambres d'étudiants et que son oratoire se distingue très sensiblement de ceux de ces fondations ; en outre, il comporte quatre grandes pièces, un hammam et une tour, qui ne se rencontrent jamais dans le plan des médersas. En raison de ses vastes dimensions, de ses loggias, de sa tour, de ses annexes et de l'enceinte fortifiée qui l'entoure, ce ne pouvait être qu'une habitation impériale, un Dar el-makhzen, auquel le jardin actuel, enfermé dans sa muraille crénelée, devait servir de méchouar. Par suite, au lieu de le désigner sous le nom de médersa, on devrait l'appeler le **petit palais de Moulay Ismaïl**.

LES PALAIS DE RABAT

Tous les Rbatis connaissent le palais impérial de leur ville, qui s'élève au milieu du méchouar, et s'appuie, à l'ouest, sur la vieille muraille almohade du XII^e siècle.

Il y a plus de cent soixante ans qu'un palais existe à cet emplacement. Le premier remonte à 1785, date à laquelle il fut bâti sur l'ordre du sultan Sidi Mohammed ben Abdallah. Mais, de la construction du XVIII^e siècle, il ne reste plus qu'une qoubba, assez vaste, décorée à l'intérieur de bandeaux de plâtre sculpté et de zellijs, couverte d'un toit de tuiles vertes et précédée d'une cour rectangulaire, bordée de galeries. Sidi Mohammed fut inhumé dans cette qoubba en 1790 ; le sultan Moulay Hassan, mort en 1894, et deux princesses impériales y reposent également aujourd'hui. Les quatre tombes sont recouvertes de dalles de marbre blanc.

Le palais de 1785 fut rapidement abandonné et Sidi Mohammed ben Abd-er-Rahman le fit reconstruire en 1864-1865. Ce fut alors, dit-on, « un vaste édifice bien bâti, avec de vastes salles et appartements », et comparable au fameux palais du Behdi, élevé à Marrakech par le saadien Ahmed el-Mansour et détruit à la fin du XVII^e siècle par Moulay Ismaïl. La tradition rapporte qu'à cette occasion, le Sultan occupa certains jardins appartenant à des particuliers qui protestèrent;

Le différend fut porté devant le cadi de Salé, mais une arrangement intervint et le souverain indemnisa ses sujets, avant que n'intervint la sentence du magistrat salétin. Pour l'inauguration de sa nouvelle demeure, Sidi Mohammed ben Abd er-Rahman donna une grande fête, au cours de laquelle les savants de Rabat et de Salé firent une lecture du Sahib d'El-Bokhari. L'historien Ahmed en-Naqiri, qui nous donne ce détail et assista lui-même à la cérémonie, ajoute qu'à cette occasion « ses yeux se sont régaliés de beauté, de solidité et d'art ». De la même époque également, date la construction de l'enceinte du méchouar, qui part de Bab er-Rouah, (les Trois Portes), longe l'avenue Moulay Hassan, le collège Moulay Youssef, les avenues Yaqoub el-Mansour et Mermoz, pour aboutir à la porte des Zaer.

Postérieurement, le palais de l'Aguedal a subi maintes transformations, notamment sous le règne de Moulay Hassan et depuis 1912. On ne saurait en donner ici une description, mais on peut cependant signaler qu'il englobe une des portes de l'enceinte almohade de Yaqoub el-Mansour, à côté du jardin de S.E. le Grand Vizir, porte qui a été transformée en locaux d'habitation.

Il y eut d'ailleurs à Rabat d'autres demeures impériales. La plus ancienne fut édifiée au XII^e siècle, en 1150 exactement. Elle faisait partie des monuments du ribat élevé sur la rive gauche de l'estuaire du Bou Regreg par le calife almohade Abd el-Moumen et se trouvait au milieu de l'actuelle qasba des Oudaïa. Il en subsiste seulement les restes d'une grande porte, assez semblable sans doute à celle de la qasba, qu'admirent tous nos concitoyens. Ces vestiges consistent en deux hauts pans de murs, fort délabrés, qui se dressent sur les deux côtés et dans la partie nord

d'une impasse non dénommée, partant de la rue des Ouled Ahmta, en face de la mosquée. Du palais du XII^e siècle, on ne sait rien, sinon qu'il comportait de solides souterrains, utilisés encore au XVII^e siècle et qu'il fut détruit au XVIII^e siècle, sous le règne de Sidi Mohammed ben Abdallah.

D'autre part, tout à la fin du XVIII^e siècle, entre 1792 et 1799, un autre palais fut construit par le pieux Moulay Sliman, mais cette fois sur le bord de l'Atlantique, à peu près à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'hôpital Marie-Feuillet. On l'appela Dar el-Bhar — la maison de la mer — en raison de sa situation, ou encore Dar Qébibat — la maison des petites qoubbas — évidemment parce qu'il devait comporter des toitures de ce modèle. Au siècle suivant, Moulay Hassan y apporta certaines modifications, pour lesquelles, il employa deux cents ouvriers nègres. Moulay Abd el-Aziz, au début du XX^e siècle, ne l'habitait que rarement et le considérait surtout comme une retraite, lorsqu'il voulait oublier la vie officielle. Il y logeait généralement les membres de sa famille qui l'accompagnaient dans ses déplacements ; cependant, plusieurs de nos représentants y furent reçus par le souverain, tels Saint-René Taillandier et Regnault.

En 1906, Dar Qebibat apparaissait aux étrangers, qui n'avaient pas le droit d'y pénétrer, comme un amoncellement de constructions disparates, mal entretenues, qu'entourait une enceinte particulière, percée de trois portes donnant accès, l'une au palais proprement dit, la seconde au jardin, où de grands bassins avaient été prévus et la troisième aux logements destinés au personnel domestique. Le Sultan y avait entrepris des agrandissements considérables, avec un oratoire et un hamman, mais qui ne furent jamais achevés.

Quelques vestiges du palais des petites qoubbas existent encore. Ce sont d'abord deux pavillons, sis à l'intérieur de l'enceinte de l'hôpital Marie-Feuillet. L'un d'eux, aux grandes fenêtres à l'europeenne, est à peu près intact. On y remarque surtout, à l'étage, la pièce où fut reçu notre ministre Regnault, accompagné du général Lyautey et de l'amiral Philibert, en 1907 ; elle est recouverte d'un plafond de charpente et richement ornée de mosaïques et de peintures florales sur bois, aux teintes vives, mais harmonieuses. Le second pavillon est flanqué à ses extrémités, de deux portails identiques, qui présentent de grands arcs en plein cintre et sont datés de l'an 1303 de l'hégire, c'est-à-dire du règne de Moulay Hassan.

En outre, le long du boulevard du docteur Braun, qui sépare l'hôpital de l'Océan, on voit deux massifs piliers carrés en pierre de taille ; ils marquaient les limites d'une terrasse, d'où les habitants du palais pouvaient jouir d'une large vue sur la mer.

Si l'on met à part celui d'Abd el-Moumen, dont les vestiges de la porte révèlent un monument de grande classe, les anciens palais de Rabat n'avaient pas la richesse et la splendeur de ceux de Séville et de Cordoue, ni même sans doute du Behdi de Marrakech. C'étaient probablement, autant qu'on en puisse juger aujourd'hui et quoiqu'en ait dit En-Naçiri, de vastes constructions, assez simples et sans grandes qualités architecturales. Mais ils permettent d'évoquer l'histoire de notre cité : la grande époque almohade, l'effacement dans les siècles qui suivent et l'effort de Sidi Mohammed ben Abdallah. De plus, le caractère de ville impériale de Rabat apparaît avec l'édification du palais de 1785, caractère qui ne cessa dès lors de s'accentuer jusqu'à nos jours.

LE PASSAGE DU BOU REGREG

On sait qu'avant le Protectorat, les ponts étaient fort peu nombreux au Maroc. Il en existait cependant quelques uns, notamment aux environs de Fès, ces derniers presque tous construits vers le milieu du XIX^e siècle par un ancien officier français converti à l'Islam, l'ingénieur Abd er-Rahman-Desaulty. Mais la plupart du temps, on traversait les fleuves à gué ou en barque, ou quelquefois sur de véritables bacs. L'histoire du passage du Bou Regreg à son estuaire reflète dans l'ensemble cette situation.

Le fleuve de notre ville est étroitement associé aux traditions anciennes du pays. D'après l'historien El-Marrakchi, le mahdi Ibn Toumert, à son retour d'Orient, vers 1120, dût traverser le Bou Regreg, avec deux de ses plus fidèles disciples, dont Abd el-Moumen, qui allait devenir le premier calife almohade. Les trois voyageurs n'avaient pour toute fortune qu'une galette, qu'ils offrirent au patron d'un petit bateau afin de payer leur passage. Pour ce modeste salaire, le marin n'accepta de passer que deux d'entre eux. Le troisième, Abd el-Moumen, dût traverser le fleuve à la nage ; comme il était fatigué, il s'accrochait parfois à la barque pour se reposer, mais le patron de celle-ci le frappait à coups d'aviron, si bien qu'il n'atteignit que péniblement la rive opposée.

A la fin du XII^e siècle, la ville de Ribat el-Fath fut construite, comme on sait, à l'emplacement de l'actuelle ville européenne de Rabat. Même si elle n'eut pas l'importance que lui ont parfois attribuée certaines chroniques, elle n'en amena pas moins un mouvement considérable entre les deux rives du Bou Regreg, puisque les soldats almohades s'y rassemblaient, venus de toutes les parties du Maroc, avant d'aller faire la guerre sainte en Espagne. Aussi le calife Abou Youssof Yaqoub el-Mansour fit-il construire un pont pour faciliter les communications entre les villes des Deux-Rives. C'était, nous dit El-Marrakchi, « un pont de bois et de pieux qu'on employait lors des basses eaux, tandis que, lorsqu'elles étaient hautes, on passait la rivière en barque ». Selon un autre chroniqueur, plus précis, ce pont était « formé de vingt-trois bateaux, qui supportaient des traverses de bois, sur lesquelles étaient fixées transversalement des planches, avec un pavage solide que les sabots des chevaux ne pouvaient entamer ». Si l'on en croit notre historien, les barques légères pouvaient, à marée haute, passer au-dessus de la chaussée, alors recouverte par l'eau, mais les gros bateaux devaient jeter l'ancre plus bas. Très vraisemblablement, ce pont devait se trouvait en amont de l'actuelle qasba des Oudaïa, à l'endroit où le fleuve est le moins large et là où passent aujourd'hui les embarcations qui relient Rabat et Salé. Il disparut sans aucun doute au cours des luttes entre les Almohades et les Mérinides, de 1249 à 1253, qui amenèrent la destruction de la quasi-totalité de la ville de Ribat el-Fath, au point, dit Léon l'Africain, qu'il n'en subsistât même pas la dixième partie.

L'effacement de Rabat durant les trois siècles qui suivent explique qu'on n'ait pas tenté de construire alors un autre pont. En raison de la faible importance

de notre cité pendant cette longue période, les échanges entre les deux villes de l'estuaire du Bou Regreg étaient certainement très réduits et quelques embarcations légères devaient suffire à les assurer.

Il en fut autrement au XVII^e siècle, lors de l'établissement de la République du Bou Regreg. Cependant, c'est pour des fins militaires et non pas économiques que fut alors établi un nouveau pont entre Rabat et Salé. En 1636, les Andalous avaient réussi à s'emparer par ruse de Salé-le-neuf et du Château, c'est-à-dire de la médina de Rabat et de la qasba des Oudaya, et à en chasser les Hornacheros. Leur caïd, El-Caceri, encouragé par ce succès et devenu le seul maître des agglomérations de la rive gauche, voulut s'emparer de celle de la rive droite, la Salé d'aujourd'hui et s'assurer ainsi la domination complète de l'estuaire du fleuve. Dans ce but et au début de 1637, il ordonna la construction sur l'oued d'un pont de bateaux, pour y faire passer son artillerie et ses troupes. Ce pont, dont un plan ancien nous révèle l'emplacement, à peu près en face de la Tour Hassan, n'eut qu'une existence éphémère. En effet les Salétins obtinrent le concours de l'amiral anglais Rainsborough, venu avec une escadre pour délivrer ses compatriotes captifs à Rabat ; les canons des navires britanniques eurent vite fait de détruire le pont jeté sur le Bou Regreg par El-Caceri, qui dut se retirer sur la rive gauche du fleuve.

Au XVIII^e siècle, malgré le développement de notre ville, dû au sultan Sidi Mohammed ben Abdallah, il ne fut pas question de réunir Rabat et Salé par un troisième pont. Les barques étaient nombreuses et suffisaient à assurer le trafic entre les deux agglomérations. Mais le consul Chénier rapporte la place que tenait le Bou Regreg dans les distractions des Rbatis.

A la Saint-Jean, ceux-ci lançaient sur le fleuve des petits pavillons faits de roseaux et de bois, auxquels ils mettaient le feu, tandis que les jeunes gens nageaient et s'ébattaient tout autour. D'après notre diplomate, cet usage avait pour but d'annoncer le solstice d'été et le temps propre à se baigner.

Pendant le cours du siècle dernier, le passage du Bou Regreg se faisait exclusivement en barque. En 1857, notre consul signale ainsi que le Sultan Moulay Abd er-Rahman a traversé le fleuve sur un petit bateau spécialement aménagé à son intention, bariolé de bleu, de vert et d'ocre imitant l'or, et surmonté à la poupe d'une sorte de cabine en bois peint, recouverte d'étoffe rouge. Mais les troupes chérifaines franchissaient généralement le Bou Regreg à un gué éloigné de l'Océan de plusieurs kilomètres.

Pour passer l'oued, il fallait payer un droit de péage, concédé à un fermier, moyennant une redevance de neuf ducats par jour. En 1850, ce concessionnaire fit d'énormes bénéfices, car ses recettes quotidiennes s'élèverent à 100 ou 150 ducats ; en effet, durant plusieurs mois, de 1.000 à 1.500 chameaux traversèrent le fleuve chaque jour, transportant dans le sud le blé du Gharb. Si bien que Moulay Abd er-Rahman, dont l'avarice était proverbiale, annula purement et simplement la concession ; les droits établis furent dès lors directement perçus par la douane.

Depuis l'établissement du Protectorat, on a d'abord utilisé un grand bac, disparu depuis une vingtaine d'années, puis construit les ponts que nous connaissons encore aujourd'hui. Le mouvement des barcasses reste néanmoins assez intense ; celles-ci d'ailleurs, outre la commodité qu'elles présentent, permettent d'agréables promenades sur le fleuve.

LES RUES ET LES SAINTS DE LA MEDINA

I. — La rue Sidi Fatah

Baucoup d'artères de la médina de Rabat portent des noms familiers à tous ceux qui habitent la ville, aux Européens comme aux Marocains. On sait ainsi par exemple que la rue Souïqa est celle du petit souq, la rue des Consuls, celle où habitaient autrefois les représentants des puissances chrétiennes, le boulevard El-Alou, celui qui se trouve sur la hauteur. Mais plusieurs de ces rues ont des noms de saints ou de pieux personnages, dont l'histoire — ou la légende — est ignorée de la plupart des Rbatis et dont nous voudrions évoquer le souvenir.

La rue Sidi Fatah, qui s'étend du boulevard El-Alou à la rue Souïqa, n'a pas toujours été ainsi appelée. Autrefois on la nommait Ridjal eç-Coff (les saints de la phalange), parce qu'elle renfermait un certain nombre de sanctuaires et de tombeaux vénérés. Elle porte aujourd'hui le nom d'un saint inhumé dans une petite mosquée sise à son extrémité nord et à l'angle du boulevard El-Alou.

Sidi Fatah, un esclave, comme son nom l'indique, appartenait à un membre de la famille Mouline, venu d'Espagne avec les Moriscos au début du XVII^e siècle. Serviteur intègre et dévoué, il manifestait une profon-

de piété ; aussi son maître décida-t-il un jour de l'affranchir. Sidi Fatah vécut alors dans la campagne pendant quelques années, puis revint à Rabat, où il aménagea et habita une hutte de branchages, à l'endroit précis où s'élève aujourd'hui la mosquée qui porte son nom. Dès lors, il se consacra exclusivement à des pratiques pieuses, passa ses journées en prières et vécut en ermite.

Un soir, il reçut la visite d'un riche notable de Rabat qui, atteint d'un mal incurable à l'œil, venait implorer sa baraka. Sidi Fatah remit à son visiteur sept brins de jonc qu'il avait arrachés à sa natte de prières, et lui ordonna de les brûler, à raison d'un par jour, et de les utiliser pour cautériser la paupière de l'œil malade. Au bout d'une semaine, le Rbati était guéri.

A la suite de ce prodige, Sidi Fatah vit encore augmenter la considération qu'il s'était déjà acquise par sa vie exemplaire. Il mourut fort âgé, à 83 ans dit-on, en odeur de sainteté et fut enterré à l'endroit même où il habitait. Un maalem de Tétouan, El-Hajj Abdesslam, construisit son tombeau et fut lui-même, après sa mort, inhumé à côté du saint. Au même emplacement, on édifia la mosquée actuelle, en 1854, sous le règne de Moulay Abd er-Rahman.

Aujourd'hui, Sidi Fatah est encore très vénéré. On a surtout recours à son intervention pour faire disparaître les verrues ; il faut prendre sept brins de joncs aux nattes qui recouvrent le sol de son sanctuaire, les faire brûler sept jours de suite et en appliquer les cendres sur la verrue, qui disparaît. En outre, les femmes s'adressent souvent à lui pour obtenir que leurs enfants se portent bien.

Parmi les autres saints de la rue Sidi Fatah, il faut citer encore Moulay el-Mekki. La mosquée qui porte son nom attire l'attention, tant par son minaret élancé,

de plan octogonal, que par sa principale porte, ornée d'un élégant décor aux vives couleurs et devant laquelle la rue est couverte sur une longueur d'une dizaine de mètres. Cette partie de la rue était au début du XX^e siècle, considérée comme un lieu sacré. Les Israélites ne pouvaient y passer que pieds-nus et risquaient fort d'y être malmenés ; les Européens eux-mêmes y étaient parfois insultés et menacés.

Moulay el-Mekki ould Moulay Thami faisait partie de la famille des chorfa d'Ouezzane. Après une discussion avec ses frères, il quitta le maison familiale, monta sur sa mule et se dirigea vers Rabat. Arrivé à Salé, il sollicita deux passeurs de lui faire traverser en barque le Bou Regreg, « pour l'amour de Dieu ! ». Les marins s'y refusèrent car, disaient-ils, celui qui voyage sur une mule ne peut être qu'un riche commerçant, capable de payer son passage. Moulay el-Mekki n'insista pas et invoqua l'assistance de Dieu. Sa mule se mit aussitôt à marcher sur l'eau du fleuve et le mena sans encombre sur l'autre rive. A la suite d'un pareil miracle, de nombreux Rbatis s'empressèrent auprès du voyageur, pour baisser les pans de son vêtement et solliciter sa bénédiction.

Le Chérif descendit ensuite l'actuelle rue Sidi-Fatah et s'arrêta devant une maison où habitait un riche commerçant d'origine andalouse, atteint d'une maladie incurable. Celui-ci, en effet, « avait dans le nez une perle », dont aucun médecin n'avait pu le débarrasser. Le saint d'Ouezzane interpella l'Andalou : « Je viens t'expulser de ta maison et m'y installer, car c'est là ma place ; Dieu m'a chargé de te guérir, approche ». Puis il prit un peu de terre et l'introduisit dans le nez du commerçant ; ce dernier éternua et la perle sortit. Plein de reconnaissance, l'Andalou offrit sa maison au saint et constitua tous ses biens en habous au profit de celui qui l'avait guéri.

Cette maison était voisine d'un petit sanctuaire où, par la suite, Moulay el-Mekki alla souvent prier et où il fut inhumé le 31 décembre 1737. L'oratoire, qui porta dès lors son nom, constitue la partie la plus ancienne de l'actuelle mosquée. Il servit ultérieurement de zaouïa à la confrérie des Touhamiyn et fut agrandi à plusieurs reprises. C'est ainsi que le minaret n'a été construit qu'au temps de Moulay Abd el-Aziz, en 1907, date à laquelle le sanctuaire devint une mosquée à prône.

Dans la rue Sidi Fatah encore, et à l'angle de la rue Sahraoui, se trouve la zaouïa de Sidi ben Aïssa, à l'intérieur de laquelle est inhumé le patron local de la confrérie des Aïssaoua.

La vie de Sidi Fatah et celle de Moulay el-Mekki, telles que nous les avons exposées, tiennent sans doute plus de la légende que de l'histoire. Mais elles font partie du patrimoine moral de notre ville et, à ce titre, méritent de ne pas être oubliées.

II. — Sidi Larbi ben Sayah, Sidi Makhlouf, Lalla Aïcha Tabernoust et Lalla Qadiya

L'impasse Sidi Larbi ben Sayah s'ouvre sur le côté sud du boulevard El-Alou entre les rues El-Gza et Sidi Fatah. Longue de 25 mètres seulement, elle conduit à une minuscule place, sur laquelle se trouve la zaouïa du saint dont elle porte le nom, une des deux zaouïas de la confrérie des Tijaniyn dans notre ville.

Sidi Larbi ben Sayah est mort à Rabat en 1891, à l'âge de 77 ans. Il habitait une maison qui existe encore, à côté de son sanctuaire. Une tradition témoigne de la puissance qu'on lui reconnaissait de son vivant. Sa demeure était contigüe à celle d'un riche habitant

Rbati, El-Hajj Abbas ben Bargach. Un beau jour, celui-ci fit surélever son immeuble, mais en ménageant dans les murs des fenêtres, d'où la vue plongeait chez son voisin. Sidi Larbi invita El-Hajj Abbas à suspendre ses travaux ou, du moins, à murer les fenêtres ; ce dernier n'en fit rien. Vivement irrité, le saint le chargea du poids de sa malédiction et lui prédit que la nouvelle construction ne serait jamais terminée. Quelques jours plus tard, El-Hajj Abbas tomba malade et mourut. Les travaux par lui entrepris furent arrêtés et, en 1905, personne n'avait encore osé lesachever. On disait que si des ouvriers essayaient d'y travailler, ils tomberaient des échafaudages et se tueraient. Cependant, à l'heure actuelle, aucune des maisons du quartier n'est inachevée.

La zaouïa de Sidi Larbi ben Sayah constitue l'ensemble le plus complet de ce genre de fondation à Rabat. Elle comprend en effet : le tombeau du saint, une salle de prières, avec une cour et un minaret, une mida — c'est-à-dire des latrines — et plusieurs chambres d'hôtes, car c'est aujourd'hui un lieu de pèlerinage fréquenté. Seuls les Musulmans ont le droit d'y pénétrer, mais on peut, de l'extérieur, en saisir les principaux éléments. Le porche d'accès, avec des grilles de bois dont les barreaux se terminent par des pointes dorées en fer de lance, le toit de tuiles vertes de la qoubba et le minaret aux lignes sobres, font de l'ensemble une œuvre originale et pittoresque.

La rampe, la place et le borj Sidi Makhlof sont plus connus que l'impasse Sidi Larbi ben Sayah. Sidi Makhlof est un saint dont la tombe se trouve dans un petit cimetière où l'on enterrait autrefois les gens morts en mer ou hors des murs de la ville et situé à l'extrême est de la médina. D'origine israélite, il se convertit de bonne heure à l'Islam, apprit le Coran,

s'adonna aux études musulmanes et se montra un étudiant si zélé qu'il obtint la faveur divine.

Ses camarades résolurent d'éprouver sa puissance et vinrent, un jour, le chercher pour l'emmener à une partie de plaisir. Le jeune taleb ne voulut rien entendre avant d'avoir fini ses prières, puis accepta leur proposition. Mais, avant de sortir de chez lui, il « prit congé du mur de sa chambre comme s'il partait en voyage » et le mur lui répondit :

— « Dieu fasse que je sois ton soutien demain, jour du jugement dernier ».

Les tolba tremblèrent devant un pareil miracle. D'autres étudiants, qui n'avaient pas assisté à cette scène, vinrent les rejoindre et, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui le tombeau de Sidi Makhlouf, voulurent à leur tour éprouver leur compagnon :

— « Toi, dont la maison est avec Dieu, lui dirent-ils, nous te prions de nous faire assister à quelque spectacle dans le fleuve ».

Makhlouf demanda alors à l'un d'eux d'aller acheter un pain de l'autre côté du Bou Regreg, sur la rive de Salé, et comme il n'y avait pas de barque :

— « Descends la pente, dit-il, invoque Sidi Mohammed, dis-lui que tu fais une commission pour Sidi Makhlouf et il t'ouvrira un chemin ».

Le taleb obéit et, arrivé au bord de l'oued, invoqua le Prophète qui lui répondit : « Allons, passe ». Et aussitôt les flots s'entrouvrirent devant lui. Les tolba, émerveillés, sollicitèrent humblement le pardon et la protection de Sidi Makhlouf.

Lalla Aïcha Tabernoust est le nom que porte, non pas une rue, mais une modeste petite mosquée, sise à l'entrée de la rue Bouqroun, à l'angle des rues Sidi El-Ghazi et Ferran Zitouna. L'historien rbati Mohammed Bou Jendar rapporte que c'était une Andalouse, célèbre par ses vertus, son savoir et sa sainteté, et dont

les **Moriscos** avaient amené le corps avec eux, lorsqu'ils étaient venus au Maroc, au début du XVII^e siècle. Mais la légende, recueillie par un de nos compatriotes, il y a plus de 40 ans, est toute autre. Si on l'en croit, Lalla Aïcha Tabernoust était la fille d'un Berbère et d'une femme de Rabat, d'origine andalouse. A l'âge de la puberté, elle perdit son père et sa mère et se livra à la débauche pendant deux ans. Cependant, elle racheta ses fautes en se montrant compatissante et pleine de bonté pour une petite fille, conformément aux leçons du Prophète, qui recommande d'éviter toute envie aux fillettes comme aux femmes enceintes.

Aussi, lorsqu'elle mourut, les archanges Azraïl et Jébraïl vinrent l'ensevelir, après avoir lavé son corps avec de l'eau du Paradis, qui répandit une odeur délicieuse, non seulement dans sa maison, mais encore dans toute la ville. On éleva sur sa tombe une qoubba, transformée plus tard en mosquée. Lalla Aïcha Tabernoust devint « une sainte parmi les saintes », invoquée surtout par les femmes stériles, les fiévreux et les tuberculeux.

Le borj Lalla Qadiya s'élève le long du quai Léon Petit. C'est une puissante tour carrée, qui a reçu le nom d'une pieuse femme, sœur de Lalla Treda, dont le corps repose à l'intérieur de la mosquée El-Guez-zarin, rue des Consuls. Le sanctuaire de Lalla Qadiya, tout voisin du borj, est des plus vénérés ; en 1920 encore, on y disait des prières comme dans une mosquée. Les hajji qui revenaient de La Mecque, y passaient la nuit de leur arrivée, racontant leur voyage à leurs amis, en buvant du thé, assis sur des nattes. Un grand palmier s'élève à côté ; avec ses feuilles, on faisait autrefois des nœuds pour se protéger des maladies et des démons.

Le culte, témoigné aux saints dont nous venons de

rappeler la légende, n'est peut-être pas toujours absolument conforme aux prescriptions du Coran, mais c'est un besoin des humains que de croire au merveilleux. En tous les cas, il témoigne indiscutablement de la profonde piété des Rbatis.

III. — La rue Moulay Ibrahim L'impasse Sidi Tlemsani Les marabouts du cimetière d'El-Alou

La rue Moulay Ibrahim, en plein centre de la médina, s'ouvre sur le côté ouest de la rue des Consuls. On y voit, à l'angle de la rue Zaouïa el-Gharbiya, la qoubba du saint vénéré dont elle a reçu le nom. Ce tombeau attire l'attention tant par sa porte, ornée d'un abondant décor de plâtre sculpté que par une élégante fenêtre, entourée d'un encadrement de bois à peintures florales.

Moulay Ibrahim est généralement considéré comme le patron de Rabat. Fils de Sidi Qacem el-Alami, il appartenait à une famille de chorfa de Salé et vivait au XVII^e siècle. Plusieurs versions différentes rappellent les conditions dans lesquelles il serait venu s'installer à Rabat. D'après une légende, lorsqu'il était encore tout enfant, sa mère, qui l'avait mis dans son berceau à Salé, le retrouva ensuite à Rabat chez un de ses oncles. D'autres prétendent que, dans son jeune âge, Moulay Ibrahim était sujet à des crises nerveuses et se rendait fréquemment à Rabat, où il restait deux ou trois jours, stationnant à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui son tombeau. Ses frères venaient l'y chercher, mais il leur échappait pour revenir au même lieu, si bien qu'on finit par le laisser agir à sa guise. Enfin, pour d'autres personnes, Moulay Ibrahim

ne décida de se fixer à Rabat que dans les dernières années de son existence.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'il vécut dans notre ville, c'était une illuminé qui prédisait fréquemment l'avenir. Par suite, les Rbatis lui témoignaient une profonde déférence et lui donnaient des aliments et des vêtements ; d'aucuns éprouvaient même à son égard une crainte superstitieuse.

Selon une tradition, il serait tombé malade à l'endroit où il avait l'habitude de se tenir et des voisins l'auraient aussitôt recueilli chez eux. Il y aurait fait plusieurs miracles durant sa maladie et y serait mort à la fin du XVII^e siècle. On l'aurait inhumé dans la chambre où il habitait, séparée du reste de la maison et transformée en qoubba.

Une autre croyance veut que Moulay Ibrahim ait été enterré au cimetière d'El-Alou, où l'on voit encore un tombe appelée le « tombeau de Moulay Ibrahim ». Une trentaine d'années plus tard seulement, son corps, en parfait état de conservation, aurait été transporté dans la qoubba où il repose aujourd'hui. Cette version est sans doute la plus vraisemblable. En effet, le fqi Abd el-Ahmed er-Rondi affirmait jadis à l'un de nos compatriotes avoir vu entre les mains d'un parent du Saint une lettre du sultan Moulay Ismaïl prescrivant au caïd de Rabat de prendre toutes mesures utiles pour transporter le corps de Moulay Ibrahim.

Celui-ci était célibataire et ne laissa pas d'enfants. Aussi, plusieurs de ses héritiers collatéraux se disputèrent-ils ultérieurement les offrandes données à son tombeau. Le makhzen, saisi de l'incident, renvoya l'affaire au cadi de Rabat qui rendit un jugement, à la suite duquel intervint un arrangement amiable entre les intéressés. Il y a peu d'années encore, un moqaddem nommé par le cadi était chargé de l'admi-

nistration du tombeau de Moulay Ibrahim, dont le moussem se célébrait dans les cinq premiers jours des fêtes du Mouloud.

Dans l'impasse Sidi Tlemsani, toute voisine de la Grande Mosquée, se trouve le tombeau du saint dont elle rappelle la mémoire, un pieux lettré, très estimé de ses contemporains et mort aux environs de l'année 1766. La qoubba de Sidi Tlemsani, recouverte d'une coupole de briques et dont les murs sont défoncés d'arcs brisés et outrepassés, communique directement avec la salle de prières de Jama el-Kebir.

A l'histoire locale de notre ville se rattache encore le souvenir de plusieurs marabouts, qui n'ont pas leurs rues à Rabat, mais dont les tombeaux se trouvent au cimetière d'El-Alou.

C'est d'abord Sidi el-Hajj Abdallah el-Yabouri, qui repose au nord-est du cimetière, tout près de la plage et de la qasba des Oudaïa. Originaire d'Evora, en Portugal, et venu à Rabat on ne sait dans quelles conditions, ce saint était un homme de grand savoir et de grande vertu, très pieux et craignant Dieu. Installé « au sommet de la dune », c'est-à-dire aux environs de l'actuel boulevard El-Alou, il eut rapidement de nombreux disciples, attirés par sa réputation et qui devinrent comme lui savants et vertueux ; parmi eux aurait même figuré Sidi el-Hajj Ahmed ben Achir, le patron de Salé. Sidi el-Yabouri faisait souvent des miracles. C'est ainsi qu'à Sidi Ben Achir et pour lui permettre de venir facilement de Salé assister à ses leçons, il avait donné une amulette, qui lui permettait de marcher sur l'eau du Bou Regreg.

Sidi el-Yabouri est le patron de la rade et les marins l'implorent quand ils sont en péril. Il n'y a pas très longtemps, les gens de mer de Rabat célébraient son moussem comme leur fête patronale. Vers dix

heures du matin, ils arrivaient accompagnés de tambours, devant sa qoubba, sur laquelle était hissé un drapeau. Un bœuf était aussitôt égorgé et offert en partie à la famille du Saint. Dans la journée, des délégations de plusieurs congrégations se livraient à des exercices rituels. Puis, vers 18 heures, un repas réunissait les marins, les descendants du marabout et les membres des congrégations, qui passaient la nuit à jouer de la musique et à boire du thé. A cette occasion maintes aumônes étaient offertes par les Rbatis et partagées entre les parents de Sidi el-Yabouri.

En outre, plusieurs fois par an, les marins organisaient une nuit de réjouissances en l'honneur du Saint, « pour calmer la mer quand elle avait été trop longtemps mauvaise ». La qoubba de Sidi el-Yabouri était également un lieu de réunion pour les membres de la confrérie des Heddaoua qui, toujours dans la nuit du jeudi au vendredi, s'y rassemblaient pour y chanter d'interminables mélodies, en frappant d'énormes tambourins.

Une autre qoubba bien connue du cimetière d'El-Alou est celle de **Sidi et-Tourki**. Sans être l'objet d'un culte particulier, celui-ci compte cependant parmi les Saints du littoral, protecteurs des gens de mer. Joaillier venu d'Orient, il se débarrassa d'une perle qu'il avait dans le nez en allant prier au tombeau de Sidi Ben Achir à Salé. Installé à Rabat, il témoigna de la piété la plus grande et mourut en odeur de sainteté.

... La vie de tous ces pieux personnages, telle que nous l'avons résumée d'après les croyances populaires locales, tient beaucoup moins de l'histoire que de la légende. Celle-ci, du reste, présente une grande analogie avec celle des Saints et des patrons de tous les pays et de toutes les religions.

LA RUE DES CONSULS

La rue des Consuls est sans doute une des plus anciennes de Rabat.

Il est probable qu'au temps des Mérinides, du XIII^e au XV^e siècle, elle devait constituer la principale artère de la ville, d'ailleurs sensiblement moins étendue que la médina actuelle. Mais c'est seulement à partir du règne de Sidi Mohammed ben Abdallah (1757-1790) que les voyageurs ou les historiens nous donnent à son sujet des indications assez précises. Soigneusement pavée, ce qui était rare au Maroc et au XVIII^e siècle, elle s'appelait alors le Souq ou la rue du Marché, car elle était peuplée de nombreuses petites boutiques où se faisait la plus grande partie du commerce de la ville.

Elle aurait pourtant déjà mérité le nom qu'elle porte aujourd'hui. En effet, c'est là qu'habitaient les représentants au Maroc des nations étrangères. Les maisons des consuls de Suède, de Danemark, de Hollande y voisinaient avec celle du consul de France. Notre agent à Rabat était alors Louis de Chénier, et la gloire de son illustre fils explique les recherches auxquelles se sont livrés plusieurs érudits pour retrouver la demeure qu'il occupait. Celle-ci, grande et jolie, était situé au fond d'un cul-de-sac et sa façade donnait sur le Bou Regreg, avec vue sur Salé et le pays environnant. Cependant, la construction reposait sur un rocher, que baignaient les eaux du fleuve à marée

haute et il en résultait une grande humidité. En outre, au mois de janvier 1776, des pluies abondantes en compromirent la solidité, au point que Chénier dût l'évacuer en partie. Mais elle appartenait aux Habous, nullement pressés de faire les réparations nécessaires, si bien que notre consul dût y procéder lui-même, aux frais du roi de France. Ce n'est qu'en 1779 qu'elle fut remise en état et Chénier fit bien les choses. Du côté du Bou Regreg existait un passage qu'empruntait le Sultan lorsqu'il venait à Rabat ; aussi notre représentant fit-il orner la façade de sa maison « d'une architecture un peu régulière qui faisait un très bon effet ». Il lui en coûta « cinquante louis supplémentaires seulement », mais quand Sidi Mohammed passa devant l'habitation ainsi restaurée, il « s'arrêta à la vue de la maison » et en parut fort satisfait.

D'autre part, à l'extrême nord-ouest de la rue du Marché et à proximité de la place du Souq-el-Ghezel, étaient groupées les maisons des Juifs, qui débordaient même dans le quartier voisin d'El-Behira. En effet, l'emplacement du mellah d'aujourd'hui était alors occupé par des vergers. Le rapprochement des habitations juives et des maisons consulaires ne doit pas étonner ; c'était la règle autrefois d'installer les Chrétiens auprès des Israélites, quand ils n'avaient pas de fondouqs ou de quartiers particuliers.

De plus, au milieu des boutiques du Souq, s'élevait une qoubba vénérée, disparue aujourd'hui, celle de Lalla Fatma Treda. Selon la tradition, cette femme, célèbre par ses vertus et son savoir, aurait vécu et serait morte en Espagne ; sa dépouille aurait été apportée de la Péninsule par les Andalous, quand ils vinrent s'établir sur les bords du Bou Regreg vers 1610.

Dans les premières années du XIX^e siècle, la rue

du Marché perdit ses habitants juifs, car Moulay Sliman ordonna, en 1807, l'aménagement du mellah que nous connaissons aujourd'hui et dans lequel les Israélites de Rabat s'installèrent l'année suivante. A Moulay Sliman également est dûe la construction de la mosquée des Bouchers, Jama el-Guezzarin, ou la mosquée du Marché. Le sanctuaire fut édifié à l'emplacement de la qoubba de Lalla Fatma Treda et l'on y appuya la fontaine que l'on voit encore aujourd'hui. A cette époque, l'ancienne maison de Chénier existait toujours, mais désaffectée, car le consul de France s'était transporté à Tanger à la fin de 1795. Néanmoins, en 1817, elle fut mise à la disposition d'un de nos agents de Tanger, Delaporte, qui séjourna quelques mois à Rabat, pour négocier l'exportation en France d'une certaine quantité de blé.

Au temps de Moulay Abd-er-Rahman, qui régna de 1822 à 1859, la rue du Marché apparaissait comme la principale artère de l'agglomération. On y remarquait surtout, en dehors de la mosquée des Bouchers, deux fondouqs, des magasins, des boutiques et des échoppes de toutes sortes. Les forgerons et les teinturiers y voisinaient avec les fabricants de nattes et les tisseurs de soie ; devant les boutiques et sous les galeries des fondouqs, se pressait continuellement une foule vivante et bariolée, qui faisait de ce quartier l'un des plus animés de la ville. C'était réellement le centre de l'activité commerciale de Rabat.

Toutefois, le représentant de la France n'habitait plus la maison de Chénier. En 1846, le premier vice-consul nommé depuis que le consul général s'était installé à Tanger, ne put occuper cette demeure, en trop mauvais état. Le gouverneur de la ville lui offrit une autre habitation, très voisine, sise également sur le bord du Bou Regreg et au fond d'une impasse, celle aujour-

d'hui appelée « Impasse du Consulat de France ». C'était une assez vaste maison, qui comprenait, disposées autour d'un patio central, cinq pièces au rez-de-chaussée et sept à l'étage ; elle comportait en outre un petit jardin, avec un pavillon à deux arcades, donnant sur le fleuve. Nos représentants l'occupèrent jusqu'à l'établissement du Protectorat.

Mais, dès avant 1912, le Souq s'était transformé. En 1906, il était fermé à son extrémité nord-ouest par une porte, dite Bab Souq-el-Ghezel, qui le séparait de la place du même nom. Il se divisait d'ailleurs en deux parties. La plus voisine de cette place s'appelait Souq-et-Thaty, le marché inférieur et l'autre, Souq el-Fouqy, le marché supérieur ; une porte, Bab es-Souq marquait la limite entre les deux. Ces noms suffisent pour montrer que notre rue était encore le siège d'une grande activité commerciale. Les anciens fondouqs y existaient toujours et le nombre des boutiques n'avait pas diminué. La plupart de celles-ci étaient occupées par des fileurs de soie, des marchands de tissus et de cotonnades ; mais on y voyait aussi quelques bazars et quelques comptoirs de change et d'achats de papier, dont certains tenus par des Juifs. Par ailleurs, la rue s'était, peut-on dire, déjà européanisée. En effet, à côté des consuls chrétiens qui y résidaient toujours, s'était installée la Mission militaire française. De plus, presque tous les commerçants étrangers y avaient leurs magasins et il y existait même, depuis plus de dix ans, une petite chapelle, consacrée au culte catholique.

Bien petit sujet, dira-t-on, que celui de l'histoire d'une rue. On aura sans doute raison, mais il est peut-être néanmoins quelques Rbatis pour qui les vieilles rues, comme les vieilles maisons ou les vieux papiers, présentent un certain intérêt.

LES RUES DE LA VILLE EUROPÉENNE

I. — Celles des Diplomates

La plupart des rues de la ville européenne de Rabat portent des noms français, qui rappellent surtout, soit les provinces de la métropole ou les différentes régions de l'Union française, soit le souvenir de diplomates, de savants, de voyageurs, d'hommes politiques, de militaires, etc., qui ont bien servi leur pays. Nous nous proposons aujourd'hui de parler de plusieurs de ces diplomates, qui ont joué un rôle important au Maroc : Charles Tissot, Henri de la Martinière, Amédée Revoil, Georges Saint-René Taillandier, Henri Gaillard et Eugène Regnault.

La rue Charles Tissot part de la gare de la place Lyautey, longe la voie ferrée au nord et aboutit à l'avenue des Orangers. Tissot vint au Maroc en 1871, comme ministre plénipotentiaire de France, y exerça ses fonctions jusqu'en 1876 et témoigna dans son poste des plus sérieuses qualités professionnelles.

Cependant, il est plus connu par ses travaux archéologiques que par son rôle diplomatique. Il fut, a écrit de la Martinière, « l'initiateur de la science française au Maroc ». Pendant son séjour dans l'empire chérifien, il consacra une grande partie de son activité à des recherches sur la Maurétanie Tingitane, c'est-à-dire le Maroc romain. On lui doit notamment la restitution du

tracé des deux principales voies romaines du Maroc : celle de Tanger à Sala (Rabat), le long de la côte et celle de l'intérieur, de Tanger à Volubilis. Ses **Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie tingitane et son Itinéraire de Tanger à R'bat** ont rendu les plus grands services à tous ceux qui, après lui, ont étudié le Maroc des premiers siècles de l'ère chrétienne.

De la Martinière a donné son nom à une modeste artère, qui se trouve entre la rue Caillé et la rue de la République. A partir de la fin de 1898 et pendant environ deux ans, il fut premier secrétaire à la légation de France à Tanger ou chargé d'affaires par intérim et participa dans une large mesure aux efforts de notre diplomatie. C'est ainsi qu'il contribua efficacement à réduire le nombre de nos protégés, dont la multiplicité pouvait entraîner de graves inconvénients.

Mais de la Martinière était déjà venu au Maroc en 1882, envoyé en mission archéologique par le ministère de l'Instruction publique et par l'Institut. Grâce à un firman du Sultan Moulay Hassan, il put faire, pendant plusieurs années, un certain nombre de campagnes de fouilles à Lixus et surtout à Volubilis. A Lixus (Larache), il rechercha et mit à jour les anciens remparts de la ville phénicienne et, le premier, leva le plan de l'ancienne cité punique. A Volubilis, il découvrit plus de cent inscriptions latines, une petite tête de divinité, de nombreux fragments, deux caveaux et plusieurs tombeaux. Les résultats par lui obtenus lui valurent une médaille d'or à l'exposition universelle de 1889. C'est grâce aux travaux de Tissot et de la Martinière que le Protectorat a pu entreprendre méthodiquement la résurrection de Volubilis. Leurs noms dominent l'histoire de la recherche archéologique au Maroc, au XIX^e siècle et jusqu'en 1912.

D'autre part, de la Martinière a publié en 1919 un

livre remarquable, **Souvenirs du Maroc**. D'une lecture attachante, cet ouvrage renferme maints détails curieux et inédits, notamment sur le sultan Moulay Hassan, sur le monde diplomatique de Tanger et sur le makhzen chérifien.

La rue Revoil relie l'avenue des Touarga à la rue de Nîmes. Amédée Revoil ne passa guère qu'un an à Tanger, à la tête de la mission de France au Maroc, en 1900-1901. Mais il fut en 1906 le premier de nos représentants à la conférence d'Algésiras, où sa souple habileté l'emporta sur l'intransigeance allemande.

La rue Saint-René Taillandier longe l'immeuble de la Direction des P.T.T., entre l'avenue Moulay Hassan et la rue Mayer. Georges Saint-René Taillandier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France au Maroc, de 1901 à 1906, remplaça Revoil, nommé gouverneur de l'Algérie. Les premières années du XX^e siècle correspondent au début de la période que les historiens appellent « la crise marocaine ». C'est l'époque où le jeune sultan Moulay Abd el-Aziz se débattait au milieu de graves difficultés financières, qui favorisaient la désorganisation du pays et les rivalités des nations européennes.

Aussi Saint-René Taillandier se trouva-t-il mêlé à maintes négociations délicates. Nous reparlerons, dans un article ultérieur, de son séjour à Rabat en 1902, au cours duquel il mit le souverain marocain en garde contre certains projets des puissances étrangères, hostiles à la France. Dans les mois qui suivirent, il présida aux tractations, longues et difficiles, qui aboutirent à l'emprunt contracté en France par le Sultan en 1903.

Puis, après les accords franco-espagnol et franco-anglais de 1904, notre envoyé extraordinaire fut chargé, au début de 1905, de se rendre à Fès pour arrêter avec le makhzen tout un programme de réformes et de collaboration et en préparer la réalisation, mais par une

entente amiable et non par la force. On envisageait notamment la constitution d'une banque d'Etat, la création de routes et de lignes télégraphiques, etc. L'intervention de l'Allemagne, consécutive au débarquement de Guillaume II à Tanger, le 31 mars 1905, empêcha ces projets d'aboutir et Saint-René Taillandier quitta définitivement le Maroc aussitôt après la conférence d'Algésiras.

Un livre, qu'il a publié en 1930, *Les origines du Maroc français*, expose de façon très complète et très vivante l'œuvre par lui accomplie durant les cinq années de sa mission.

La rue Henri-Gaillard, qui réunit la place Maginot et la rue Jouinot-Gambetta, évoque le souvenir d'un des meilleurs collaborateurs de Saint-René Taillandier. Gaillard avait débuté à Tanger en 1895, comme élève-drogman à la légation de France. Il géra ensuite notre vice-consulat de Casablanca, puis fut chargé de celui de Fès en 1900. Dans ce poste, qu'il occupa jusqu'en 1912, il donna toute sa mesure et rendit les services les plus distingués à la politique française. On sait qu'il fut le premier secrétaire général du Protectorat.

La rue Regnault, sise entre les avenues Moulay Hassan et Moulay Youssef, a reçu le nom de notre dernier envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au Maroc. Successeur immédiat de Saint-René Taillandier, Eugène Regnault eut à surmonter de graves difficultés. D'une part, il lui fallut déjouer les intrigues de l'Allemagne, qui ne cessait de manifester à notre égard une sournoise hostilité. D'autre part, la situation intérieure du Maroc rendit l'exercice de ses fonctions particulièrement délicat. Moulay Abd-el-Aziz dût en 1908 céder le pouvoir à son frère, Moulay Hafid qui, menacé dans Fès, fut en 1911 sauvé par les troupes du général Moinier. Dans ces circonstances difficiles, Regnault sut

se montrer à la hauteur de la situation et, le 30 mars 1912, à midi, il achevait sa tâche en signant à Fès, avec le sultan Moulay Hafid, le traité de Protectorat.

...Souhaitons que nos concitoyens, en passant dans les rues dont nous venons de parler, aient une pensée pour les diplomates dont elles évoquent la mémoire et dont l'œuvre au Maroc mérite de n'être ignorée d'aucun Français.

II. — Celles des dynasties et des Sultans L'avenue des Touarga.

Il serait évidemment très exagéré de prétendre que la nomenclature des rues de la ville européenne de Rabat évoque toute l'histoire du Maroc. Cependant, plusieurs de ces rues rappellent le souvenir de certaines dynasties, ou de quelques souverains, parmi ceux qui ont présidé aux destinées du pays.

La rue **Moulay-Idriss**, entre les rues Henri-Popp et de Volubilis a, si l'on en croit les archives des Services municipaux, reçu le nom de la ville sainte du Zehroun. Mais elle fait également penser aux deux souverains, Idriss I^{er} et son fils Idriss II, qui ont régné avec éclat sur le Maroc, de 788 à 828. C'est à Idriss I^{er} et non à Idriss II, comme on le croyait jusqu'à ces dernières années, que serait dûe la fondation de la ville de Fès. D'autre part, le même Idriss I^{er} soumit et convertit à l'Islam les populations chrétiennes, juives et païennes, qui habitaient alors les régions proches de notre cité, au sud du Bou Regreg.

La rue des **Almohades** réunit l'avenue du Père de Foucauld à la rue non dénommée qui borde la mosquée de Hassan à l'ouest. Elle rappelle la plus grande des dynasties berbères, non seulement du Maroc, mais de toute l'Afrique du Nord. En effet, les Almohades ont

été, au XII^e siècle, maîtres de l'Espagne musulmane et du Maghreb, depuis l'Atlantique jusqu'à Tripoli.

Le troisième calife de la dynastie a donné son nom à l'**Avenue Yaqoub el-Mansour**, qui longe l'enceinte du méchouar, du collège Moulay Youssef à l'avenue Jean-Mermoz. El-Mansour a été le fondateur de la ville de Ribat el-Fath, qui est à l'origine de notre cité. Nous avons déjà exposé l'œuvre réalisée de ce puissant souverain, dont on sait qu'il fit construire la mosquée de Hassan, l'enceinte de la ville et la porte de la qasba des Oudaïa.

Il était juste qu'une artère de Rabat rappelât la mémoire de Yaqoub el-Mansour, mais cette avenue, où pas un arbre n'est planté et qui n'a même pas de trottoirs, paraît bien modeste pour un si grand calife. Nos édiles auraient sans doute pu faire un choix plus heureux.

Les Mérinides ont également leur rue, à côté de celle des Almohades, leurs prédecesseurs immédiats sur le trône du Maroc et dont ils ont été les fidèles imitateurs. Cet hommage était bien dû aux Sultans qui, au XIV^e siècle, ont fait édifier Chella et la Grande Mosquée de la médina.

La rue des Saadiens, toujours dans le même quartier, entre celles des Mérinides et des Alaouides, fait songer aux Chérifs qui régnèrent sur le Maroc pendant plus de cent ans, aux XVI^e et XVII^e siècles. Cependant, les Saadiens n'ont guère laissé à Rabat de souvenirs de leur domination, du reste purement nominale à l'époque de la République du Bou-Regreg.

Les Alaouides enfin, maîtres du Maroc depuis le XVII^e siècle, ont aussi donné leur nom à une rue de la ville, voisine de celles des autres dynasties. Originaires du Tafilalet, ils descendent du Prophète, comme les Idrissides et les Saadiens. Le souvenir de plusieurs

d'entre eux est étroitement lié à l'histoire de Rabat. Moulay er-Rechid a fait construire le Château-neuf, devenu la prison du boulevard El-Alou et la muraille qui sépare le jardin des Oudaïa de la place du Souq el-Ghezel. A Moulay Ismaïl, le contemporain de Louis XIV, dont il souhaita d'épouser une fille, on doit le petit palais qui abrite le musée de la qasba des Oudaïa. D'autre part, nous verrons plus loin tout l'intérêt que porta Sidi Mohammed ben Abdallah à notre ville, où il fut inhumé en 1790 dans une qoubba du palais impérial. Néanmoins deux voies de Rabat seulement portent des noms de souverains alaouites.

L'avenue Moulay-Hassan, entre Bab er-Rouah et la place de la mosquée Es-Sounna — à l'extrémité nord de l'avenue des Touarga — est une des belles artères de la ville.

Moulay Hassan passa la plus grande partie de son règne à parcourir le Maroc pour faire payer l'impôt ou maintenir l'ordre. Son effort continu et sa volonté ont fait de lui un des meilleurs souverains de la dynastie. Il mourut en campagne, en 1894, mais son corps fut ramené à Rabat et repose à côté de celui de son ancêtre, Sidi Mohammed ben Abdallah.

L'avenue Moulay Youssef part de la gare pour aboutir à l'avenue Moulay Hassan, tout près de Bab er-Rouah. Père du Sultan actuel, Moulay Youssef, mort en 1927, fut un souverain sage et juste, d'une piété exemplaire.

L'avenue des Touarga est une des voies les plus fréquentées de Rabat, puisqu'elle conduit à la Résidence Générale, mais beaucoup de nos concitoyens ignorent sans doute l'histoire de ceux dont elle porte le nom.

Au début du XX^e siècle, les Touarga constituaient une sorte de milice ou tribu militaire, au service du

Sultan. Ils habitaient alors à l'intérieur de l'enceinte du méchouar, le long de la muraille qui borde les avenues Yaqoub el-Mansour et Jean-Mermoz ; aujourd'hui encore du reste, cet endroit s'appelle le quartier des Touarga. Leur origine était double : les uns descendaient des Abid, la garde noire créée par Moulay Ismaïl, les autres, des Ahl Sous, ou contingents originaires du Sous et des contrées voisines ; tous portaient le nom d'une fraction de ces derniers. Leur installation à Rabat remonte à l'époque de Sidi Mohammed ben Abdallah.

Au nombre de 1.500 fantassins et 50 cavaliers, les Touarga étaient placés sous l'autorité d'un commandant en chef, le caïd et-Touarga, assisté d'un khalifa, de caïds mia et de moqaddems. Ils étaient chargés de veiller sur le Dar el-Makhzen et ses dépendances. En outre, ils devaient défendre la ville de Rabat contre les attaques des Zaer et fournir des escortes aux voyageurs de marque et aux convois du makhzen. Ces occupations, peu absorbantes en raison de leur effectif, leur laissaient de nombreux loisirs. Aussi beaucoup d'entre eux exerçaient-ils, en dehors de leur service, de véritables professions, telles que marins des barcasses du port, artisans ou ouvriers de toute sorte. Ils en avaient d'autant plus besoin que leurs soldes étaient particulièrement modestes. En effet, en 1905, si le caïd en chef touchait 500 francs par mois, la solde mensuelle des caïds mia était seulement de 12 fr. 50, celle des moqaddems, de 5 francs à peine et celle des simples soldats, encore inférieure.

...On a parfois tendance aujourd'hui à remplacer les noms de rues anciens et locaux. Il faut espérer qu'il n'en sera pas de même à Rabat et que notre ville conservera le souvenir des dynasties et de quelques uns des Sultans qui ont fait la grandeur du pays.

LES PLACES DU SOUQ EL-GHEZEL ET DU SOUQ EL-HAD

La place du Souq el-Ghezel, le marché de la laine, est celle où aboutissent le boulevard El-Alou, le chemin de la plage, la rue des Consuls et le quai Léon-Petit.

Elle a certainement existé dès le XII^e siècle, mais c'était alors un simple terrain nu, qui marquait l'entrée du ribat almohade, l'actuel qasba des Oudaïa. On imagine volontiers le calife Abd el-Moumen la traversant, lorsqu'il quittait sa forteresse du Bou Regreg en cortège solennel. Vêtu de blanc comme toujours, le souverain était suivi d'un serviteur qui portait son étendard blanc, flottant au milieu des autres étendards multicolores des tribus. Il s'avancait à cheval, accompagné des hauts personnages de sa famille, des cheikhs almohades et des tolba, tandis que battaient les timbales et les tambours. Un semblable spectacle, ayant pour décor les murailles de la qasba devait être particulièrement imposant.

Au temps des Mérinides, des Beni Ouattas et des premiers Saadiens, c'est-à-dire de la fin du XIII^e siècle au début du XVII^e siècle, la place du Souq el-Ghezel partagea l'effacement de la ville de Rabat. Mais elle devint l'un des endroits les plus animés de l'agglomération, à l'époque de la République du Bou Regreg. Plus vaste qu'aujourd'hui, car elle s'étendait en outre sur l'emplacement du musée et du jardin des Oudaïa,

on l'appelait la place du Figuier. C'était une sorte de terrain neutre, que se disputaient les habitants de la qasba et ceux de Salé-le-neuf. Bien des combats s'y déroulèrent et l'on y creusa même des fossés, bordés de petits bastions, pour faciliter la défense. Dans sa partie basse, se trouvaient les Cananettes, le marché où les captifs chrétiens étaient exposés à la curiosité des acheteurs éventuels et de toute la population.

Avec l'installation des Alaouides à l'estuaire du Bou Regreg, notre place retrouva le calme. Les historiens du XVIII^e siècle la mentionnent à peine mais, au XIX^e siècle, elle devint un des lieux les plus fréquentés de Rabat. Entre 1820 et 1830, on y construisit la fontaine accolée à l'ancien hôtel Transatlantique, à l'angle du boulevard El-Alou et restaurée en 1912, ainsi qu'en témoigne une plaque alors apposée par les soins des Services municipaux. Vers le milieu du siècle et deux fois par semaine, s'y tenait déjà le marché des laines et aussi celui des cuirs, au milieu d'une foule dense d'acheteurs et de vendeurs, dont les discussions passionnées amusaient les rares voyageurs européens de l'époque. L'endroit n'était d'ailleurs pas sans danger pour les Chrétiens ; en 1845, l'allemand Barth y fut injurié et menacé, alors qu'il était en train de dessiner la porte de la qasba des Oudaïa et bien qu'il eut l'autorisation du caïd de la ville.

Sous le règne de Sidi Mohammed ben Abd er-Rahman (1859-1873), la place du Souq el-Ghezel était un lieu de réunion et de réjouissances pour les habitants de Rabat, comme actuellement la place Jemaa el-Fna, à Marrakech. Au déclin du jour, les conteurs y attiraient les flaneurs et leur verve provoquait la curiosité et les rires de la foule. A côté d'eux, un homme se frappait le crâne à coups de hache, à la grande admiration des spectateurs, qui lui donnaient de menues aumônes.

Un manège de balançoires obtenait le plus grand succès. Les enfants, les hommes, les vieillards même prenaient place, pour quelques centimes, dans les frustes fauteuils de bois de la machine, dont deux robustes Bédouins tournaient avec ardeur la manivelle. Les enfants poussaient des cris de terreur, tandis que les vieillards, mollement enlevés dans l'espace, souriaient avec un air d'extase et de bonté. Mais les riches bourgeois dédaignaient ces plaisirs et préféraient aller se promener dans le cimetière voisin d'El-Alou, pour s'y reposer des fatigues de la journée.

...Bien différente était la place du Souq el-Had, sise devant la porte du même nom, où viennent aboutir maintenant les avenues des Orangers et de Témara et le boulevard Gouraud. Vers 1880, s'y tenait chaque dimanche le marché le plus animé et le plus fréquenté de la ville. On pouvait y acheter des animaux, aussi bien des chevaux, des mulets et des charmeaux que des bœufs, des moutons et des chèvres. S'y vendaient également tous les produits des champs et des jardins, les articles d'alimentation les plus divers, des vêtements, des étoffes, des armes, des bijoux, etc. On y trouvait même des esclaves, hommes et femmes, presque tous des noirs originaires du Soudan. Les prix étaient d'ailleurs des plus modérés, puisqu'une nègresse, accompagnée d'un enfant déjà grand, ne valait pas plus de soixante douros, soit trois cents francs.

Aujourd'hui, la place du Souq el-Had n'est plus qu'un simple carrefour, toujours animé d'ailleurs, en raison de la proximité du marché de gros et du marché central ; néanmoins nos édiles ont cru inutile de lui donner un nom. Quant à la place du Souq el-Ghezel, elle justifie pleinement son appellation, puisque le marché aux laines s'y tient encore deux ou trois fois par semaine. Mais l'une et l'autre appartiennent à la petite histoire de notre ville.

LES ÉPIDÉMIES A RABAT

Durant ces dernières années, on a beaucoup parlé, à Rabat comme dans tout le Maroc, de graves épidémies. Ce n'était malheureusement pas une chose nouvelle et, dans les siècles derniers, l'actuelle capitale du Protectorat a maintes fois été atteinte, sinon par le typhus, du moins par la peste et le choléra.

En 1678, la peste sévit avec une violence extrême dans l'empire chérifien et un nombre considérable de décès se produisit à Marrakech. Il semble qu'à Rabat, la population en souffrit peu ; notre compatriote Mouette, qui y était alors esclave, signale seulement la mort d'un captif français et de sa maîtresse, la femme d'un riche bourgeois de la ville.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, de nouvelles épidémies de peste affectent tout le Maroc et, cette fois, Rabat est durement touchée. La maladie fait son apparition à la fin du mois de mai 1742. Les quelques Chrétiens qui demeurent sur les bords du Bou Regreg s'empressent aussitôt d'accumuler des provisions et s'enferment dans leurs maisons, pour n'en sortir qu'une fois le danger passé ; ce fut pendant longtemps leur moyen habituel d'éviter la contagion. Le fléau atteint son point culminant au mois d'octobre ; il meurt alors, dans les deux villes de Rabat et de Salé, de vingt-cinq à trente personnes par jour. La peste se manifeste encore au mois de mai 1749, mais de façon moins violente et le

nombre des décès quotidiens ne dépasse pas sept ou huit. L'épidémie, éteinte au mois d'août, reprend l'année suivante, toujours en mai, et dure quatre mois, mais relativement bénigne, puisqu'il ne se produit guère que deux décès chaque jour. Bien des centres du Maroc furent alors beaucoup plus éprouvés.

Deux autres épidémies de peste, les plus graves de toutes, frappent Rabat, comme l'ensemble du pays, en 1799 et 1819. En 1799, le mal se révèle vers le 13 avril et, quelques jours plus tard, le sultan Moulay Sliman, qui traverse la ville pour aller réprimer une révolte des Abda, en repart avec précipitation, le lendemain même de son arrivée. Au mois de mai, il meurt quotidiennement cent personnes et la consternation règne dans la ville. La situation s'aggrave encore au mois de juin ; le nombre des décès s'élève journallement à cent cinquante et, le 3 juin, on compte même deux cent soixante victimes. A la fin du mois, il meurt encore soixante-cinq ou soixante-six personnes par jour et la peste ne disparaît complètement qu'au début d'août. Comme précédemment, les Européens qui n'ont pas quitté le pays ont amassé des vivres de toutes sortes et sont restés enfermés dans leurs demeures. Un seul d'entre eux est mort, un Génois qui, par bravade, n'a pris aucune précaution. Beaucoup de Musulmans ont abandonné leurs maisons pour se retirer dans d'autres villes ou à la campagne. Dans l'ensemble les femmes ont été plus touchées que les hommes et l'on assure que l'agglomération a perdu 20.000 habitants, soit les deux tiers de sa population.

L'épidémie de peste de 1819, bien que moins violente, entraîne cependant, au mois d'avril, celui de l'acmé, de quarante à cinquante décès par jour.

Dans la suite du XIX^e siècle, c'est le choléra qui exerce ses ravages à Rabat. La ville en est atteinte une

première fois en 1855 ; on y compte au total 6.000 décès, dont 1.500 dans le mellah. Parmi les morts, figurent le caïd Es-Souissi, l'administrateur des douanes, Mohammed Benzacour, et huit marins européens.

Une nouvelle attaque du fléau se produit en 1868. Le premier décès survient le 9 juin, deux jours plus tard qu'à Salé, et l'évolution de l'épidémie y suit une marche très irrégulière, avec des recrudescences et des diminutions successives. Les cas sont foudroyants et les hommes tombent pour ne plus se relever : partout gisent des cadavres, dans les rues, sur les places et même dans les barques qui traversent le Bou Regreg. Le mal disparaît au bout de quarante jours et le dernier décès se produit le 17 juillet. Trois Européens sont morts en quelques heures : le vice-consul d'Espagne, un Anglais de passage et un jeune commerçant français. Le mellah est presque épargné, mais une mehalla chrétienne, campée à quinze kilomètres de la ville est décimée. Le choléra se manifeste encore à Rabat en 1877-1878, moins violent et qui, cette fois, atteint surtout le quartier israélite.

Si l'on en croit les érudits qui ont étudié la question — et notamment le regretté docteur Renaud, de Rabat, à qui nous avons emprunté la plupart des détails ci-dessus — il semble qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles, les épidémies de peste n'aient frappé le Maroc et Rabat, qu'après avoir préalablement sévi en Egypte et dans la régence d'Alger. Quoi qu'il en soit, le traitement alors préconisé par les médecins marocains consistait à appliquer, sur les bubons et charbons, des emplâtres de gomme ammoniaque, de suc de feuilles de cactus opuntia et parfois d'huile d'olive. L'huile d'olive, d'ailleurs, était considérée par les Européens comme le meilleur moyen d'éviter les piqûres de puces, par lesquelles la peste se transmet le plus souvent. Il fallait en faire des

frictions quotidiennes sur tout le corps, pendant une période prolongée, et suivant une méthode très précise, qui devait être suivie avec la plus grande exactitude.

Un semblable traitement était du reste fort ancien. Bien qu'il ait donné jadis de bons résultats, nous croyons cependant que, le cas échéant — ce qu'à Dieu ne plaise! — nos concitoyens feraient mieux d'avoir recours aux conseils éclairés des médecins du Service de l'Hygiène, qui ont tant fait au Maroc pour prévenir et combattre les épidémies.

LES ALOSES DU BOU REGREG

Les alooses du Bou Regreg appartiennent à la petite histoire de notre ville. Si étonnant que le fait puisse sembler à première vue, il n'en est pas moins certain. Pour s'en rendre compte, il suffit de lire l'intéressant et savant ouvrage de M. L. Brunot, *La mer dans les traditions et les industries indigènes à Rabat et Salé*, ouvrage paru il y a près de trente ans, et auquel nous empruntons les éléments de ce récit.

Dans une fetoua, ou consultation juridique, le commentateur de Sidi Abd er-Raman Elfassi écrit qu'en principe l'eau des fleuves n'appartient à personne, qu'elle est publique et que nul plus qu'un autre n'a le droit d'y pêcher. Néanmoins, le Sultan peut, dans un but d'utilité publique, déclarer bien makhzen ou domanial et non propriété privée les poissons pris dans les barrages. C'est très vraisemblablement ce qui a été fait pour les alooses du Bou-Regreg qui, par la suite, ont été constituées en habous. Une semblable mesure paraîtra peut-être contraire au droit malékite, strictement interprété, mais se justifie cependant par la longue durée d'un état de fait. D'ailleurs, il s'agit de poissons migrateurs, auxquels on reconnaît généralement un caractère sacré, et ce caractère peut expliquer en partie la situation.

Quoi qu'il en soit, le habous des alooses du fleuve de Rabat a été constitué, il y a plus de deux siècles, en

faveur de la Grande Mosquée de Salé, par un dahir du sultan Moulay Ismaïl, en date du 3 novembre 1701. Ce texte attribue au sanctuaire « la totalité des revenus des gués de l'oued... gués aménagés pour la pêche du poisson dans tous les endroits connus de l'oued en question ». Il semble en l'espèce être question de toutes sortes de poissons mais on sait que l'aloise se pêche en installant sur les gués ou aux endroits les plus resserrés du cours du fleuve, des barrages qui arrêtent le poisson dans sa migration. Il ne peut donc s'agir que des aloises. D'ailleurs un autre dahir, également de Moulay Ismaïl et du 10 mars 1712, vise expressément la pêche des aloises, constituées en habous perpétuel, qu'un nommé El-Hajj Mohammed Marinou est chargé de gérer, en qualité de nadir, c'est-à-dire d'administrateur.

Ultérieurement, et sans qu'on sache en vertu de quelle décision, les habous de la Grande Mosquée de Rabat ont partagé avec ceux de Salé les revenus de la pêche des aloises dans le Bou Regreg. Cette situation remonte à une date qu'on ignore, mais existait déjà en 1808. Une légende, bien connue en médina, l'explique d'une façon très simple : une jeune fille de Rabat, belle et vertueuse, fut demandée en mariage par un prince, mais elle mit pour condition à son union que les aloises du Bou Regreg seraient constituées en bien habous, en faveur des marins, des bateliers, des pêcheurs et des artilleurs de Rabat. Il est possible que d'autres raisons aient déterminé la décision prise.

Un document, qui date de 1876, c'est-à-dire des premières années du règne de Moulay Hassan, nous apprend que les poissons pris dans les barrages revenaient à l'administration des habous, mais que les riverains et les particuliers avaient le droit de pêcher à la ligne. Toutefois, sans doute pour éviter une baisse des prix de vente, on percevait au marché, en faveur des habous,

un droit de un quart sur toutes les aloses provenant de la pêche à la ligne. C'était là un véritable droit de protection pour maintenir les revenus des deux Grandes Mosquées.

Sous le règne de Moulay Abd el-Aziz, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, de très nombreuses concessions gracieuses — des tenfidas — furent accordées à des particuliers. Des Chérifs, des caïds, des pachas, des imams, des tolba, des lecteurs du Coran, de Rabat ou de Salé, se virent octroyer la concession d'une ou deux aloses chaque jour, pendant tout le temps de la pêche. Le nadir de Rabat se plaignit à maintes reprises de la diminution de ressources qui en résultait pour son administration.

Une réglementation était nécessaire pour fixer le mode de distribution du poisson entre tous les ayants-droit ; un dahir de Moulay Abd el-Aziz y pourvut. En vertu de cette décision du Sultan, les administrateurs des habous étaient invités à ne donner aucun poisson avant d'avoir récupéré le prix des filets et les dépenses y afférentes. Puis, du produit de la pêche quotidienne, ils devaient diminuer les dépenses du jour et prendre pour eux le quart de ce produit. Les trois autres quarts étaient distribués d'abord à la famille de Moulay er-Rechid, un oncle du Sultan, dont la concession ne devait jamais être diminuée et ensuite aux magistrats de Rabat et de Salé, cadis et autres fonctionnaires ; mais si la pêche était insuffisante, tous ceux-ci ne percevaient leur dû que deux ou trois fois par semaine. Enfin, après seulement, les imams des mosquées, les muezzins, les docteurs, les Chérifs et les simples particuliers touchaient leurs parts respectives.

En dépit de ce règlement, dont nous ne donnons pas le détail minutieux, les concessions d'aloises continuaient de constituer un abus flagrant. Le partage des

produits de la pêche fut à nouveau prévu, de façon très précise. Le premier coup de filet revenait aux Chérifs alaouites car, disait-on, les Chérifs béniront les pêcheurs et l'année sera bonne. Cependant on envoyait au Sultan les deux premiers poissons sortis de l'eau et le nadir des habous de Rabat en informait toujours son administration. Une de ses lettres est conçue en ces termes :

« ... le patron de la pêche de l'aloise nous a apporté aujourd'hui deux poissons pêchés dans l'oued des habous. Incontinent, nous les avons envoyés à la cuisine impériale et fortunée comme prémisses de l'année, suivant ainsi la coutume... »

D'autre part, les poissons qui se prenaient dans les filets du barrage appartenaient aux pêcheurs qui les retiraient. En outre, le patron de la pêche avait droit à chaque marée à deux grosses aloises. Le reste du poisson était vendu, quelquefois à Salé, mais le plus souvent à Rabat, par les soins du secrétaire du nadir des habous, assisté de l'intendant de la corporation des mariniers et de deux adoul. A la fin de chaque semaine, le produit de la vente, en quelque ville qu'elle eut été faite, revenait alternativement aux habous de Rabat et à ceux de Salé.

Les pêcheurs touchaient toujours leur part, mais les habous, par contre, avaient à satisfaire tous les bénéficiaires de tenfidas et, bien souvent, ne conservaient en définitive qu'une somme insignifiante. Il fallut, en 1913, un dahir qui supprima toutes les concessions, pour que la situation ancienne fut rétablie ; depuis lors, et aujourd'hui encore, les habous tirent chaque année un revenu très appréciable des aloises du Bou Regreg.

LA PIRATERIE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII^e SIÈCLE

Nous avons déjà vu qu'au temps de la République du Bou Regreg, la piraterie fut la véritable industrie des habitants de notre ville, auxquels elle rapporta des bénéfices considérables. Elle existait d'ailleurs antérieurement, à Salé, mais ni bien développée, ni bien dangereuse ; quelques rares navires s'abritaient dans le fleuve et, de temps en temps, s'emparaient d'un bateau chrétien isolé. Quand les Hornacheros et les Andalous furent installés sur les bords du Bou Regreg, ils se mirent, suivant l'expression d'un vieil auteur, à « brigander sur la mer », et le sultan de Marrakech se gardât bien de s'y opposer, car ils lui donnaient le dixième des hommes et des marchandises dont ils s'emparaient. En 1614, les pirates de La Mamora, c'est-à-dire Mehdiya, à l'embouchure du Sebou, chassés de leur refuge par les Espagnols, vinrent rejoindre les Moriscos et la course se développa rapidement.

C'est sur la rive gauche du fleuve, à Salé-le-neuf et à la qasba, qu'étaient établis les pirates connus sous le nom de « corsaires de Salé ». Les Hornacheros, grâce à leur fortune furent les armateurs, tandis que les équipages étaient composés d'Andalous et de renégats. Ces derniers venaient de tous les pays d'Europe et surtout des Pays-Bas. Musulmans par intérêt et non par conviction, ces « fieffés coquins », comme les appelle un captif

hollandais, connaissaient parfaitement la navigation et savaient se battre avec courage. Ils remplissaient à bord des navires tous les emplois importants, étaient charpentiers-calfats, chirurgiens, maîtres de hache, pilotes et naturellement raïs ou capitaines. L'un des plus célèbres fut un Hollandais, originaire de Haarlem, Jan Janssen, connu sous le nom de Morat raïs ou de caïd Morato, et qu'on appelle souvent l'amiral de Salé. Capturé en 1618, près des îles Canaries, il avait apostasié à Alger et se fit remarquer sur la côte du Maroc à partir de 1623. On le vit délivrer des sauf-conduits aux navires qui partaient pour la guerre ou la course et correspondre avec les Etats Généraux de La Haye, au sujet du règlement des prises. Souvent du reste, il se montrait bienveillant pour ses compatriotes, qu'il faisait parfois mettre en liberté quand ils avaient été capturés. Les équipages comprenaient aussi une petite troupe de soldats, bien armés, qui montaient les premiers à l'abordage des navires ennemis ; ces combattants étaient généralement des Andalous, mais parfois des Maures, poussés par l'espoir du butin. Enfin, la chiourme se composait d'esclaves.

Les pirates recevaient des ouvriers spécialistes et des matériaux d'Europe, principalement des Pays-Bas, qui leur envoyait les charpentiers, le bois, les mâts, les avirons et même « les chaînes toutes faites pour enferrer les Chrétiens ». Ils pouvaient ainsi construire certains de leurs navires à Salé-le-neuf, sur le bord de l'oued et à hauteur de la tour Hassan. C'étaient des bateaux légers et ronds, des fustes, des polacres, des pinques ou des tartanes, portant deux mâts et une énorme voilure, mais naviguant aussi à la rame et d'un faible tirant d'eau, à cause de la barre et des sables du Bou Regreg. L'effectif de cette flotte, assez variable, peut être estimé à une moyenne de trente à quarante

bateaux. La mauvaise navigabilité du fleuve favorisait les corsaires ; leurs petits navires franchissaient aisément la barre, qui arrêtait les lourds vaisseaux de guerre lancés à leur poursuite. Par ailleurs, tout à bord était sacrifié à l'attaque : l'équipage et les soldats étaient d'une extrême frugalité et les vivres réduits au strict minimum ; au contraire les canons étaient nombreux et les munitions abondantes.

Les corsaires du Bou Regreg étaient poussés par une haine violente contre les Chrétiens en général et par le désir de vengeance contre ceux de la Péninsule ibérique, qui les avaient expulsés. Ils s'attaquèrent d'abord aux Espagnols et par la suite s'en prirent aux autres nations d'Europe : la France, puis l'Angleterre furent, après l'Espagne, les principales victimes de la course. Les pirates ne manquaient pas d'audace ; ils fréquentaient les eaux britanniques et s'aventurèrent même jusqu'à Terre-Neuve. Non seulement ils couraient sus aux navires en mer, mais ils effectuaient aussi de hardies descentes à terre, d'où ils rapportaient captifs et butin. Comme l'a écrit Cervantès, l'auteur de *Don Quichotte*, « plus d'un a vu le soleil se coucher en Espagne, qui le voyait se lever au Maroc ».

Ce sont les habitants de la qasba, et d'abord les Hornacheros, qui ont été les premiers organisateurs de la piraterie, dont ils tiraient d'ailleurs de larges profits. Leurs gouverneurs s'occupaient, avec les capitaines de navires, de se procurer les agrès et les munitions nécessaires. Tous les habitants participaient aux frais et formaient des espèces d'associations en commandite ; les plus pauvres n'y engageaient que des sommes modestes qui, parfois, ne dépassaient pas dix ducats. Les bénéfices étaient partagés proportionnellement au capital engagé, après que les autorités eussent prélevé leur part ; c'est ainsi qu'en 1622, le caïd de la qasba et son secré-

taire, un nommé Moïse Saint-Jago, recevaient un cinquième de toutes les prises qui entraient dans le Bou Regreg, pour assurer l'entretien de la forteresse et de ses défenseurs. En 1622 également, un certain Ali ben Ali, serviteur du même caïd, captura un navire qui allait de Russie à Livourne ; il avait fait une opération fructueuse, car la cargaison de ce bateau comprenait plus de 3.000 peaux diverses, 152 tonneaux de saumon fumé, 92 tonneaux de caviar et 1.000 pièces de bois du Brésil, le tout d'une valeur de 160.000 florins.

Incontestablement, la qasba a tenu un rôle prépondérant à l'origine de la piraterie du Bou Regreg et, pendant un certain temps, elle fut véritablement maîtresse de la navigation. Par la suite, Salé-le-neuf y prit une part au moins égale ; la majorité des équipages y habitaient, les navires se construisaient et s'abritaient aux pieds de ses murailles, on y débarquait les prises et les captifs s'y vendaient.

C'est donc à Rabat et non pas à Salé que s'organisa la piraterie dans la première moitié du XVII^e siècle. On la considérait comme une des formes de la guerre sainte, mais les Moriscos n'y virent au début qu'un moyen de se venger des Espagnols, tout en réalisant de gros bénéfices. La situation géographique de l'estuaire du Bou Regreg, devenu depuis 1614 le havre musulman du Maroc atlantique le plus rapproché de l'Europe, et les difficultés d'accès de son port favorisaient les pirates. Cependant la course doit surtout son développement aux réfugiés d'Espagne, aux renégats et au concours de certaines nations chrétiennes, les Pays-Bas notamment, sans l'aide desquelles elle n'aurait pu se prolonger. Elle fit à cette époque la richesse de Rabat.

L'EXPÉDITION DE RAZILLY ET DU CHALARD A RABAT EN 1629

Nombreux furent, au temps de la République du Bou Regreg, nos compatriotes tombés entre les mains des corsaires de Salé-le-neuf ou de la qasba et retenus captifs sur les bords du Bou Regreg. A plusieurs reprises, des flottes françaises vinrent tenter de les délivrer.

C'est ainsi notamment qu'en 1629, Richelieu décide, sur les instances du Père Joseph, d'envoyer une expédition au Maroc. Celle-ci est confiée au chevalier Isaac de Razilly, assisté du capitaine de vaisseau Du Chalard. Elle comprend, outre deux pataches, sept vaisseaux, dont la **Licorne**, sous les ordres de Razilly et la **Renommée**, commandée par Du Chalard. Les deux officiers doivent négocier un traité de paix avec Moulay Abd el-Malek, le sultan saadien de Marrakech et, d'autre part, faire une démonstration devant Rabat, afin d'amener la République des pirates à relâcher les captifs français et à conclure une trêve.

La flotte part de la rade de Chef-de-Baie, près de La Rochelle, le 27 juin 1629, et mouille devant Rabat le 20 juillet suivant, à proximité du Château, la qasba des Oudaïa. Les canons de celle-ci tirent aussitôt « trois coups de canon en balles » sur les navires qui ont jeté l'ancre le plus près de la forteresse, mais heureusement sans les atteindre. Deux heures plus tard, une chaloupe de la **Licorne**, commandée par un lieutenant et chargée

d'une lettre de Razilly au gouverneur des Hornacheros de la qasba, Mohammed ben Abd-el-Qader Ceron, s'approche de la côte, à une portée de mousquet. Elle évite d'aller jusqu'à terre, où la missive du marin français est envoyée à l'aide d'un arc et d'une flèche. Razilly y annonce simplement sa venue au Maroc et son désir d'entrer en relations avec les autorités locales.

La réponse de Ceron, écrite en espagnol, souhaite la bienvenue à notre compatriote. Elle est apportée à la Licorne par une barque du port, à bord de laquelle se trouvent un certain nombre de capitaines corsaires. Ceux-ci sont reçus avec empressement par Razilly, qui leur fait visiter son vaisseau ; tous admirent la tenue du navire et des équipages et « les flammes et étendards de damas enrichis à perfection ». Par ailleurs, ils apportent aux Français, de la part des gouverneurs de la République du Bou Regreg, une somptueuse mouna : douze grands moutons, douze paniers de raisin muscat et quantité de volailles. Pour ne pas être en reste de politesse, Razilly envoie à Mohammed Ceron huit aunes de toile d'or, qui valent six fois ce qu'il a reçu. Mais il ne cache pas à ses visiteurs le but de son voyage : obtenir rapidement la libération de ses compatriotes captifs. Si on les lui remet de bon gré, il fera un présent honnête, tandis que si on les lui refuse, il déclarera la guerre au nom du roi de France, et tout navire du port du Bou Regreg qui voudra en sortir ou y rentrer sera pris ou coulé.

Dès le lendemain, Razilly signifie un ultimatum dans le même sens au Divan de la République des pirates. Il en reçoit une réponse insolente et l'on se moque même de sa demande, à Salé-le-neuf et dans la qasba. Le roi d'Angleterre, dit-on, qui est le maître de la mer, a, deux ans auparavant, envoyé plusieurs ambassadeurs et offert un certain nombre de canons pour obtenir la

paix ; si le roi de France veut libérer ses sujets, qu'il donne cent pièces de canon et un million de livres !

Si bien que, le 25 juillet, l'amiral français décide le blocus de la côte, qui sera maintenu durant plus de deux mois. Cinq navires, outre les deux pataches, restent à l'entrée du Bou Regreg ; deux autres stationnent à l'embouchure du Sebou, devant La Mamora — Mehdiya — alors aux mains des Espagnols et qui sert de point d'appui à notre flotte ; un autre enfin surveille la côte entre Rabat et Fédala. Les pirates subissent des pertes sensibles. Leur bateau amiral est contraint de s'échouer ; deux de leurs navires, de 200 tonneaux, sont brûlés et trois autres capturés ; de plus il est impossible aux bateaux anglais et espagnols de ravitailler la ville. L'une des pataches françaises, qui n'avait que six canons et seulement cinquante hommes à bord, réussit même à s'emparer d'un vaisseau corsaire de 200 tonneaux, dont l'armement comprenait vingt pièces d'artillerie et qui comptait quatre-vingts hommes d'équipage. Mais il ne fallut pas moins de deux tentatives pour que le navire ennemi fut enlevé à l'abordage.

En raison de l'efficacité du blocus, la famine menace dans la qasba de Salé-le-neuf. Aussi, « tout le commun peuple se mit en révolte... et prit les armes contre le Château ». Il s'ensuivit une lutte de quatre jours entre les Andalous et les Hornacheros, où ces derniers eurent le dessus.

Le gouverneur du Château fait alors des ouvertures à Razilly qui, le 15 septembre, envoie Du Chalard à terre, pour négocier la relaxation des captifs français et les conventions relatives à la liberté du commerce. Quinze jours plus tard, l'accord est conclu et, le 2 octobre 1629, une trêve est signée entre la France et la République du Bou Regreg par Du Chalard et Mohammed ben Abd el-Qader Ceron. Toutes les hostilités sont

suspendues pendant cinq mois et, durant cette période, la liberté du commerce sera pleine et entière pour les Français dans les deux villes de Salé. En outre, tous nos compatriotes captifs recourent leur liberté, moyennant le paiement d'une rançon ; malheureusement, l'état de la mer ne permet pas de les embarquer et Razilly doit quitter la côte marocaine en les laissant à Rabat.

L'expédition de 1629 a été la première démonstration des vaisseaux du Roi de France contre les pirates du Bou Regreg, mais ce ne fut pas la seule. Dès l'année suivante, Razilly et Du Chalard revinrent au Maroc et signèrent avec les gouverneurs de Salé-le-neuf et de la qasba une nouvelle trêve, cette fois valable deux ans et sans qu'ils eussent à tirer un seul coup de canon ; en outre, ils purent enfin ramener les Français captifs, au nombre de cent vingt. Par ailleurs, nous verrons que le premier consul de France à Rabat sera installé en vertu de la trêve de 1630. Puis, la course ayant bientôt recommencé, Du Chalard vint encore une fois, en 1635, négocier avec la petite République et, moyennant une rançon fort élevée, délivra trois cent quatre de nos compatriotes, capturés les années précédentes...

Si la campagne de 1629 n'a pas atteint son but essentiel, la relaxation immédiate des prisonniers, elle n'en a pas moins montré aux pirates la puissance des flottes françaises et contribué ainsi au succès des expéditions qui l'ont suivie.

LES PREMIERS CONSULS DE FRANCE A RABAT

Au début du XVII^e siècle et durant les premières années de la République du Bou Regreg, à l'époque où la piraterie est particulièrement intense, un certain nombre de négociants européens — français, anglais, hollandais ou juifs des Pays-Bas — résident à Rabat ou plus exactement, comme on disait alors, à Salé-le-neuf, la médina d'aujourd'hui, ou au Château, l'actuelle qasba des Oudaïa. Mais pour tous l'existence est dure dans une ville où, trop souvent, ils subissent maintes avanies. En effet, quand les corsaires sont eux-mêmes victimes des navires chrétiens, ils se vengent sur les Européens qui habitent leur ville et qui sont alors maltraités ou emprisonnés. Une telle situation justifie la présence de consuls français à Rabat. Ces agents d'ailleurs, en même temps qu'ils s'occupent de protéger leurs ressortissants, jouent également un rôle politique, sont chargés de négociations par leurs gouvernements et interviennent dans le rachat des captifs.

Le premier qui exerce ces fonctions dans notre ville est Pierre Mazet, nommé à la suite de la trêve conclue le 3 septembre 1630 entre le chevalier Isaac de Razilly, représentant le roi Louis XIII et « les capitaines et gouverneurs des château et ville de Salé ». Né à Marseille, Mazet faisait du commerce à Rabat depuis 1626. Il avait su acquérir une certaine influence auprès du Divan de la petite République et l'employait à soulager

les misères des captifs, qui témoignèrent de son dévouement. La situation personnelle qu'il s'était ainsi acquise le désignait tout naturellement pour représenter notre pays et son choix officiel ne fit que consacrer un état de fait. Il habite le Château et remplit sa charge avec zèle. Les bonnes relations qu'il entretient avec les autorités locales lui permettent de faire avec succès maintes démarches en faveur de ses compatriotes. D'autre part, il tient exactement le cardinal de Richelieu au courant de la situation politique. Mais il apprend bientôt qu'un autre Français, André Prat, a été antérieurement nommé au même poste que lui et revendique les bénéfices de la charge. Fort heureusement, le conflit entre les deux consuls est bientôt réglé : Prat est confirmé dans ses fonctions à Rabat, tandis que Mazet est nommé à Marrakech. Ce dernier, qui réside d'ailleurs à Safi, est un peu plus tard arrêté sur l'ordre du sultan Moulay el-Oualid et emprisonné à Marrakech, où il devient fou et meurt vers 1635.

André Prat s'abstient de venir au Maroc, mais y envoie un vice-consul, Gaspard de Rastin. Celui-ci, un fort honnête homme, cautionne personnellement la rançon promise pour le rachat de tous les captifs français et, comme cette rançon n'est pas versée dans le délai fixé, se trouve en butte à maintes violences. C'est ainsi par exemple, qu'au mois de juillet 1637, il est arrêté et chargé de fers, tandis que sa maison est pillée et ses biens dispersés. Relâché peu après, il continue de remplir ses devoirs avec conscience. A de nombreuses reprises, il insiste auprès de Richelieu, mais sans résultat, pour que les indemnités promises soient payées et, comme l'écrit un de ses successeurs, « voyant que la cour ne fait que lui donner de vaines espérances, il meurt de désespoir en 1643 ».

Les relations sont alors assez tendues entre la

France et la République des Corsaires, si bien qu'André Prat se décide à venir lui-même à Rabat. Il sait gagner la confiance du marabout de Dila, Mohammed el-Hajj, devenu le maître de l'estuaire du Bou Regreg, avec lequel il conclut deux traités successifs, qui amènent une détente et le commerce reprend comme par le passé.

Son fils, Henri Prat, le remplace vers 1648, mais reste à Marseille et se fait suppléer successivement par plusieurs vice-consuls. Tous ont de nombreuses difficultés avec les marchands français de Rabat, qui ne veulent pas leur payer les droits habituels de commerce, car Prat, intéressé à la gestion de ses représentants, se montre âpre au gain et fort économe de ses deniers. L'un des vice-consuls, Pierre Citrani, originaire de Marseille et arrivé en 1650, se voit en outre refuser le libre exercice de ses fonctions. Il doit adresser une demande spéciale aux gouverneurs de la ville et n'obtient satisfaction qu'un peu plus tard ; c'est alors seulement qu'il peut faire débarquer les marchandises dont il s'est chargé. Mais il ne s'entend pas avec Prat, qui révoque la commission à lui donnée.

Antoine Julien-Parasol, également de Marseille, le remplace au début de 1653 et remplit ses fonctions normalement jusque vers 1661. C'est pendant qu'il réside sur les bords du Bou Regreg qu'est construite la première chapelle consulaire de Rabat. Henri Prat s'était du reste longtemps refusé à en assurer les frais ; il fallut un ordre formel de Louis XIV, en 1652, pour qu'il acceptât d'entretenir les Pères missionnaires chargés du culte.

Après Julien-Parasol, viennent François Julien, puis Antoine Reynaud et Pierre Gautier. Mais ces derniers ne se montrent pas toujours à la hauteur de la situation et, en 1682, Colbert fait défense à Prat d'envoyer des

vice-consuls à Rabat. L'année suivante, un nouveau «consul de la nation française» y est nommé, Jean Périllié — toujours un Marseillais — qui reste en fonctions jusqu'en 1689. Il s'efforce d'améliorer le sort des esclaves français, auxquels son successeur, Jean-Baptiste Estelle s'intéressera encore plus activement.

De tous ces agents, le rôle fut souvent modeste. Il en est plusieurs cependant, tels Mazet, de Rastin, André Prat et Estelle, qui ont su représenter dignement leur pays et soulager les misères de leurs compatriotes captifs ; leurs noms méritent de ne pas être oubliés.

LES CONSULS DES PAYS-BAS AU XVII^e SIÈCLE

I. — Van Bystervelt et Dopper

Les relations régulières entre les Pays-Bas et le Maroc datent seulement du traité signé par les deux pays, le 24 décembre 1610, à Marrakech. Dans les années qui suivirent, les Provinces-Unies entretinrent des rapports assez étroits, non seulement avec les derniers sultans saadiens, mais, aussi et surtout avec la République du Bou Regreg, près de laquelle elles furent représentées par plusieurs consuls successifs.

Au mois d'avril 1627, quelques jours après la naissance du petit Etat indépendant des corsaires, l'amiral Laurens Reael fit escale à l'embouchure du Bou Regreg, avec plusieurs vaisseaux. Il fut cordialement accueilli par les « commandants de la qasba », qui lui donnèrent « trente-quatre moutons, du pain et quelques légumes », tandis que, pour ne pas être en reste de politesse, il les remercia en leur offrant cinq pièces de toile fine. Mais Reael n'était alors chargé d'aucune mission officielle et sa visite n'avait pour but que de renouveler ses provisions.

Deux ans plus tard, en 1629, le gouverneur de la qasba, Mohammed ben Abd el-Qader Ceron, écrivit personnellement au prince d'Orange et envoya un ambassadeur à La Haye, pour faire connaître aux Etats-Généraux les bonnes dispositions des Andalous à l'égard des Hollandais.

Néanmoins, ce fut seulement le 29 décembre 1635, à la requête des commerçants d'Amsterdam trafiquant au Maroc, que les Provinces-Unies décidèrent de se faire représenter dans l'empire chérifien par un agent permanent. Le sieur Juriaen van Bystervelt fut immédiatement désigné et se vit conférer « la charge de consul à Salé et autres places avoisinantes ». Il reçut pour mission, d'une part, « d'assister et de défendre les trafiquants, capitaines et facteurs » de sa nation et, d'autre part « de favoriser les intérêts des Pays-Bas et d'entretenir et faire entretenir l'alliance conclue avec le roi du Maroc et le pacte d'amitié passé avec les Salétins ».

En effet, les Provinces-Unies connaissaient bien la situation du pays et voulaient être en bons termes avec tous ceux qui y détenaient le pouvoir. Aussi accréditèrent-ils leur consul à la fois auprès du sultan saadien de Marrakech, Moulay El-Oualid et auprès de la République du Bou Regreg.

Dès son arrivée à Salé-le-neuf, où il établit sa résidence, Van Bystervelt négocia avec les autorités locales pour obtenir d'elles la confirmation du traité de 1610. Le 3 août 1636, il signa dans ce but un accord avec les caïds de Salé, El-Hajj Abdallah ben Ali el-Caceri et Mohammed ben Amr. Toutefois, malgré « son expérience, sa compétence et son zèle », que soulignent les lettres de provisions à lui données, certains incidents, parfois même assez sérieux, se produisirent.

C'est que le consul prit le parti du marabout Sidi El-Ayachi, installé à Salé-le-vieux et qui se trouvait en lutte avec Salé-le-neuf et la qasba. En 1638, il quitta la ville et passa à bord d'un navire de son pays, mouillé en rade, sous les ordres du capitaine Pieter Pietersz. À son instigation, le capitaine empêcha trois barques, envoyées par le Chérif de Marrakech, Mohammed el-Asegher, de ravitailler la forteresse. Le Sultan s'en plaignit amèrement aux Etats-Généraux et leur demanda

da même « d'écrire au consul au sujet de cette affaire pour le blâmer ».

De leur côté, les caïds de la qasba alléguèrent maints griefs à l'encontre du Hollandais. « Il avait, disaient-ils, prêté personnellement assistance à leur ennemi, en lui désignant les endroits propres à l'établissement de forts pour empêcher l'arrivée des secours » ; en outre, avec plusieurs commerçants des Pays-Bas, « des trafiquants juifs », il aurait fourni à leurs adversaires de la poudre, des mousquets et d'autres provisions de guerre. De tels agissements amenèrent des représailles, au point que les Provinces-Unies et la République du Bou Regreg en arrivèrent « presque à l'état de guerre déclarée ». Néanmoins, Van Bystervelt se maintint encore en fonctions durant plusieurs années et n'abandonna son poste qu'en 1643.

Un nouveau consul lui succéda, Hendrick Dopper, bourgeois d'Amsterdam, nommé à cette charge par lettres de provisions du 23 mai 1643, avec le titre de « consul principal ». Il arriva sur les bords du Bou Regreg le 1^{er} septembre de la même année et, comme son prédécesseur, s'établit à Salé-le-neuf.

Les Etats-Généraux l'avaient chargé de les représenter non seulement auprès du marabout de Dila Mohammed el-Hajj et de la République du Bou Regreg, mais encore auprès du sultan de Marrakech et du mafabout du Sous, Ali ben Moussa. Les caïds de la qasba le considéraient comme « un homme entendu et habile, très zélé en ce qui concernait sa charge ». Ils passèrent avec lui un accord relatif aux prises et à l'élargissement des captifs et, sur sa demande, interdirent pour l'avenir de vendre des Hollandais comme esclaves. A deux reprises, Dopper se rendit à Marrakech et y négocia également de façon heureuse avec le sultan, dont il obtint l'autorisation d'exporter du blé.

Il réussit moins bien avec les sujets des Pays-Bas. Comme les consuls français de la même époque, il eut

beaucoup de peine à se faire payer les droits habituels de consulat par ses compatriotes, qu'il dût même poursuivre devant l'Amirauté d'Amsterdam. L'un d'eux, David Mendez, lui suscita en outre de graves difficultés dans ses négociations avec les caïds de la République des corsaires. Si bien qu'il retourna en Hollande à la fin de 1644, accompagnant un ambassadeur marocain, Mohammed ben Askar.

En 1650, Dopper n'était pas encore revenu dans l'empire chérifien, quoique toujours titulaire de son consulat ; malade et dénué de ressources, il s'était retiré à Grave, où seule la générosité d'amis charitables lui permettait de vivre. Aussi, la même année, fut-il remplacé par un nouvel agent, David De Vries.

II. — David De Vries

David De Vries avait été nommé « consul de Salé-le-vieil et Salé-le-neuf », par une résolution des Etats-Généraux de La Haye, en date du 12 octobre 1650.

Sa désignation était parfaitement justifiée. Il avait autrefois habité le Brésil et rendu alors d'importants services à son pays. Capturé par des pirates salétins à son retour en Europe, il s'était racheté moyennant une grosse rançon, puis installé à Salé-le-neuf en qualité de commerçant. Après le départ d'Hendrick Dopper, il joua le rôle d'agent officieux des Pays-Bas et participa utilement aux négociations suivies en 1650 entre les Provinces-Unies et le Divan de la République du Bou Regreg. D'ailleurs, il parlait et écrivait la langue espagnole, dont se servaient les Salétins dans leurs rapports avec les Chrétiens. Aussi, il entendit bientôt avoir une situation officielle et demanda le poste de Dopper, qui « avait notoirement abandonné son office ».

Malgré les protestations de son prédécesseur, le nouveau consul prit possession de sa charge le 21 sep-

tembre 1651. Il apportait la ratification donnée par les Etats-Généraux au traité de paix conclu le 9 février 1651, entre les villes de Salé et les Pays-Bas, traité signé pour ces derniers par l'amiral De Wildt, venu faire croisière sur les côtes du Maroc. Par suite, on lui réserva l'accueil le plus courtois. Le marabout de Dila était alors représenté à l'estuaire du Bou Regreg par son fils Sidi Abdallah. Quatre envoyés de ce dernier allèrent saluer De Vries à bord de son navire quand il arriva en rade ; puis les notables des deux villes le reçurent aimablement dans la qasba, où Sidi Abdallah, qui y « tenait sa cour », lui souhaita également la bienvenue.

Malheureusement, cette attitude bienveillante ne dura pas longtemps. De Vries rencontra, pour remplir ses fonctions, d'innombrables difficultés, conséquences des actes de piraterie commis, soit par ses compatriotes, soit par les corsaires du Bou Regreg. Les pirates se vengaient sur lui des dommages que leur faisaient subir les vaisseaux des Pays-Bas et, de tous les consuls européens, il fut certainement le plus mal traité. Au mois de mai 1652, le bruit se répandit à Salé-le-neuf, qu'un bateau corsaire avait été capturé par un navire des Provinces-Unies. Aussitôt, quelques trois cents hommes vinrent manifester devant la demeure du Hollandais, en criant : « Mort au consul, tuez-le ! ». Fort heureusement la porte de son habitation était solide et bien fermée, et trois notables envoyés par le gouverneur ramenèrent le calme.

De nouveaux incidents, encore plus graves, se produisirent deux ans plus tard, toujours à la suite de la prise d'un bateau salétin par des vaisseaux hollandais. Le 15 juillet 1654, la maison du consul fut entourée par des soldats qui l'empêchaient de sortir, car on croyait qu'il voulait s'enfuir à La Mamora — aujourd'hui Mehdiya — alors aux mains des Espagnols.

Un après-midi du mois de novembre suivant, le valet du bourreau fit irruption chez De Vries, le traîna hors de sa chambre, le jeta au bas de l'escalier et lui arracha les clés de sa maison et de ses magasins qui furent livrés au pillage. Le consul fut immédiatement conduit à la Matamore, c'est-à-dire à la prison, qui n'était qu'un profond silo, où ses domestiques le rejoignirent une heure plus tard. Il y resta quatre jours et quatre nuits avant d'être libéré. Sa liberté fut d'ailleurs toute relative, car il était gardé à vue la nuit par quatre soldats, dont il devait lui-même assurer le paiement, si l'on en croit ses dires, à raison de trente réaux par nuit, soit 150 francs de l'époque, ce qui paraît considérable. Cette situation se prolongea jusqu'au mois de juin 1655.

Cependant De Vries prit une part active aux négociations qui aboutirent à la signature des traités conclus entre les Pays-Bas, la République du Bou Regreg et le marabout de Dila, en 1654, 1655, 1657 et 1659. En effet quand se produisaient des incidents entre les marins des deux pays, les Provinces-Unies envoyoyaient quelques vaisseaux faire une démonstration devant les villes de Salé, alors menacées d'un bombardement. On signait un accord et la paix semblait rétablie, mais les incidents recommençaient bientôt, qui entraînaient une nouvelle démonstration, de nouvelles menaces et un nouveau traité.

Toutes ces tractations retenaient continuellement l'activité du consul. C'est ainsi par exemple que les termes du traité du 22 mars 1657 ne furent arrêtés entre De Vries et les plénipotentiaires salétins qu'après d'interminables discussions et maintes contre-propositions de part et d'autre. De plus, pour que l'accord entrât en vigueur, il fallait la ratification de Sidi Abdallah, qui ne se pressait pas de la donner. Devant les atermoiements du Dilaïte, l'amiral de Wildt dût revenir au Maroc avec une escadre. Il fit remettre un ulti-

matum à Sidi Abdallah, le menaçant de bombardement et de représailles. De Vries employa tous ses efforts à éviter les mesures envisagées, qui auraient mis en danger sa vie et celle de ses compatriotes installés dans la qasba et les deux villes de Salé. Il finit par obtenir la ratification demandée, mais seulement le 7 août 1658, après plus d'un an de négociations.

Par la suite, De Vries ne fut plus victime de violences, mais il subit bien des menaces et ne cessa d'éprouver les plus grandes difficultés dans l'exercice de sa charge. « Quand j'élève la voix, écrivait-il, je me mets à dos la population des deux villes et ma vie n'est plus en sûreté... ; en somme, il n'y a ici ni ordre, ni justice ». Cette triste position ne l'empêcha pas de remplir ses fonctions avec zèle jusqu'à sa mort, survenue à Salé-le-neuf en 1662.

... Par sa conscience et son courage, David De Vries a utilement soutenu les intérêts de son pays. Avec le français De Rastin, dont nous avons précédemment rappelé les malheurs à Salé-le-neuf, il compte parmi les meilleurs des consuls qui, au XVII^e siècle, aient représenté les nations chrétiennes auprès de la République du Bou Regreg.

LA REPUBLIQUE DU BOU REGREG EN 1636-1638

Au mois de septembre 1636, les Andalous de Salé-le-neuf, c'est-à-dire de la médina de Rabat, réussissent à s'emparer par ruse du Château — la qasba des Oudaïa — et en chassent ses habitants, les Hornacheros. La plupart de ceux-ci se réfugient à Salé-le-vieux, l'actuelle ville de Salé, ou s'exilent à Alger ; quelques uns seulement peuvent rester à Salé-le-neuf. Le caïd des Andalous, Abdallah ben Ali el-Caceri, devient ainsi le seul maître de la rive gauche de l'embouchure du fleuve.

Encouragé par ce succès, il veut s'assurer la domination complète de l'estuaire du Bou Regreg, en se rendant maître de Salé-le-vieux. Après avoir fait construire sur l'oued un pont de bateaux — dont nous avons déjà parlé — pour faciliter le passage de son artillerie et de ses troupes, il bloque étroitement la ville pendant les mois de janvier et de février 1637. Mais les assiégés font appel à Sidi el-Ayachi. Le marabout accourt à leur aide et entre en relations avec l'amiral britannique Rainsborough, venu avec une escadre pour délivrer ses compatriotes captifs. Un traité d'alliance est signé entre le roi d'Angleterre et le marabout, qui met en liberté les Anglais esclaves à Salé-le-vieux.

Rainsborough organise alors méthodiquement le siège de Salé-le-neuf et du Château. Les canons de ses

navires détruisent le pont jeté sur le Bou Regreg et c'est au tour des agglomérations de la rive gauche d'être assiégées par El-Ayachi. L'amiral empêche tout ravitaillement de la qasba par mer et apporte une aide efficace aux troupes du marabout. Des charpentiers et un armurier de sa flotte passent plusieurs semaines à construire des affûts de canons à Salé-le-vieux ; ils souffrent de la chaleur, des moustiques et de la mauvaise qualité de l'eau qu'on leur donne à boire, mais réussissent à installer une batterie de gros canons, qui détruisent huit des meilleurs navires corsaires. Trois marins britanniques essaient même une nuit d'incendier les bateaux des pirates, mais leur tentative échoue, car l'alarme est donnée par des chiens de garde. Néanmoins, la situation devient précaire dans la qasba.

De son côté, le sultan saadien de Marrakech, Mohammed ech-Cheikh el-Asegher, qui redoute autant Sidi el-Ayachi que les Anglais, intervient à son tour. Avec une forte mehalla et quatorze canons, il se dirige vers l'estuaire du Bou Regreg. Mais El-Ayachi s'entend avec le marabout de Dila — dans le Moyen Atlas, près de Khénifra — pour contrarier la marche de l'armée chérifienne. Les deux marabouts font répandre le bruit que Marrakech va être attaquée par une autre armée ; en outre, avec le concours des tribus arabes de la région, ils font brûler toutes les récoltes sur le passage des troupes du Chérif. Faute de pouvoir se nourrir, les soldats d'El-Asegher désertent, si bien que celui-ci atteint péniblement Fédala, mais ne va pas plus loin.

Pendant ce temps, l'émeute menace dans la qasba où, par suite du blocus anglais, le manque de vivres se fait de plus en plus sentir, tandis que les nouvelles des troupes chérifaines excitent les esprits. Une révolte éclate au mois de juin 1637, secrètement encouragée du reste par El-Ayachi. Le gouverneur El-Caceri est déposé, emprisonné et remplacé à la tête du gouver-

nement par trois chefs élus, Caya Vacher, son beau-frère, El-Hajj Abbas et El-Herrado.

Trois partis se forment parmi les habitants. Les uns veulent qu'El-Caceri, qu'ils rendent responsable de leur triste situation, soit jeté à la mer ou qu'on lui coupe la tête ; ce sont les partisans d'El-Ayachi. D'autres désirent se soumettre au Sultan de Marrakech et lui livrer le gouverneur prisonnier ; ils songent surtout, eux aussi, à se débarrasser d'El-Caceri qui, disent-ils, n'a eu en vue que son ambition personnelle et se conduira en tyran, si on le replace à la tête du gouvernement. Ils font valoir au surplus qu'ils ont été installés dans la qasba par les Saadiens et que ce serait une lâcheté que de se rendre à El-Ayachi, leur ennemi capital. Enfin, le troisième parti demande simplement le rétablissement dans ses fonctions de l'ancien gouverneur, qui se serait montré un habile administrateur. Il ne faut pas moins de vingt jours de discussions pour arriver à une entente. C'est le point de vue des partisans du Chérif qui l'emporte et l'on décide de lui livrer El-Caceri. Le 2 juillet, dans la nuit, pour éviter des troubles, ce dernier est embarqué à destination d'Azemmour et, de là, les fers aux pieds et les mains liées, conduit au Sultan, qui campe avec son armée dans le Tamesna, aujourd'hui la Chaouia.

Après l'avoir entendu, El-Asegher décide qu'il reprendra son gouvernement et le renvoie à Rabat, avec un navire chargé de blé, pour apaiser les révoltés. Un commerçant anglais, Robert Blake, très en faveur auprès du souverain de Marrakech, est chargé de reconduire El-Caceri à l'estuaire du Bou Regreg, dont Rainsborough assure toujours le blocus. Celui-ci veut bien laisser débarquer le gouverneur, mais exige que tous les captifs anglais soient libérés. Il est fait droit à sa demande et, le 29 juillet 1637, El-Caceri se rend à terre, où ses administrés l'accueillent « avec toutes

sortes d'applaudissements, les enseignes déployées, tambours battant ». Aussitôt rétabli dans ses fonctions, il manifeste son autorité : plusieurs révoltés sont décapités, dont son gendre, Sliman ben Tahar ; quelques-uns s'enfuient et d'autres sont exilés.

Par ailleurs, Rainsborough, qui a obtenu la mise en liberté de ses compatriotes, abandonne le blocus et repart pour l'Angleterre. Salé-le-neuf et la qasba peuvent être ravitaillés, notamment par des navires espagnols. Sidi el-Ayachi n'a plus l'espoir de réduire par la faim les deux agglomérations et les opérations traînent en longueur. Au début de l'année 1638, El-Caceri est assassiné. Le Sultan envoie alors dans la qasba un petit corps de troupe d'environ 350 soldats, sous le commandement d'un renégat français, le caïd Morat. Sidi el-Ayachi doit se résigner à lever le siège ; pour sauver les apparences, il allègue qu'il a atteint son but, le rétablissement de l'autorité du Chérif. Un accord est conclu au mois d'avril 1638 ; les Hornacheros peuvent rentrer dans la ville de Salé-le-neuf, où ils retrouvent leurs habitations et leurs biens, tandis qu'El-Ayachi s'en va camper devant La Mamora, aujourd'hui Mehdiya, alors occupée par les Espagnols.

... Ces divers événements sont caractéristiques de l'histoire de la République du Bou Regreg, histoire brève, mais pleine de luttes intestines et particulièrement agitée, en raison des rivalités entre Hornacheros et Andalous ou Salé-le-neuf et Salé-le-vieux, compliquées par les interventions des marabouts, des Chérifs et des puissances chrétiennes.

VISÉES EUROPÉENNES SUR RABAT

I. — Les projets de l'Espagne et de l'Angleterre

La ville de Rabat est une des rares agglomérations de la côte atlantique du Maroc qui n'a pas été occupée par une nation européenne, au cours des siècles passés. Mais si les Chrétiens ne s'y sont jamais installés, ils en ont cependant, à plusieurs reprises, envisagé la possibilité.

L'estuaire du Bou Regreg et sa qasba présentaient de trop grands avantages pour ne pas susciter les convoitises étrangères. « Il n'y a guère eu de rois en Portugal, qui n'aient eu la dent dessus », écrivait Léon l'Africain au début du XVI^e siècle. Cependant il ne semble pas que les Portugais aient eu à ce sujet des projets bien arrêtés.

Par contre, au XVII^e siècle, les Espagnols et les Anglais ont envisagé l'occupation de la qasba de Rabat, ce qui leur aurait permis d'être maîtres de la ville et de l'embouchure du fleuve. Leur dessein se conçoit aisément quand on connaît les difficultés au milieu desquelles se débattait souvent la République des corsaires, affaiblie d'une part par les luttes intestines et, d'autre part, menacée par les Chérifs et les marabouts.

Dès 1619, Jorge Mascarenhas, le gouverneur de Mazagan, écrit à son souverain, Philippe III, qu'il espère pouvoir obtenir la soumission de la qasba à l'Espagne, car il négocie dans ce but avec un Andalou. Ses tracta-

tions n'aboutissent pas, mais de nouveaux pourparlers sont entrepris en 1631. Ce sont alors les Hornacheros eux-mêmes qui proposent au roi d'Espagne de lui céder leur forteresse, pourvu qu'il les autorise à retourner à Hornachos, en Estramadure ; ils lui soumettent même un projet de traité en seize articles. Cette fois encore, la négociation échoue.

Nous avons vu dans un précédent article qu'en 1637, l'amiral anglais Rainsborough avait fait le siège de Salé-le-neuf et du Château, après s'être entendu avec le marabout El-Ayachi. Au moment où il va regagner l'Angleterre, le secrétaire d'Etat britannique Windebank l'invite formellement à s'emparer de la qasba. Mais il est trop tard et d'ailleurs l'amiral ne dispose pas des ressources nécessaire en hommes et en munitions pour mener l'entreprise à bien.

La même année, les habitants de la qasba conviennent avec Don Juan de Toledano, le gouverneur espagnol de La Mamora — aujourd'hui Mehdiya — de lui remettre le Château, dans lequel il enverra une garnison de 500 hommes. Mais le caïd El-Caceri fait abandonner le projet.

En 1638, ce dernier écrit au duc de Médina-Sidonia qu'en raison de la détresse de ses administrés, bloqués par El-Ayachi, il va être obligé de livrer la qasba aux Chrétiens. L'amiral espagnol lui propose aussitôt d'envoyer des vivres et des munitions et de débarquer 600 soldats. Mais alors intervient l'Anglais John Carteret, qui conseille aux Moriscos d'abandonner plutôt leur forteresse au roi d'Angleterre. De celui-ci, dit-il, le Maroc n'aura rien à craindre, tandis que le roi d'Espagne, qui possède déjà plusieurs places sur la côte, pourra être un danger pour le pays. Une fois de plus, l'affaire n'aboutit pas.

Deux ans plus tard, en 1640, les Andalous sont assiégés dans la qasba par les Hornacheros, qui occu-

pent Salé-le-neuf. Découragés par la longueur des opérations, ils sont prêts à remettre le Château entre les mains de n'importe quel prince chrétien qui les fera transporter en un lieu sûr, où ils pourront finir leurs jours en paix. L'offre en est faite à l'Anglais Robert Blake qui se trouve sur place, mais ne peut l'accepter, faute d'instructions de son gouvernement. Blake s'empresse d'en écrire au Parlement de Londres ; il fait remarquer les avantages que l'Angleterre retirera de l'opération et notamment le développement de son commerce qui s'ensuivra. Il propose même d'équiper à ses frais un ou plusieurs bateaux pour mettre son dessein à exécution. La Chambre des Lords n'estime pas utile de lui répondre et, peu après, les agglomérations de l'estuaire du Bou Regreg tombent entre les mains des marabouts de Dila.

Ceux-ci, comme leurs prédecesseurs, font également appel à l'Europe, quand leur situation devient critique. Au mois d'octobre 1660, Sidi Abdallah propose au marquis de Los Arcos, gouverneur de Ceuta, de céder la qasba à Philippe IV, à la seule condition qu'on lui permette de se retirer dans une ville de l'Afrique du Nord à son choix. Mais l'Espagne, tenue par une alliance avec les adversaires du Dilaïte, décline son offre.

A la fin de 1663, c'est à l'Angleterre que s'adresse Sidi Abdallah. Il fait des ouvertures à un capitaine de navire britannique venu ravitailler la qasba. A peu près en même temps, Charles II ordonne au gouverneur de Tanger, le comte de Teviot, de « prendre possession du Château de Salé à des conditions raisonnables », s'il est en mesure d'y envoyer une garnison suffisante. Cette fois encore, la cession envisagée ne peut être réalisée. Mais, au mois de mai 1664, les habitants de l'estuaire du Bou Regreg se soumettent au raïs Ghaïlan, un chef indépendant du Gharb, que remplace en 1666

le sultan alaouite Moulay er-Rechid : la République du Bou Regreg a cessé d'exister.

... Ces diverses tentatives ont été dictées par la nécessité et non point par une politique mûrement réfléchie. C'est la situation presque désespérée, dans laquelle se sont trouvés à plusieurs reprises les Andalous et les Dilaïtes, qui les ont incités à entrer en pourparlers avec les Espagnols ou les Anglais. On ne saurait d'ailleurs s'étonner de l'échec de semblables projets ; en effet les négociateurs européens n'avaient ni le pouvoir de leurs gouvernements pour traiter, ni surtout les forces suffisantes pour assurer de façon efficace la garde de la forteresse qu'ils auraient ainsi occupée.

II. — Les projets de la France

Au temps de la République du Bou Regreg, les Français ne semblent pas avoir songé, comme les Espagnols et les Anglais, à s'emparer de l'estuaire du fleuve. Il faut attendre la domination des Alaouides pour voir se manifester de semblables projets.

En 1671, l'amiral d'Estrées, venu faire une démonstration navale sur les côtes du Maroc, entre en rapports avec le caïd de Rabat El-Hajj Abd el-Qader Merino. Celui-ci, qui se croit menacé par le sultan Moulay er-Rechid, demande un passeport par l'intermédiaire d'un marchand de Bayonne, le sieur de Laubia. Il veut, le cas échéant, pouvoir se retirer sur un des navires français en rade et gagner l'Espagne ou le Portugal. Flatté de cette marque de confiance, d'Estrées conçoit un grand projet que, dit-il — d'ailleurs en se trompant — « les autres nations n'ont jamais tenté ni cru possible ».

Il ne songe pas moins qu'à occuper la qasba et la ville de Rabat et à y installer Merino sous la protection de la France. De Laubia lui affirme d'ailleurs que

l'entreprise est facile et lui indique les moyens d'y parvenir. Mais ce ne fut qu'un projet ; on ignore même comment la proposition fut accueillie par Merino, qui n'utilisa pas le passeport à lui délivré.

Au début du XVIII^e siècle, l'échec des négociations entre Louis XIV et Moulay Ismaïl s'avère manifeste, car il est impossible de parvenir à un accord sur la question du rachat des captifs. Par suite, l'intérêt d'opérer une contrainte sur le souverain chérifien est évident.

C'est pourquoi en 1702, le baron de Pointis, un des meilleurs marins de l'époque, propose à Louis XIV de s'emparer de Rabat. Dans un long mémoire, il expose par le détail les modalités de l'opération par lui envisagée. L'effectif n'a pas besoin d'être important : 4.100 hommes y suffiront, dont 2.500 soldats, 1.500 matelots et 100 bombardiers. Par contre, il faudra une véritable flotte : 6 vaisseaux, 1 brûlot, 4 galiotes à bombes, 2 corvettes, 4 flûtes, 20 tartanes, 20 traversiers, 40 bateaux plats et 4 galères. La dépense est évaluée à 250.000 livres, non compris le coût des armes et des munitions, qu'on prélèvera dans les arsenaux de l'Etat, et les frais des équipages et navires, qu'on devrait exposer en tout état de cause, pour la croisière habituelle sur les côtes du Maroc.

Tous ces bateaux doivent être armés à Brest, à Rochefort, à Port-Louis ou à Toulon et se réunir à Cadix, où les tartanes et les traversiers seront « accommodés à l'épreuve du mousquet ». De Cadix, ils feront voile vers Rabat, dont le plan d'attaque a été élaboré avec soin.

Les galiotes bombarderont les batteries qui défendent l'estuaire du Bou Regreg et comportent seulement trois canons à Salé-le-vieux et six à Salé-le-neuf. Elles s'attaqueront en même temps au Château, où se trouvent douze pièces de canon montées. Ces batteries

réduites au silence, on fera entrer dans le port les quarante tartanes et traversiers, naviguant à la rame et remorquant chacun un bateau plat. Même si les canons du Château ne sont pas démontés par le feu des galiotes, ils n'interdiront pas l'accès du port aux navires français, qui se glisseront le long du rocher escarpé, sur lequel sont installées les batteries.

Les soldats, embarqués sur les tartanes et les traversiers, passeront dans les bateaux plats et descendront ainsi facilement sur le rivage, d'où ils marcheront sur la ville. Ils s'empareront ensuite aisément du Château, où il y a seulement « 600 misérables noirs, qui ne savent pas ce que c'est que la guerre ».

De Pointis estime, non sans quelque présomption, que « les habitants ne tiendront pas devant les troupes de Sa Majesté ». D'autre part, pense-t-il, la prise de la ville « ne coûtera que la peine d'y aller » et l'on ne perdra ni beaucoup d'hommes, ni beaucoup de temps. Tout au plus les Français seront-ils exposés, en débarquant, au tir des canons qui auraient échappé à la destruction ; mais ce sera au plus quelque dix ou douze coups de feu à essuyer et « l'on ne saurait faire entreprise où il y aurait moins à craindre ».

Notre marin, qui n'oublie rien, a même prévu l'utilisation de sa conquête. Ou bien le roi de France gardera Rabat ; en ce cas, on fera du Château une base solide, sur laquelle s'appuieront les soldats qu'on enverra faire campagne à l'intérieur du pays et qui, en tout état de cause servira de comptoir commercial. Ou bien, on rendra la ville au Sultan, mais en échange de la libération de tous les captifs français.

La proposition de Pointis ne retint pas plus l'attention de la cour de Versailles que celle faite par d'Estrées. Minutieusement étudiée, elle avait toutefois le grave tort de sous-estimer la valeur des troupes marocaines et notamment des Abid

... Ce qu'il faut retenir de ces projets, c'est qu'ils ne résultaient pas d'un esprit d'impérialisme ou de colonialisme, comme on dirait aujourd'hui. Ils avaient essentiellement pour but de mettre fin aux dommages que les corsaires du Bou Regreg causaient à notre marine et à notre commerce, et d'obtenir la libération de nos compatriotes captifs au Maroc.

LA CAPTIVITÉ DU SIEUR MOUETTE A RABAT

Le 16 septembre 1670, le jeune Germain Mouette, âgé de dix-neuf ans et appartenant à une famille de petits bourgeois de Bonnelle, dans le diocèse de Chartres, s'embarque à Dieppe pour l'Amérique. Il prend passage sur une petite frégate de cent vingt-six tonneaux, la **Royale**, armée de six pièces de canon et sous les ordres d'un capitaine dieppois, Isaac Béliart.

Par suite des vents contraires qui ont retardé sa marche, le bateau n'est pas encore bien loin des côtes d'Europe, le 16 octobre. Dans la matinée de ce jour, un marin signale deux navires que l'on reconnaît bien-tôt être porteurs du pavillon turc. La **Royale** arbore aussitôt ses couleurs. Quelques paroles sont échangées et le capitaine français annonce qu'il se rend en Amérique. Les Turcs répondent qu'ils viennent d'Alger, alors en paix avec la France et qu'on n'a rien à craindre de leur part ; ils demandent seulement que le capitaine vienne leur montrer ses passeports.

Le pilote et les matelots s'inquiètent, mais Béliart, « trop crédule ou trop lâche », dit Mouette, ne partage pas leur avis. Il fait mettre une chaloupe à la mer, y descend avec six de ses marins et se rend sur l'un des bateaux étrangers. Quelques instants plus tard, il envoie au pilote de la **Royale** un billet, l'invitant à laisser monter à bord les Musulmans, qui veulent simplement voir s'il n'y a pas d'étrangers cachés sur le navire.

En réalité, ces Turcs sont des corsaires salétins, qui dissimulent leur nationalité, pour s'emparer plus facilement des bâtiments chrétiens. A peine ont-ils mis le pied sur le pont de la Royale, qu'ils sortent leurs armes, dissimulées sous leurs vêtements et se mettent à frapper les marins et les passagers. La résistance est à peu près nulle et Mouette, qui a saisi un fusil pour se défendre, l'abandonne presque aussitôt. Un jeune Français, protestant et âgé de treize ou quatorze ans, est tué d'un coup de fusil, tandis qu'un chevalier de Malte est légèrement blessé de plusieurs coups de cimeterre. Tous les captifs sont immédiatement transférés sur les bateaux des pirates, fouillés et dépouillés de leurs meilleurs vêtements. Au nombre de quarante, dont quatre femmes, on les répartit entre les deux navires, les fers aux pieds, dix à la même chaîne.

Les bâtiments corsaires se dirigent alors vers l'estuaire du Bou-Regreg. Ils y arrivent le 24 octobre, mais y trouvent un vaisseau anglais qui leur donne la chasse. Celui sur lequel se trouve Mouette doit, pour lui échapper, s'échouer sur les rochers, d'où Marocains et captifs parviennent, non sans peine, à gagner le rivage.

Dès le lendemain matin, l'intendant du port du Bou Regreg, El-Hajj Abd el-Qader Merino et le caïd Ahmed ben Yancourt, gouverneur du Château (l'actuelle qasba des Oudaïa) et des deux villes de Salé (aujourd'hui Rabat et Salé), font conduire les prisonniers à Rabat, dont ils ne sont éloignés que de deux petites lieues. L'armateur du navire corsaire garde ces derniers chez lui pendant six jours puis, le jour de la Toussaint les met en vente aux Cananettes, les grandes voûtes sous lesquelles se tient le marché des captifs, tout près de la qasba des Oudaïa. Mouette est vendu le dernier, pour le prix de 360 écus, à quatre Marocains : le gouverneur Ahmed, un marchand de laine et d'huile, Mohammed Liebus, un fermier des poids et mesures du sultan,

Mohammed el-Marrakchi et un Israélite, Rebi Yamin. Celui-ci s'enquiert aussitôt de la situation de fortune des parents de son captif et lui fait écrire en France, pour demander qu'on sollicite son rachat par l'intermédiaire des Pères rédempteurs.

Mouette est confié à Mohammed Liebus, « fort homme de bien », dont la femme et la belle-mère compatisent à ses malheurs. On le charge de moudre du blé, mais il s'acquitte si mal de sa tâche que, bien vite, sa seule occupation consiste à promener en ville le fils de sa patronne. Celle-ci d'ailleurs se montre pleine d'attentions pour lui, le « régale » d'une nourriture saine et abondante et lui fait ôter une chaîne du poids de vingt-cinq livres qu'il avait aux pieds ; elle l'engage même à quitter sa religion pour se faire musulman, mais il s'y refuse absolument. Pendant un an environ, notre compatriote mène ainsi une existence relativement douce, mais il passe ensuite au service exclusif du caïd Ahmed, qui rachète leurs parts à ses copropriétaires.

Affecté à l'entretien des écuries du gouverneur, Mouette n'a plus pour se nourrir que du pain noir et de l'eau. Il couche dans une matamore — une prison — « si sale, si infecte et si remplie de vermine », qu'il doit en renouveler la paille tous les soirs. Au bout de quelques semaines, le caïd lui fait demander de promettre une rançon de 1.000 écus. Notre compatriote répond qu'il ne possède rien, que sa famille est pauvre et qu'il ne peut prendre un semblable engagement. Irrité, son patron le fait alors travailler comme manœuvre avec les maçons qui sont en train de réparer les murailles du château. Ceux-ci ne cessent de frapper le Français à grands coups de truelle et, s'il se plaint, lui répliquent qu'il n'a qu'à donner 1.000 écus pour ne plus travailler.

Sa tâche et les coups qu'il reçoit finissent par

ébranler la résistance de Mouette, qui offre alors une somme de 500 écus, refusée par le caïd. Epuisé, il demande l'intervention de l'intendant de son patron. Il lui propose une commission de 20 écus et une rançon de 600 écus qui, cette fois, est acceptée. Un acte d'engagement est aussitôt dressé par le consul de France à Rabat, le sieur Parasol. A la suite de cette convention, Mouette connaît pendant quelque temps une certaine tranquillité ; mais, la somme promise n'arrivant pas, il est bientôt remis au travail, avec une lourde chaîne aux pieds.

Sur les entrefaits, le caïd Ahmed tombe en disgrâce et, profondément ulcéré, passe sa colère sur les captifs qui se trouvent entre ses mains. Mouette est rudement traité ; il a, écrit-il, « la tête fracassée et le corps meurtri de coups », mais se rétablit assez rapidement grâce à des applications de blanc d'œuf et de toile d'araignée. Puis le gouverneur, destitué de ses fonctions, est invité à fixer sa résidence à Fès, où il fait venir tous ses serviteurs et ses prisonniers. De ces derniers — sept Chrétiens — Mouette est le seul à avoir les fers aux pieds ; il doit marcher ainsi, sans chaussures, durant les deux cents kilomètres qui séparent Rabat de Fès. Son séjour à l'estuaire du Bou-Regreg, où jamais il ne reviendra, a duré environ dix-huit mois.

Par la suite, notre compatriote est envoyé à Meknès et travaille aux constructions de Moulay Ismaïl. Enfin racheté, dix ans après sa venue au Maroc, il s'embarque à Tétouan pour arriver à Marseille le 15 mai 1680. Trois ans plus tard, il publie ses souvenirs, *Relation de la captivité du sieur Mouette dans les royaumes de Fès et de Maroc*, d'après lesquels nous avons raconté sa vie à Rabat. D'un vif intérêt, ce livre nous renseigne de la façon la plus détaillée sur la vie, au XVII^e siècle, des captifs chrétiens, dont on ne saurait trop louer le courage et la résignation.

LES REVENUS ET LES DÉPENSES D'UN CONSUL A LA FIN DU XVII^e SIECLE

Au milieu du XVII^e siècle, nos consuls au Maroc, comme ceux d'Alger, de Tunis et du Levant, étaient presque toujours des commerçants, qui défendaient les intérêts du roi de France, en même temps qu'ils s'occupaient de leurs propres affaires. Ils ne recevaient aucun traitement, mais percevaient un droit de deux pour cent sur toutes les marchandises qui sortaient de l'empire chérifien à destination d'un port de leur pays. Ce prélèvement constituait le seul revenu de leur charge ; ils avaient d'ailleurs souvent beaucoup de mal à se le faire payer régulièrement par les marchands français.

En 1684, une importante réforme modifia l'organisation des consuls du Levant et de Barbarie. Une ferme générale fut créée, concédée au sieur Joseph Fabre, trésorier de la Marine à Marseille. A celui-ci, notre consul de Salé-le-neuf dut verser une redevance annuelle de 400 livres ; il s'abstint cependant de le faire car, disait-il, il n'avait pas de quoi subsister.

Puis, un nouveau règlement fut établi par un arrêt du Conseil, en date du 31 juillet 1691. Les consuls exerçant leurs fonctions en Barbarie et dans les Echelles du Levant se virent dès lors interdire tout commerce, directement et indirectement, sous peine d'être privés de leurs consulats et de verser une amende de

3.000 livres. Mais on leur alloua un traitement et des indemnités de table. Une somme de 3.000 livres fut ainsi attribuée à notre représentant de Salé-le-neuf.

Celui-ci, Jean-Baptiste Estelle, se plaignit aussitôt. Il était pourtant avantagé par rapport à son collègue de Tétouan, à qui l'on ne donnait que 2.600 livres, et mis sur le même pied que le consul de Tunis. Mais, disait-il, « les dépenses actuelles et inévitables du consulat de Salé » ne lui permettaient pas de vivre avec une somme annuelle de 3.000 livres. A plusieurs reprises, il protesta auprès des échevins de Marseille et du ministre d'Etat, Pontchartrain, demandant une augmentation de ses émoluments.

En effet, l'organisation du consulat entraînait d'importantes dépenses. Le consul est assisté d'un chancelier et d'un drogman-interprète. La nécessité de ce dernier est indéniable, comme le fait remarquer Estelle, « pour assister, agir et négocier auprès du roi de Maroc et des ministres de la cour, pour l'utilité du commerce et la gloire de la nation ». Quant au chancelier, il est en principe rémunéré par les droits perçus à l'occasion des actes que ses fonctions l'amènent à dresser. Dans les postes importants, cette rémunération suffit à lui permettre de vivre, mais à Salé-le-neuf elle n'atteint pas 50 livres par an et le consul doit lui assurer un traitement honorable. En outre, notre représentant a l'obligation d'entretenir un soldat marocain, mis à sa disposition par l'autorité locale, pour la sûreté de la maison consulaire où, faute de cette protection, « la canaille et les gens mal intentionnés du pays » causeraient de graves désordres.

D'autre part, l'installation même du Consul nécessite des frais élevés. Il lui faut se loger de façon décente et les loyers sont à cette époque d'un prix élevé. Par ailleurs, dans tous les postes établis en pays musulman, la nation française entretient des prêtres pour

le service du culte ; Estelle est ainsi obligé de « tenir en sa maison, nourrir et blanchir » deux religieux Récollets espagnols, qui administrent les sacrements aux marchands et aux captifs. De plus, en sa qualité de représentant de la France, il doit tenir table ouverte. L'usage veut que les capitaines et patrons des navires viennent prendre leur repas chez le consul pendant que leurs bateaux font escale dans le port du Bou Regreg. En outre, notre agent est souvent obligé « de régaler les caïds et autres personnages qui approchent la personne du sultan », afin de se ménager leur appui au cours de ses négociations. Enfin, un consul doit, « pour l'honneur de la nation, avoir des habits honnêtes » et entretenir plusieurs domestiques.

Dans un mémoire aux échevins de Marseille, Estelle récapitule le montant des dépenses qui lui incombent : pour le chancelier et le drogman-interprète, 400 livres chacun ; pour le soldat marocain, 200 livres ; pour les religieux, 400 livres ; pour son loyer, 200 livres ; pour ses frais de table, 1.200 livres, et pour ses vêtements et ses domestiques, 600 livres. Ses frais s'élèvent donc à 3.400 livres, alors qu'il n'en perçoit que 3.000.

Pendant plus de trois ans, Estelle ne cesse de renouveler ses réclamations. Sa persévérance finit enfin par être récompensée et la somme à lui allouée est, en 1694, portée à 4.000 livres.

A côté de ses dépenses proprement dites, le consul avait souvent à faire des avances plus ou moins élevées. Quand un navire salétin rentrait au port avec des captifs français, il devait secourir ces derniers, les vêtir et les soigner, car on les avait fréquemment dépouillés de leurs vêtements et plus ou moins maltraités. En principe, ces frais étaient répartis entre tous les négociants français de la ville, mais certains ne mettaient pas toujours une parfaite bonne volonté à s'en

acquitter. Notre représentant avançait encore des sommes importantes lors de ses déplacements à la cour chérifienne, tant pour ses frais de séjour que pour les cadeaux et gratifications habituels au Sultan et à son entourage. C'est ainsi qu'en 1691, Estelle dût passer trois mois à Meknès et y dépensa 635 piastres, soit environ 3.500 livres ; les seuls cadeaux offerts au souverain chérifien comptaient pour 1.915 livres. De telles dépenses étaient remboursées au consul par son gouvernement mais, bien souvent, maintes réclamations étaient nécessaires, car les ministres de Versailles avaient une tendance marquée à les trouver exagérées.

On conçoit dans ces conditions les plaintes de Jean-Baptiste Estelle sur la modicité de son traitement... Mais on ne peut s'empêcher de considérer comme une époque heureuse celle où un consul s'estimait satisfait et capable de subvenir à toutes ses charges, avec 4.000 livres par an !

UN COMMERÇANT FRANÇAIS

CAID DE RABAT AU XVIII^e SIECLE

Au début du XVIII^e siècle, Etienne Pillet est un des neuf commerçants français établis à Salé-le-neuf et sa maison compte parmi les plus importantes de la place. Protestant et originaire du Languedoc, il a quitté son pays, après la révocation de l'Edit de Nantes, pour se rendre en Hollande, auprès du prince Guillaume d'Orange, pour lequel il a combattu dans les guerres d'Irlande. Par la suite seulement, il est venu au Maroc.

Ainsi que deux de ses compatriotes, appartenant comme lui à la religion réformée, Pillet se trouve rapidement en lutte avec les autres Français installés à Salé-le-neuf et qui, eux, sont catholiques. Ces derniers reprochent aux trois Huguenots de pactiser avec nos ennemis, les Anglais et les Hollandais. En 1705, notamment, notre consul Périllié et les autres résidants les accusent de signaler aux Anglais les navires qui partent de Cadix pour se rendre à Salé, afin qu'ils puissent les attaquer et s'en emparer. Aussi le ministre d'Etat Pontchartrain a-t-il interdit aux négociants de Marseille « d'avoir aucun commerce avec les trois religieux, ni de leur donner aucune sorte de commissions, sous quelque prétexte que ce soit » ; mais cette défense n'est point respectée.

A cette époque, Pillet est considéré comme « le plus influent et le plus remuant » des Français de Salé-le-neuf. Il participe à maintes reprises aux négociations suivies avec le Sultan Moulay Ismaïl, à propos du rachat des captifs. Tantôt, et pour une fois du même avis que son consul, il veut qu'on discute directement à Meknès avec le ministre Ben Aïcha, tandis que les Pères Rédempteurs, venus de France, désirent s'entendre à Tétouan, avec le caïd de cette ville. Tantôt il est d'accord avec les religieux, leur annonce qu'il a presque conclu un traité général de rachat et leur fait parvenir des passeports pour se rendre à la cour chérifienne. C'est ainsi, qu'avec le consul Périllié et les autres marchands de « la nation française » de Salé — comme on dit alors — il accompagne à Meknès les Pères Rédempteurs, autorisés par la cour de France à recourir à son intermédiaire. Mais cette nouvelle négociation n'a pas plus de succès que les précédentes et les Pères rendent le commerçant huguenot responsable de leurs déboires. Le rôle de celui-ci, en fait, apparaît à cette occasion assez suspect, car il semble bien n'avoir alors en vue que ses propres intérêts.

D'ailleurs l'importance de ses affaires commerciales ne cesse de grandir. En 1713, notre nouveau consul, La Magdelaine, constate que tout le commerce est aux mains des Protestants ; ceux-ci du reste se livrent à une active contrebande et tirent leurs principaux bénéfices de la vente aux Marocains d'armes et de munitions. Un semblable trafic vaut à Pillet la faveur du Sultan. En 1716, il obtient le privilège de lever les droits de consulat sur les bâtiments français qui abordent à Sainte-Croix du cap de Guir, aujourd'hui Agadir. Dans ses lettres, La Magdelaine se plaint continuellement des agissements de son compatriote, dont le désir était « qu'il n'y eut ni consuls, ni autres marchands que lui en Barbarie ».

Néanmoins Pillet tombe en faillite dès 1716 et c'est une véritable catastrophe pour les intérêts français. Les traités stipulent que « la nation » ne peut être rendue responsable des dettes d'un de ses membres, ce qui est une condition essentielle pour la sécurité du commerce. En dépit de ces conventions, le principal créancier du Huguenot, un fils du Sultan, exige de nos compatriotes établis à l'estuaire du Bou Regreg le paiement de son dû. Il fait saisir et vendre toutes les marchandises des Français de Salé ; La Magdelaine doit même aller à Cadix, pour y réaliser au mieux les produits marocains que nos commerçants y possèdent. A la suite de ces difficultés, nos compatriotes quittent presque tous la ville de Salé-le-neuf, d'où notre consul est rappelé en 1718. La chambre de commerce de Marseille apprécie sévèrement à cette occasion le rôle de Pillet, qui « s'est emparé de l'esprit du roi du Maroc et de ses officiers, en telle sorte que les consuls n'ont plus d'autorité, qu'on les méprise jusqu'à leur susciter des avanies et que la subordination a cédé à l'indépendance ».

Malgré ces incidents, Pillet continue son négoce. Mais il se laisser entraîner à des dépenses exagérées pour offrir des présents au Sultan et à la cour, dans le but d'augmenter son crédit. Dès qu'il diminue ou cesse ses cadeaux, son influence disparaît, au point que ses ennemis obtiennent son éloignement de Salé-le-neuf. Notre compatriote doit se retirer à Tétouan où, pendant cinq ou six ans, accablé de dettes, il vit d'expédients.

En désespoir de cause, Pillet se fait musulman, au mois d'août 1824, au moment même où il héberge en sa maison plusieurs Pères Rédémepteurs, venus de France à Tétouan, toujours dans le but de racheter les captifs. Son apostasie lui vaut la remise de ses dettes et lui permet de reconquérir toute la faveur qu'il a perdue. Il est même peu après nommé gouverneur ou

caïd du port et de la ville de Salé-le-neuf ; dans ces fonctions, il protège de façon ouverte les Anglais et se montre particulièrement sévère pour les Français.

Mais il était dit que Pillet ne connaîtrait jamais la tranquillité. La mort de Moulay Ismaïl, en 1727, va entraîner sa disgrâce. Dès la proclamation du nouveau Sultan, Moulay Ahmed, le caïd renégat se rend à Meknès pour le saluer, accompagné des notables de sa ville. Il emporte, à l'intention du souverain, des présents considérables, qui nécessitent pour leur transport plus de trente mules et grâce auxquels il s'attend à un chaleureux accueil. Mais Moulay Ahmed a été informé que son caïd « a volé le public, pillé les prises amenées par les corsaires » et commis ainsi des exactions s'élevant à 10.000 ducats ; aussi le fait-il emprisonner jusqu'à ce qu'il ait remboursé cette somme. A peine cette sanction est-elle prononcée que « toute la canaille présente se jette sur Pillet, l'accable de coups et le traite comme un malfaiteur ». D'autre part, quand on apprend la nouvelle à Salé-le-neuf, sa maison est saccagée par les habitants qui souhaitent ouvertement sa mort.

Fort heureusement pour le renégat, Moulay Ahmed ne règne que quelques mois et l'un de ses frères, Moulay Abd-el-Malek, le remplace. Notre caïd est remis en liberté et retrouve son ancienne charge, pour le malheur des Français, qui pensaient être définitivement délivrés de lui. Il relève sa fortune et favorise plus que jamais les sujets du roi d'Angleterre, dont il parle couramment la langue. L'un de ceux-ci, venu au Maroc en 1728, signale « les témoignages distingués et l'amitié particulière qu'il conservait pour la nation où il avait porté les armes sous le roi Guillaume ».

Mais la fortune est changeante et Pillet s'en aperçoit quand Moulay Ahmed revient au pouvoir, quelques mois plus tard. Le caïd de Rabat est alors arrêté et tué à coups de pistolet ; puis son corps est suspendu par

les pieds à la muraille de la ville qui domine le port et, pendant quatre jours, reste ainsi exposé aux insultes de la populace.

Homme habile et rusé, le renégat Pillet était de ceux à qui rien ne coûte pour obtenir des faveurs et des honneurs. Son rôle et son activité, qu'expliquent, sans cependant les justifier, les persécutions de Louis XIV contre les Protestants, ont porté un grave préjudice à son pays. En effet, l'abaissement au début du XVIII^e siècle de l'influence française dans l'empire chérifien, au bénéfice de celle de l'Angleterre, lui est dûe pour une large part.

AU TEMPS DE SIDI MOHAMMED BEN ABDALLAH (1757-1790)

La plupart des Français du Maroc ont entendu parler de Moulay Ismaïl, le contemporain de Louis XIV, qui voulut épouser la princesse de Conti, mais peu nombreux sont ceux qui connaissent Sidi Mohammed ben Abdallah, le grand Sultan de la seconde moitié du XVIII^e siècle, qui fut un des meilleurs souverains de la dynastie et contribua largement au développement de notre ville.

Lorsque Sidi Mohammed ben Abdallah monte sur le trône, Rabat ne comprend que la médina d'aujourd'hui et la qasba, appelée depuis la qasba des Oudaïa. L'emplacement qu'occupera plus tard la ville européenne demeure vide et forme un grand Aguedal que, depuis des siècles les Rbatis se sont appropriés. Il est couvert de jardins et de superbes vignes, dont les raisins se vendent alors — heureux temps! — trois sous et quatre deniers les six livres. Autour du palais qu'il bâtit, à l'emplacement de la demeure impériale que nous connaissons, le souverain fait raser les plantations pour y élever de nombreuses constructions. Des mosquées, des maisons d'habitation, une école, un bain et un marché sont ainsi édifiés ; il n'en reste plus aujourd'hui que deux sanctuaires, la mosquée du Méchouar, plusieurs fois transformée depuis le XVIII^e siècle, et celle dite Es-Sounna, sise en face de l'Office des Phos-

phates. Pour peupler cette nouvelle cité, le Sultan fait appel aux Abid, les soldats de la garde noire créée par Moulay Ismaïl ; 4.000 ou 5.000 d'entre eux sont ainsi amenés à Rabat de diverses régions du Maroc et notamment du Sous. La population d'ailleurs n'a guère à se louer de leur venue ; en effet, ils se révoltent à plusieurs reprises et causent maints dommages aux anciens Rbatis, dont ils volent les troupeaux, les fruits et les moissons.

Mais la ville ainsi fondée n'a qu'une existence fort brève et moins de dix ans plus tard est presque abandonnée. Néanmoins la tentative de Sidi Mohammed marque une date dans l'histoire de Rabat ; c'est le premier essai, assez timide d'ailleurs, d'un souverain marocain pour reprendre l'œuvre de l'almohade Yaqoub el-Mansour.

Par ailleurs Sidi Mohammed, passionné pour la guerre sainte s'efforce de développer la course. Sous son règne, une douzaine de navires corsaires, en moyenne, sont toujours mouillés dans le Bou Regreg, des galiotes, des frégates, des chébecs. Le Sultan aurait même voulu avoir de gros bateaux ; on en construisit trois dans les chantiers navals du Bou Regreg — dont l'un portait quarante-cinq canons — mais ils étaient trop lourds et ne purent être mis en service. De Turquie, arrivent des maîtres très experts dans la construction des navires, en même temps que des artilleurs, pour former les Marocains. Les bois de construction et les agrès viennent d'Europe, ramenés par des Rbatis envoyés tout spécialement en Suède ou en Angleterre. Pour abriter les bois, on bâtit deux immenses magasins voûtés, qui existent encore entre le quai Léon Petit et la rue des Consuls et dans lesquels fut installé vers 1913 le service des colis postaux. Parmi les capitaines de navires on trouve le gouverneur de la ville — le caïd Larbi Misteri — deux renégats, un Slaoui, deux Tripo-

litains et des Rbatis d'origine andalouse. Pour former les équipages, la ville de Rabat fournit 400 hommes et l'on fait de plus venir des Aït Atta du Sahara.

Les efforts du Sultan pour ranimer la course sont incontestables, mais le résultat escompté ne fut pas obtenu. En effet, Sidi Mohammed voulait que la course fut faite à son profit et gardait pour lui les trois cinquièmes du butin, dont le reste seulement était partagé entre les équipages. L'intérêt personnel des pirates n'était plus aussi grand et leur ardeur s'en ressentait. Comme l'écrivait alors notre consul Chénier, privés des bénéfices de la course, ils sont plus empressés à en éviter les dangers. Néanmoins l'action du Chérif a favorisé le développement de l'industrie et du commerce locaux et valu certains profits aux habitants.

Sidi Mohammed s'est en outre attaché à renforcer la défense de la côte. Sur son ordre un renégat anglais, Ahmed el-Inglizi, construisit la squala, borj rectangulaire, au-dessous et en avant de la plate-forme du Sé-maphore de la qasba des Oudaïa, et le borj Es-Sirat, où l'on a élevé un phare depuis le Protectorat et près duquel se trouve maintenant la fourrière municipale. Ces deux forts sont munis de canons achetés à Gibraltar. La garnison chargée de défendre l'estuaire du Bou Regreg comprend 2.000 artilleurs et marins, qui touchent une modeste solde d'un mitqal par mois, soit 7 francs 50 ; c'est à l'époque la plus forte garnison de tous les ports du Maroc.

A l'intérieur de la qasba, le Chérif fait procéder à de nombreuses transformations. On abat le vieux palais almohade du XII^e siècle, on refait des murailles, on aménage la Grande Porte pour y enfermer le trésor destiné au paiement des troupes. L'enceinte de la forteresse est refaite en partie le long du chemin de la plage. De plus, on supprime le passage couvert qui re-

liait la grande porte au Château-neuf de Moulay er-Rechid, c'est-à-dire à la prison actuelle.

Dans les premières années de son règne, Sidi Mohammed s'occupe activement du commerce de Rabat, dont les douanes sont affermées à une compagnie danoise. Mais la situation change rapidement quand le Sultan fait construire la ville de Mogador — par le Français Cournot — et le trafic se réduit alors considérablement dans la ville du Bou Regreg, où l'on en arrive même, à un certain moment, à interdire tout commerce.

Enfin, dans la ville proprement dite, maintes boutiques et maisons sont reconstruites, des portes et des murailles sont réparées, un aqueduc est aménagé, tandis qu'on détruit une vieille léproserie.

Ces tentatives et ces travaux, sans avoir toujours donné les résultats espérés, constituent cependant une œuvre importante. Les fortifications de la côte et de la qasba, le renforcement de la garnison, l'essai de rénovation de la course, l'installation d'un nouveau centre urbain dans l'Aguedal sont à l'honneur de Sidi Mohammed ben Abdallah, de qui nos concitoyens devraient conserver le souvenir.

LE CONSUL CHÉNIER A RABAT

Après avoir résidé quelque temps à Safi, le consul Louis de Chénier, qui représente la France au Maroc, vient s'installer à Rabat. Il y arrive le 19 juillet 1768 et y exerce ses fonctions jusqu'à la fin de 1781. Sa vie sur les bords du Bou Regreg nous est connue par le **Journal du Consulat général de France au Maroc**, tenu durant cette période par les chanceliers successifs qui l'assistent, parafé par lui-même et récemment publié par M. Ch. Penz.

Chénier a le titre de « chargé d'affaires de Sa Majesté auprès du Roy du Maroc ». L'importante question des captifs est réglée depuis le traité du 28 mai 1767, mais il se présente encore certaines questions à traiter, qui nécessitent des négociations, parfois difficiles, avec le sultan Sidi Mohammed ben Abdallah. Au début, notre consul jouit d'une certaine faveur, mais qui disparaît rapidement et se change bientôt en une hostilité personnelle de la part du souverain. Lors de sa dernière audience, celui-ci le « renvoie très indécentement » et lui rend une lettre de la cour de France, qui n'a même pas été ouverte.

A Rabat, Chénier doit surtout veiller aux intérêts de ses compatriotes qui y sont établis et composent « la nation française de Salé », car on dit encore Salé pour Rabat. Ce sont exclusivement des commerçants, en tout petit nombre du reste, puisqu'il n'y en a que trois en 1769 et huit en 1778, mais qui lui causent cependant bien

des ennuis. En effet, certains d'entre eux, auxquels leurs affaires laissent sans doute des loisirs, ont tendance à se mêler de politique. C'est notamment le cas d'un sieur Després en 1778. Aussi notre consul, assisté de son chancelier, réunit-il sa « nation » — neuf marchands — pour rappeler ceux-ci à leurs devoirs. Mais la séance est orageuse : Després proteste violemment et prononce des propos fort impolis à l'égard du représentant de la France, si bien qu'il est expulsé de l'assemblée! Chénier s'empresse de recueillir le témoignage des autres commerçants et, peu après, une décision du gouvernement du Roi enjoint à Després de quitter le Maroc.

Notre diplomate doit également s'occuper de la navigation. C'est ainsi qu'il obtient pour les bateaux français qui relâchent dans les ports du Maroc, le droit de se ravitailler sans payer aucun droit de douane. Un navire en partance peut désormais emporter en franchise, entre autres provisions, un quintal d'huile et vingt-cinq livres de beurre — ce qui, à l'heure actuelle, serait peut-être difficile!

La course retient encore l'attention du consul, à qui il incombe de distribuer aux capitaines corsaires des passeports et des certificats pour qu'ils ne soient pas attaqués par les vaisseaux du roi de France. A cette condition, la sécurité de nos navires est assurée sur les côtes du Maroc et dans le détroit de Gibraltar.

Le *Journal du consulat*, reproduit en outre maints états des dépenses de service faites par Chénier. On sait qu'alors un représentant chrétien ne pouvait guère traiter une affaire, même minime, sans distribuer de nombreux cadeaux à tous les personnages du makhzen, grands et petits, y compris le souverain. Par exemple, quand Sidi Mohammed s'arrête à Rabat au mois de juin 1770, le consul de France lui offre dix coudées de drap écarlate ou cramoisi, quatre vestes de satin ou de velours et deux « écuelles » de porcelaine. Il donne éga-

lement des présents de moindre importance au conseiller du Sultan, à plusieurs domestiques, à des Juifs qui ont porté ses présents, etc. Il lui en coûte au total près de 600 livres, qui feraient aujourd'hui plus de 50.000 francs. La remise de leurs papiers aux capitaines corsaires s'accompagne également d'un cadeau traditionnel qui comprend pour chacun d'eux quatre coudées de drap, une livre de thé et deux pains de sucre, le tout enveloppé d'un mouchoir de soie.

Mais Chénier suit les instructions formelles qu'il a reçues et se montre fort économique. Cependant, on ne doit pas, semble-t-il, le taxer d'avarice, bien que Sidi Mohammed se plaigne de sa parcimonie et en vienne même à l'accuser — tout à fait à tort — de garder à son profit les cadeaux que lui envoie le roi de France pour le Chérif.

Comme nous l'avons indiqué dans un précédent article, notre représentant habite à Rabat, une maison sise au fond d'une impasse de la rue des Consuls et qui surplombe le Bou Regreg. Dans cette demeure, dont l'entretien lui occasionne de multiples ennuis, il vit seul. Sa femme, sa fille et ses quatre fils, dont le poète André Chénier est le troisième, sont restés à Paris où, grâce à son traitement de 19.000 livres par an, quelque 500.000 ou 600.000 francs d'aujourd'hui, il peut leur assurer une vie convenable. Il passe ainsi loin des siens plus de treize années et ne prend durant cette période qu'un seul congé en 1774-1775 ; toutefois, son fils aîné vient séjourner quelque temps auprès de lui en 1778. Notre consul a le droit de porter un uniforme, celui des commissaires de la marine, « fait d'un habit de drap gris de fer foncé..., culotte de drap écarlate... décoré d'ornements en dorure ». Dans son jardin, il élève un jeune tigre et s'amuse de ses ébats. Il voit surtout son chancelier et le consul de Suède, chez lequel il loge à son arrivée en 1768. Sans doute occupe-t-il ses loisirs à

écrire le principal ouvrage par lui publié, *Recherches historiques sur les Maures et Histoire de l'Empire de Maroc*.

A la fin de son séjour à Rabat, Chénier paraît quelque peu triste et désabusé. On ne peut douter cependant — son *Journal* en fait foi — qu'il ait été un fonctionnaire zélé, un parfait honnête homme et un excellent agent diplomatique.

LE MELLAH AU XIX^e SIÈCLE

On sait déjà que, jusqu'aux premières années du XIX^e siècle, les Israélites de Rabat habitaient généralement le quartier d'El-Behira, à l'extrémité nord-ouest de la rue des Consuls, mais s'y trouvaient plus ou moins mêlés aux Musulmans. C'est le sultan Moulay Sliman qui, en 1807, ordonna la création d'un véritable mellah, celui que nous connaissons aujourd'hui, à l'extrémité est de la ville, dans le quartier Ouqqasa, alors planté de figuiers, de ceps de vigne, de pruniers et de poiriers. Le souverain acheta le terrain de ses propres deniers et le constitua en habous, au profit des Juifs. Un maalem, souvent employé par le makhzen, le nommé Hassan es-Soudani, commença les opérations d'arpentage le 5 août 1807 et les travaux furent immédiatement entrepris. On construisit des maisons, des fours, des moulins et des boutiques, qui furent achevés en l'espace d'un an environ. L'ensemble des Israélites rabatis se transporta dans ses nouvelles habitations le 16 octobre 1808 ; deux jours plus tard, le dernier d'entre eux quittait leur ancien quartier, en criant, pleurant et se lamentant.

Selon une tradition populaire, une femme arabe de mœurs légères aurait importuné de ses assiduités, un Juif rabati et, devant sa résistance, porté contre lui de fausses accusations. Celui-ci put heureusement faire reconnaître son innocence, mais l'incident fut la cause d'une vive agitation. C'est pour éviter le retour de

semblables difficultés que le Sultan aurait décidé de créer un mellah à Rabat, en même temps du reste qu'à Salé. Cette explication semble pour le moins étrange. Il est bien plus vraisemblable de penser que la mesure ainsi prise l'a été, comme le dit l'historien Ed-Doaïf, parce qu'on a simplement voulu que les maisons des Juifs ne soient plus mêlées à celles des Musulmans.

Quoi qu'il en soit, de 1808 jusqu'à l'établissement du Protectorat, les Israélites de notre ville ont toujours exclusivement habité le quartier d'Ouqqasa. Ils y ont mené une vie tranquille dans l'ensemble, mais marquée cependant par des troubles assez sérieux en 1864.

En effet, le 5 février 1864, à l'instigation d'un baronnet anglais, d'origine juive Sir Moses Montefiore, le sultan Sidi Mohammed ben Abd er-Rahman promulgue un dahir qui assimile les Israélites aux Musulmans, mis les uns et les autres sur un pied d'égalité absolue.

La décision du souverain ne tarde pas à produire ses effets. Des incidents plus ou moins graves se produisent dans tout le Maroc. Dans les villes de l'intérieur, à Demnat notamment, ce sont les Musulmans qui font subir aux Juifs maintes vexations et iniquités, tandis que dans les ports de la côte atlantique, ce sont les Israélites qui occasionnent de graves désordres..

A Rabat, les justes concessions du Sultan ne sont pas comprises comme elles devraient l'être et créent une situation dangereuse et difficile. L'autorité du khalifa de Sidi Mohammed, Moulay er-Rechid et celle du caïd de la ville, Abdesslam es-Souissi, sont méconnues. On maltraite les Musulmans et même on leur interdit l'entrée du mellah, dont les gardiens maures sont chassés à deux reprises. Par ailleurs les Juifs font à tout propos appel aux consuls européens et envoient des rapports tout à fait inexacts à la Junta de Tanger, c'est-à-dire au conseil d'administration de la communauté israélite de la ville. De son côté, la Junta adresse

directement des menaces au gouverneur ou caïd de Rabat. Si bien que les autorités locales renoncent à intervenir dans les affaires des Juifs et laissent ceux-ci se gouverner eux-mêmes. Le mellah tombe aussitôt dans une véritable anarchie ; ses habitants ne reconnaissent plus de chefs et n'écoutent, ni leurs rabbins, ni leur cheikh. Ce dernier est même blessé à la tête par un de ses coreligionnaires et le caïd, découragé, refuse de recevoir sa plainte.

En présence de semblables manifestations, les représentants des nations chrétiennes ne restent pas indifférents. Les vice-consuls de France et d'Angleterre s'entendent avec leurs collègues et provoquent le 10 mai 1864, une réunion des notables israélites chez le grand rabbin Tolédano. Ils rappellent à leurs auditeurs que le Sultan a concédé aux Juifs l'égalité avec les Musulmans, mais n'a pas entendu donner plus de priviléges aux uns qu'aux autres, ni abandonner aucun de ses droits souverains sur ses sujets, quelle que fut leur religion. Les diplomates, s'il leur incombe de veiller à ce que des actes de barbarie ne soient pas commis, estiment cependant qu'ils n'ont pas à intervenir dans les actes de la juridiction locale.

Le grand rabbin, raisonnable et pondéré, expose son point de vue avec beaucoup de bon sens. « Le désordre et la méchanceté parmi les Juifs, dit-il, sont tels que ma parole est impuissante à les contenir. » Quelques mauvais sujets ont suffi pour chasser les gardiens du mellah. Il a personnellement, comme tous les Israélites justes et sensés, désapprouvé les rapports juifs à la Junta de Tanger. Du reste, le caïd a eu raison de se plaindre, mais il n'aurait pas dû se laisser intimider, au point d'abandonner imprudemment les Juifs à eux-mêmes et de refuser à leurs chefs son intervention et son appui.

Devant ces déclarations franches et loyales, les consuls assurent le grand rabbin de leur entier concours pour mettre fin, par des mesures énergiques, à une situation particulièrement fâcheuse. Ils lui promettent de défendre ses coreligionnaires contre les actes vexatoires ou iniques dont ceux-ci pourraient être victimes mais, par contre, lui signifient qu'ils seront les premiers à demander des châtiments exemplaires pour ceux qui abuseraient encore de la nouvelle situation.

Les notables comprennent l'attitude des consuls chrétiens et suivent leurs conseils. Ils envoient une députation au caïd, qui l'accueille parfaitement. Le lendemain, les gardiens de la porte du mellah reprennent leur poste et, dans les jours qui suivent, la situation redevient peu à peu normale.

D'ailleurs, informé des incidents survenus dans le pays, Sir Moses Montefiore juge nécessaire d'inviter ses coreligionnaires à la modération. Dans une lettre, en date du 7 septembre 1864, adressée aux communautés du Maroc et qui est affichée dans toutes les synagogues de Rabat, le baronnet anglais rappelle qu'il ne peut exister ni ordre, ni sécurité, si le respect dû à l'autorité constituée ne lui est pas rendu. Cet avertissement autorisé ramène définitivement le calme dans le mellah de Rabat.

C'est la question de l'émancipation des Israélites marocains qui se posait ainsi en 1864 et son importance explique les troubles qu'elle a provoqués dans notre ville comme dans les principaux centres du Maroc. Mais l'émancipation d'un peuple était une chose trop grave pour être résolue du jour au lendemain par un simple dahir. Elle s'est faite progressivement depuis lors, grâce à la compréhension de tous et aux efforts de l'Alliance universelle.

RENÉ CAILLÉ A RABAT

On connaît le remarquable exploit de René Caillé, né à Mauzé, dans les Deux-Sèvres et qui, en 1828, parvint à se rendre à Tombouctou, où il demeura quatorze jours. Notre compatriote rapporta sur la grande ville du Soudan des renseignements précis qui, du reste, la montraient bien déchue de son ancienne splendeur. Sa réussite, là où tant d'autres avaient échoué, eut un retentissement considérable. Il fut fêté et célébré, reçu solennellement par la Société de Géographie à Paris, décoré de la Légion d'honneur et pensionné. Son souvenir est conservé à Rabat et son nom a été donné à une rue de la ville, une petite artère, longue de cent mètres à peine, qui réunit les rues Delpit et Marchand. Beaucoup de nos concitoyens, certainement, savent que Caillé est le « vainqueur de Tombouctou », comme on disait en 1828, mais nombreux sans doute sont ceux qui ignorent le séjour par lui fait à Rabat, au retour de son expédition.

Habillé à l'arabe et se faisant passer pour musulman, afin de ne pas attirer l'attention, Caillé arriva sur les bords du Bou Regreg le 19 août 1828. Il vient de Meknès et voyage à âne, mais est si fiévreux et si faible qu'en partant il n'a pu enjamber sa monture sans l'aide de son guide. Son état, d'ailleurs, ne l'empêche pas de noter le spectacle qui s'offre à sa vue : des champs cultivés et beaucoup de vignes, aux environs de notre ville et, dans le port, plusieurs navires portugais. Il se

propose, à Rabat, de s'adresser sous un prétexte quelconque au consul de France, d'obtenir son appui et de pouvoir ainsi s'embarquer pour Marseille ou un autre port de la métropole.

Mais à l'époque, les Rbatis, comme tous les Marocains, sont plutôt xénophobes. Aussi notre compatriote n'ose pas se rendre directement chez le représentant de son pays. Après s'être reposé un moment dans un fondouq, où son guide l'a conduit, il se promène dans les rues de l'agglomération. Tenant à la main les quelques shillings qui lui restent et qui représentent toute sa fortune, il demande à plusieurs Maures de les lui changer, persuadé qu'ils ne le feront pas, mais l'environt auprès d'un Chrétien, auquel il pourra parler librement, sans éveiller les soupçons. Sa ruse réussit et, bien vite, on lui indique le consulat de France.

Un domestique juif, qui parle couramment l'anglais, le reçoit et le conduit près de son maître. Grande est la déception de Caillé. Il n'y a pas alors de véritable consul de France à Rabat, mais un simple agent consulaire, qui est un Israélite marocain et s'appelle Ismaël. En présence de ce dernier, « le vainqueur de Tombouctou » est déconcerté et, selon sa propre expression, « tellelement attéré qu'il reste un moment sans ouvrir la bouche », tandis que son interlocuteur lui demande ce qu'il veut. Revenu de sa stupéfaction, le Français lui montre ses shillings et le prie de les lui changer. Un marchand anglais, qui assiste à l'entretien et à qui Caillé révèle son secret, lui certifie qu'il peut, en toute assurance, confier à Ismaël l'objet réel de sa démarche.

A l'agent consulaire, qui le fait alors entrer dans son magasin, notre compatriote expose sa situation : il est Français, vient du Soudan, a le désir de retourner dans son pays et réclame la protection due à un sujet du roi de France. Il exhibe ses papiers et satisfait à toutes les questions qu'on lui pose. Ismaël qui s'expri-

me assez correctement en notre langue, commence par ouvrir devant lui un livre de géographie écrit en français et lui montre sur une carte le Sénégal et plusieurs autres pays, trop heureux de faire étalage de sa science. Il lui fait voir également la lettre du consul général de France à Tanger, Sourdeau, le nommant agent consulaire à Rabat. Mais il laisse entendre qu'il n'est pas payé et ne peut faire des générosités. Puis, il congédie son hôte en lui disant : — Surtout ne vous faites pas reconnaître si vous ne voulez pas avoir le cou coupé, car les Maures ne badinent pas en matière de religion.

Il consent cependant à avancer au voyageur quelque menue monnaie — vingt-quatre sous exactement — sur les dix shillings que celui-ci lui laisse en dépôt.

Caillé retourne au fondouq, où l'attend son guide et déjeune avec lui d'un morceau de mouton rôti et de deux petits pains. La nuit venue, il n'ose s'y abriter, par raison d'économie et pour ne pas risquer d'être insulté par les muletiers. Il cherche le sommeil au coin d'une rue, enveloppé dans une grande couverture. Mais une douzaine de chiens errants se mettent à aboyer après lui avec fureur et l'auraient infailliblement dévoré s'il n'avait été secouru par un veilleur de nuit, qui lui donna un bâton pour se défendre.

Aussi, les nuits suivantes, le Français va-t-il chercher le repos dans le cimetière d'El-Alou, à côté de la place du Souq El-Ghezel et en arrière de la plage actuelle ; paisiblement étendu le long du mur d'une petite qoubba, il y est à l'abri des attaques des hommes et des animaux.

Pendant la journée, il se tient dans les rues et pénètre quelquefois dans une mosquée pour y prendre ses maigres repas qui consistent en un peu de pain et une grappe de raisin avec, à l'occasion, un morceau de poisson frit. Comme l'eau des puits de la ville est saumâtre, il en demande aux Maures, qui généralement ne la lui refusent pas.

C'est ainsi que vit René Caillé, tant qu'il demeure à Rabat, c'est-à-dire pendant quatorze jours, en attendant de trouver le moyen de se rendre à Tanger. De temps en temps, l'agent consulaire Ismaël le reçoit, assez froidement du reste, et lui donne quelques pièces du pays, en compte sur les shillings reçus ; mais il le fait asseoir à même sur le sol, sans tapis, ni coussins, si par hasard il partage son thé avec lui. Un jour, notre compatriote demande à son hôte de lui louer une monture pour le conduire à Tanger et promet un remboursement rapide ; il essuie un refus très sec et n'obtient même pas d'être autorisé à prendre place sur un brick portugais qui va lever l'ancre pour Gibraltar.

Désespérant d'arriver à quitter Rabat, notre voyageur se décide à écrire au consul général de Tanger, Sourdeau ; quand il remet sa lettre à Ismaël, pour que celui-ci la fasse parvenir, il apprend que Sourdeau vient de mourir et doit alors s'adresser au vice-consul Delaporte. Pendant qu'il attend une réponse, il trouve une occasion et, le 2 septembre, part enfin pour Tanger, sur un âne qu'il a loué — il ne dit pas d'ailleurs avec quel argent. La fin de son voyage est encore très pénible. Son âne, déjà lourdement chargé de marchandises, peut à peine avancer. Caillé, miné par la fièvre et bien qu'ayant payé pour être monté, doit faire à pied la moitié de la route. Il parvient enfin à Tanger, le 7 septembre 1828, mais y rencontre de sérieuses difficultés avant de pouvoir gagner Toulon.

Ainsi les bords du Bou Regreg ne furent point particulièrement cléments au « vainqueur de Tombouctou », qui n'y trouva pas l'accueil auquel il pouvait s'attendre de la part de l'agent y représentant son pays. Mais ses desseins étaient réalisés : il n'avait plus qu'à se rendre à Paris, pour y faire connaître les résultats de son voyage. A force de courage et de persévérence, René Caillé a pu atteindre le but qu'il poursuivait. Comme

Duveyrier, de Foucauld et bien d'autres, il a largement contribué à la connaissance de l'Afrique et son nom mérite de figurer parmi ceux des bons serviteurs de la France.

LES EXPLOITS DES ZAER

Parmi les différentes tribus des environs de Rabat, les Zaer se sont montrés, pendant tout le cours du XIX^e siècle, et jusqu'aux premières années du Protectorat, particulièrement redoutables, encore plus que les Sehoul ou les Beni Amer.

Tous les documents des archives, privées ou officielles, sont remplis des récits de leurs exploits, ou plutôt de leurs méfaits. Ils viennent piller les alentours immédiats de Rabat, enlèvent les troupeaux, coupent les récoltes et rançonnent les habitants. Tantôt, ils attaquent les soldats disséminés dans la campagne, qui sont victimes de guet-apens, tantôt ils mettent à mort de malheureux bûcherons ou charbonniers. Quelquefois, ils franchissent la muraille extérieure almohade, entre la porte dite des Zaer et le Bou Regreg, ravagent les jardins et les vignobles qui existent alors à l'emplacement de la ville européenne d'aujourd'hui et s'avancent même jusqu'aux pieds de l'enceinte de la médina. En outre, ils s'en prennent aux voyageurs isolés et aux caravanes. A certaines périodes, les communications sont, par leur fait, pratiquement interrompues entre Rabat et Casablanca. C'est avec beaucoup de peine et de dangers que de rares courriers parviennent alors à passer inaperçus ; la plupart sont arrêtés et, sinon tués, au moins dépouillés et renvoyés complètement nus.

En 1839, les Zaer pillent une riche caravane presque

aux portes de Rabat. L'escorte, chargée de la protéger et formée de deux cents soldats du makhzen, s'enfuit dès qu'elle les aperçoit. Ils s'emparent, à peu près sans lutte de dix mules qui transportent des pièces d'or et d'argent appartenant au Trésor marocain, de quarante chevaux chargés de cire, du harem d'un puissant caïd et de quantité d'animaux et de produits divers. Le français Rey, qui fait partie de la caravane, s'échappe à grand peine, grâce à la vitesse de son cheval.

Onze ans plus tard — en 1850 — les Zaer arrêtent, près de Bouzniqa, une caravane de cent cinq chameaux chargés, dépouillent les chameaux de tous leurs vêtements, les retiennent trois jours et ne les laissent continuer leur voyage qu'après avoir reçu une rançon d'un ducat par chameau. Fort heureusement, ils n'ouvrent pas les ballots de marchandises, dans lesquels étaient dissimulés 20.000 piastres — 112.000 francs-or — en espèces.

Le makhzen lui-même n'est pas à l'abri des pillards. En 1879, pendant que Moulay Hassan séjourne sur les bords du Bou Regreg, ceux-ci s'emparent de cent huit mules dans le camp du Sultan, aux portes de la ville. Quelques années plus tard, alors que le souverain arrive à Rabat, venant de Marrakech, ils enlèvent la plus grande partie de ses bagages personnels, confiés à l'arrière-garde de sa mehalla.

Dans les premières années du XX^e siècle, les Zaer se signalent surtout par des vols d'animaux. Disparaissent ainsi, entre beaucoup d'autres : en 1903, un troupeau de cinquante bœufs que le français Bigarré a rassemblés aux portes de la ville, en attendant l'arrivée d'un bateau pour les embarquer ; au mois de février 1906, les trois cents mules et chameaux d'une caravane et deux ou trois semaines plus tard, plusieurs centaines de bovins et d'ovins appartenant à divers Rbatis.

Ces attaques répétées, dont nous ne signalons que

les principales, entraînent souvent des morts d'hommes et par ailleurs nuisent gravement au ravitaillement de la ville de Rabat, causant une gêne profonde au commerce. Bien souvent, elles font que le marché se trouve dépourvu de marchandises : aussi le gouvernement marocain tente-t-il de réagir.

Mais la répression est difficile, car le pays accidenté des Zaer est propice aux embuscades et les troupes n'osent pas toujours les y poursuivre, d'autant plus qu'on les sait courageux et décidés. Les soldats de la tribu guich des Oudaïa sont chargés de protéger la route de Rabat à Casablanca, mais n'y réussissent que très imperfectement, car ils ne sont pas toujours les plus forts. Au mois de novembre 1858, ils sont ainsi battus et mis en fuite par leurs adversaires, après un combat qui dure cinq heures. Il arrive d'ailleurs — c'est le cas en 1903 — que les Oudaïa s'unissent aux Zaer pour enlever les troupeaux.

Parfois, le makhzen organise de véritables campagnes. En 1849 et 1859, deux expéditions sont préparées par un favori du Sultan, l'eunuque Faraji, qu'on considère comme « un caïd de premier ordre ». Quand il s'approche avec ses troupes, les Zaer se retirent devant lui et se tiennent tranquilles durant quelques semaines.

Les populations, du reste, souffrent autant du séjour des troupes chérifiennes que des exactions des pillards. En 1869, une mehalla du Sultan reste campée, aux environs de Rabat pendant plus de deux mois, si bien que, pour s'en débarrasser, les caïds des populations obligées de la nourrir préfèrent se cotiser et fournir une somme de 200.000 francs qui est offerte au souverain comme tribut versé par les rebelles ! L'année suivante, Sidi Mohammed ben Abd-er-Rahman, accompagné d'un de ses fils, Moulay Ismaïl, vient lui-même diriger les opérations contre les Zaer et leur inflige un sérieux échec. Il ramène de sa campagne deux cents

otages et vingt-trois têtes coupées ; celles-ci sont exposées pendant quarante-huit heures à Bab-el-Had, puis envoyées à Fès et à Meknès, pour servir d'exemple aux populations. Les canons de Rabat et de Salé tonnent pour annoncer la victoire ; on organise de grandes fêtes dans les deux villes et toutes les rues sont décorées de drapeaux et de pavillons multicolores.

Une autre expédition importante des troupes impériales contre les Zaer a lieu en 1887, sous le règne de Moulay Hassan. On rapporte un certain nombre de têtes coupées, qui sont toujours, selon la tradition, accrochées aux portes de Rabat et de Fès.

Il y en a beaucoup plus qu'en 1870, car le Sultan les fait payer à raison de dix ducats la pièce. Aussi cherche-t-on à s'en procurer le plus possible ; mais toutes ne sont pas, si l'on peut dire, absolument authentiques et les autorités rabaties reconnaissent, parmi les têtes des prétendus Zaer, celles de deux caïds chrétiens tués pendant la campagne.

Néanmoins, la répression n'avait qu'un effet passager et ne ramenait jamais la tranquillité que pour un temps assez bref. Elle s'affaiblit d'ailleurs avec l'autorité du Sultan. Pendant qu'il séjourne à Rabat en 1908, Moulay Abd el-Aziz se borne à faire savoir aux chefs de la tribu rebelle que le moindre désordre sera sévèrement réprimé ; ce n'était pas suffisant pour les intimider.

Tous ces pillages et ces brigandages ne sont plus maintenant qu'un souvenir. Il n'est pas aujourd'hui, dans tout le Maroc, de gens plus serviables et plus hospitaliers que les Zaer, ni de contrée plus sûre que la leur. Quoi qu'on en dise, la civilisation a tout de même quelquefois du bon !

UNE RÉVOLTE EN 1845

En 1845, la ville de Rabat est administrée par le caïd, ou gouverneur, El-Hajj Mohammed es-Souissi, dont plusieurs descendants exerceront par la suite les mêmes fonctions. C'est un homme énergique, mais dont les habitants n'ont guère à se louer. Il se montre dur pour tous, si bien que beaucoup de Rbatis supportent fort mal son autorité et ne lui obéissent qu'à contre-cœur. Les consuls européens ont maintes difficultés avec lui et parlent ouvertement de ses exactions et de son despotisme.

Parmi les notables de la ville, un des plus connus est El-Hajj Mohammed ben el-Hajj Tahar ez-Zebdi, un riche négociant, en relations amicales et suivies avec Es-Souissi. Cependant, un beau jour ez-Zebdi se voit refuser par le caïd une faveur qu'il a sollicitée pour un de leurs concitoyens ; il s'en montre très irrité et décide de se venger, mais attend le moment favorable pour mettre son dessein à exécution.

Sur les entrefaites, au début du mois d'août 1845, un incident assez grave se produit à Rabat. Un jeune Israélite marocain, âgé de quatorze ans, vient se réfugier chez l'agent consulaire de France et de Grande-Bretagne. Son père est mort récemment, après s'être fait musulman et, sous la menace, on veut l'obliger à se convertir lui aussi à l'Islamisme. Soumis pendant neuf jours à toutes sortes de mauvais traitements, il sollicite la protection française et britannique. L'affaire entraîne l'intervention de notre ministre de Tanger auprès du

makhzen central et cause dans la ville une certaine émotion.

C'est l'occasion pour Ez-Zebdi de réaliser son désir. Il réunit à dîner plusieurs Rbatis qu'il sait hostiles au caïd et leur propose de se débarrasser de lui. L'accord est vite conclu et l'on en prépare l'exécution avec le concours d'une grande partie de la population, trop heureuse de secouer le joug d'un homme devenu odieux à beaucoup. Un matin du milieu de septembre 1845, la maison d'Es-Souissi est cernée, le caïd lui-même y est d'abord gardé à vue, puis chargé de chaînes et conduit en lieu sûr. Naturellement, les notables Rbatis s'empressent, pour le remplacer, de désigner Ez-Zebdi, qui prend aussitôt possession de ses fonctions et préside à l'administration de la ville.

Le Sultan se trouve alors à Fès. C'est Moulay Abd er-Rahman ben Hicham, qui a succédé à son oncle, Moulay Sliman, en 1822, et régnera jusqu'en 1859. Il est intelligent et consciencieux, mais on le dit avare, jaloux de son autorité et incapable d'oublier les injures. Il « bondit » en apprenant la révolte qui vient de se produire sur les bords du Bou Regreg. Puis, il adresse une lettre de reproches et d'exhortations aux Rbatis qui, malgré tout, restent sourds à ses invitations et ne modifient pas leur attitude. Le souverain nomme alors, aux lieux et place d'Es-Souissi et d'Ez-Zebdi, le caïd Et-Taïeb el-Oudini el-Bokhari, avec mission d'arrêter les auteurs de la sédition. Mais Et-Taïeb passe pour être cruel ; aussi les habitants refusent de le reconnaître et le reçoivent avec des insultes et des menaces, si bien qu'il doit repartir le soir même de son arrivée dans la ville, pour échapper à la fureur populaire. Une adresse est aussitôt envoyée au Sultan par les Rbatis, pour le prier de choisir un nouveau gouverneur parmi leurs concitoyens.

Moulay Abd er-Rahman se refuse d'abord à envisa-

ger cette solution et veut nommer caïd de Rabat un homme énergique. Il pense à Mustafa Doukkali, un riche négociant d'origine rbatie, qui réside habituellement à Gibraltar, parle couramment l'anglais et l'espagnol et a plusieurs fois voyagé en Europe. Doukkali est généralement considéré comme intelligent, fin et rusé, bien qu'un ministre marocain — qui ne l'aimait pas, il est vrai — ait dit de lui : « Il serait à souhaiter que sa raison fut aussi large que sa langue est longue ».

Mais ce projet n'aboutit pas et le Sultan finit par accéder au désir que lui ont manifesté ses sujets. Il envoie à Rabat un de ses secrétaires, Abou Abdallah Mohammed. Celui-ci, conformément aux instructions qu'il a reçues, réunit dès son arrivée les notables de la ville et les invite à lui proposer le nom d'un gouverneur à leur convenance. Leur choix se porte sur Ez-Zebdi qui, cette fois, est confirmé dans ses fonctions par Moulay Abd er-Rahman. Le nouveau caïd, du reste, se montre un excellent administrateur et les habitants apprécient pleinement sa conduite.

Au début du mois de novembre suivant, le Sultan, qui se rend à Marrakech, arrive à Rabat et paraît avoir oublié l'affront que ses sujets lui ont fait. Mais ceux-ci se méfient et le bruit court qu'il a l'intention, au moment de son départ, d'emmener avec lui deux cents familles rbaties en otage. Ce n'était là qu'une rumeur sans fondement et le Sultan prolonge de plusieurs mois son séjour sur les bords du Bou Regreg.

Cependant, il prépare la répression. Au mois de février 1846, Ez-Zebdi et ses principaux complices, auteurs du mouvement, tous notables commerçants, sont arrêtés à l'improviste, chargés de chaînes et envoyés à Larache, tandis qu'un nouveau caïd est nommé, El-Hajj Abd el-Latif. Ces mesures n'entraînent aucune réaction, évidemment en raison de la présence du souverain et des forces du makhzen qui l'accompagnaient.

Peu après d'ailleurs, les prisonniers, qui ont été transférés à Fès, sont remis en liberté et autorisés à retourner à Rabat. Aussi quand, à la fin du mois suivant, Moulay Abd er-Rahman quitte la ville, celle-ci reste calme.

Quelques années plus tard, en 1850, une certaine effervescence se manifeste encore à Rabat, mais pour des causes qui n'ont aucun rapport avec la révolution de 1845. Le makhzen ayant défendu la vente des cuirs sur le marché — c'était déjà la collecte des peaux que nous voyons aujourd'hui! — les bouchers se mettent en grève et la population manque de viande pendant plusieurs jours; il s'ensuit quelque irritation contre les autorités locales, mais sans incidents graves et l'agitation s'apaise rapidement.

La révolte de 1845 est la plus importante qui se soit produite dans notre ville pendant tout le cours du XIX^e siècle. Elle apparaît sérieuse, car elle méconnaissait ouvertement l'autorité du Sultan; elle a, du moins, eu le mérite de ne pas avoir fait couler le sang.

UNE MISSION DE LÉON ROCHES A RABAT EN 1845

Aux termes du traité de Tanger du 10 septembre 1844 — moins d'un mois après la bataille d'Isly — le gouvernement marocain s'était engagé vis-à-vis de la France à chasser du Maroc l'émir Abd el-Qader ou à l'interner dans une ville de l'ouest de l'empire. Mais il était difficile pour le Sultan, commandeur des croyants, d'entrer en guerre contre celui que les populations regardaient comme un champion de l'Islam. La temporisation du makhzen permit à l'émir de reprendre la lutte et de remporter d'importants succès au mois de septembre 1845, notamment à Sidi-Brahim.

Les autorités françaises d'Algérie veulent alors pénétrer au Maroc avec une armée. Mais notre représentant de Tanger, le consul général Edme de Chasteau, craint de graves complications et préfère négocier. Il est soutenu dans son opinion par l'interprète en chef de l'armée d'Afrique, Léon Roches, en mission à Tanger pour préparer le voyage en France d'un ambassadeur marocain. Tous deux ont l'idée de tenter à l'improviste une démarche pressante auprès du Sultan Moulay Abd-er-Rahman, qui se trouve alors à Rabat, en vue d'obtenir son concours actif contre Abd el-Qader.

Léon Roches se charge de cette mission. Venu dès 1832 en Algérie, à l'âge de 23 ans, secrétaire intime d'Abd el-Qader de 1837 à 1839, il prend part ensuite,

en qualité d'interprète militaire de l'armée, à toutes les campagnes d'Afrique et notamment à celle d'Isly. Ultérieurement, il assiste le général de la Rue dans la délimitation de la frontière algéro-marocaine, fixée par la convention de Lalla Marnia du 18 mars 1845. Sa connaissance de la langue et des mœurs arabes, son intelligence et son activité lui permettent de rendre en Afrique du Nord les plus grands services.

Il arrive en rade de Rabat à l'aube du 19 novembre 1845, sur un navire de l'Etat, mais ne peut débarquer que l'après-midi, car la barre est difficile. Les autorités locales, profondément surprises de sa venue, ne l'accueillent pas moins comme un ambassadeur et c'est avec pompe qu'il est conduit à la maison qu'il occupera pendant son séjour, l'actuelle école de fillettes musulmanes, à l'angle des rues Sidi-Fatah et Hammam el-Alou.

Dès le soir même, Roches a une conversation avec le ministre chérifien, Mohammed ben Driss, suivie le lendemain de deux longs entretiens. Pour se rendre au camp impérial, où le reçoit le ministre, aux abords du palais de l'Aguedal, il monte un superbe cheval, richement harnaché ; une autre monture semblable est conduite en mains devant lui, tandis que le suit sur une mule le censal du consulat de France à Tanger, qui l'accompagne. Vingt-cinq caïds le précèdent, le gouverneur de la ville et l'amiral du port marchent à ses côtés, deux compagnies d'artilleurs ferment la marche et tout le monde est en grande tenue.

Au cours de ces entrevues, Roches plaide avec chaleur et conviction la cause dont il est chargé. Il finit par obtenir satisfaction ; le Sultan enverra au Maroc oriental une armée commandée par un de ses cousins ; un nouveau chef énergique sera nommé gouverneur de la province du Rif ; au lieu de s'en aller à Marrakech, comme il en avait l'intention, Moulay Abd er-Rahman

restera à Rabat jusqu'à la solution des affaires de la frontière algérienne ; il enverra une lettre personnelle au roi des Français, Louis-Philippe, pour lui confirmer l'accord intervenu et, de son côté, Ben Driss écrira dans le même sens au maréchal Bugeaud, gouverneur de l'Algérie.

Après leur dernier entretien, le ministre chérifien a invité Roches à consacrer par le « pain et le sel le lien de leur nouvelle amitié ». Notre compatriote profite de cette occasion pour échanger quelques confidences avec son interlocuteur. Il lui expose ainsi ce qu'il appelle « la politique des doublons et des sequins ». Quand un pays comme la France, lui dit-il en substance, a intérêt à se faire un ami du pays voisin, il doit avoir une grande quantité de canons et de fusils pour appuyer son droit, mais il lui faut commencer par charger ses armes avec des doublons et des sequins, et ce n'est qu'après avoir reconnu l'inefficacité de ces projectiles qu'il lui est permis de charger ses canons et ses fusils avec des boulets et des balles.

Le troisième jour de son séjour à Rabat, Roches est reçu en audience privée par Moulay Abd er-Rahman. Il se rend au palais du Sultan, toujours accompagné de vingt-cinq caïds et en outre de cent cavaliers et de tous les marins et artilleurs de la ville ; les troupes impériales sont rangées sur son passage : trois bataillons d'infanterie régulière et les Abid, les Oudaïa, les Cherarda et les Beni Hassen, des makhzens de Tanger et de Larache. Le souverain le reçoit avec la plus grande bienveillance et parle avec lui de la situation sur la frontière algéro-marocaine et de l'émir Abd el-Qader.

« Je l'ai accueilli dans mon sein, déclare le Sultan, mais il l'a piqué du dard de l'ingratitude ». Au moment où notre compatriote va se retirer, le Chérif l'autorise à baisser son chapelet et à toucher ses vêtements ; cette insigne faveur provoque la stupéfaction du caïd mé-

chouar.

La mission est terminée. Le lendemain Roches reçoit les lettres officielles du makhzen confirmant l'accord intervenu et le Sultan lui fait remettre un superbe cheval aux talismans dorés, tandis que Ben Driss offre au censal du consulat français une jolie mule, toute harnachée. Le soir même, notre représentant quitte Rabat par la voie de terre ; escorté tout le long de son voyage par quelques cavaliers marocains il regagne Tanger, où il arrive le 27 novembre dans la soirée, sous une pluie diluvienne.

Ce voyage de Roches à Rabat eut d'importantes conséquences. Il détermina le concours effectif du makhzen dans la lutte contre Abd-el-Qader qui, deux ans plus tard, devra se rendre au général de Lamori-cièr. En ce qui concerne plus particulièrement notre cité, il souligne son caractère de ville impériale, qui apparaît déjà à la fin du XVIII^e siècle et ne fera que s'accentuer par la suite, jusqu'au jour où Rabat deviendra la capitale administrative du Maroc.

LES MALHEURS D'UN AGENT CONSULAIRE

Il s'agit en l'espèce d'un drogman, T. de Castet la Boulbène qui, du mois de juillet 1847 au mois d'avril 1848, fut chargé de gérer le vice-consulat de France à Rabat et se trouva ainsi sous les ordres du chargé d'affaires, chef de notre Mission à Tanger, Edme de Chasteau.

Dès son arrivée sur les bords du Bou Regreg, il prend à son service un renégat français, Abdallah, jadis condamné aux travaux forcés et qui, peu après, est arrêté et emprisonné par le caïd de Rabat. Abdallah est bientôt relâché, mais de Chasteau, qui l'a fait libérer, adresse à son subordonné une sévère mercuriale et lui défend de reprendre son ancien domestique.

Quelques semaines plus tard, de Castet la Boulbène va se promener seul aux environs de Chella. Le caïd, qui lui a recommandé la prudence, lui envoie aussitôt un soldat pour l'inviter à revenir à l'intérieur de l'enceinte et à ne pas s'aventurer hors de la ville. Notre agent est froissé de ce geste, où de Chasteau ne voit qu'une sage mesure de prudence : « Le caïd, lui écrit-il, est responsable des avanies qui peuvent vous arriver, c'est donc à lui à prendre les mesures qu'il juge nécessaires pour les prévenir et vous devez vous y soumettre... Tout prouve que vous avez complètement manqué de modération et d'esprit de conduite ».

De Castet parle-t-il de se rendre à Tanger ? Son chef lui répond sèchement que s'il y revient sans ordre,

il doit s'attendre à se voir immédiatement renvoyer en France.

La chasse est un plaisir qu'affectionne notre vice-consul intérimaire. Il s'amuse parfois à tirer quelques coups de fusil sur les oiseaux qui survolent la terrasse de sa maison ; cette distraction lui vaut une nouvelle réprimande : « C'est un passe-temps peu convenable et qui pourrait vous attirer de graves désagréments ». Souvent, il sort de la ville pour chasser dans la campagne, mais le caïd veut alors lui imposer une escorte de quatre soldats, auxquels il devra verser une indemnité. On conçoit la protestation de notre compatriote. De Chasteau l'engage à s'abstenir de payer cet impôt particulier, mais lui rappelle encore qu'il doit se conduire avec mesure.

Il arrive quelquefois à de Castet de s'habiller comme les Musulmans. Dès qu'il l'apprend, le chargé d'affaires lui adresse une admonestation : « Ce n'est pas la manière de vous faire respecter et de commander la considération qui vous est due... Vous ne devez porter que le costume français et je vous invite à vous conformer à cet avertissement ».

S'agit-il d'affaires de service ? Notre drogman n'est pas plus heureux que dans sa vie privée. Il se plaint du capitaine du port de Rabat, qui fait attendre plusieurs jours les navires mouillés en rade, avant de leur envoyer un pilote pour leur permettre d'entrer dans le Bou Regreg. Ce capitaine est même allé jusqu'à lui dire qu'un consul devait rester chez lui et à lui interdire de monter à bord des navires marchands. Cette fois encore, de Chasteau s'adresse à son agent en des termes de nature à calmer son zèle : « Je fais rappeler au capitaine du port qu'il n'a pas d'ordres à vous donner... Mais les marins de Rabat sont mieux à même que tous autres d'apprécier si le passage de la barre est possible. Il faut donc s'en rapporter à leurs dires ».

Une autre fois, de Castet reçoit une semonce pour avoir demandé à l'agent consulaire de Mazagan, directement et sans passer par la légation de Tanger, des renseignements sur la navigation et le commerce marocains. Des observations lui sont également faites, et sur un ton très sec, parce qu'il a recueilli dans la maison consulaire un Juif qui s'est fait Musulman et se trouve en butte à l'hostilité de ses nouveaux coreligionnaires. Il en est encore de même à l'occasion d'une attaque dont est victime un capitaine de navire français. Les agresseurs sont immédiatement arrêtés et notre drogman se contente d'enregistrer la promesse des autorités locales de les punir. Il aurait dû exiger, lui fait remarquer de Chasteau, que la bastonnade fut infligée aux coupables en sa présence. Par ailleurs, tous les états de dépenses et de recettes du poste de Rabat sont régulièrement retournés à leur auteur pour rectifications.

Enfin, à maintes reprises, de Castet reçoit des conseils ou des réprimandes, parfois sur un ton assez vif. Il est ainsi invité notamment à ne pas se conduire à Rabat comme en pays conquis et à respecter les usages et les mœurs des habitants.

La révolution de 1848 va mettre le comble à ses malheurs. Dès la fin du mois de mars, il « adhère franchement et entièrement aux idées de notre jeune République et salué avec enthousiasme l'aurore naissante de nos nouvelles libertés et de nos nouvelles franchises ». Hélas! un acquiescement aussi complet au nouveau régime ne devait pas lui servir ; par arrêté du 28 avril, de Castet est révoqué de ses fonctions.

C'était pourtant un fonctionnaire travailleur et conscientieux qui, vraisemblablement, pécha plus par ignorance des mœurs marocaines que par mauvaise volonté. A plusieurs reprises, en effet, il reçut des compliments pour l'intérêt que présentaient les renseignements par lui fournis à la Mission de Tanger. Mais, né

sans doute sous une mauvaise étoile, de Castet la Boullène était sûrement un de ces hommes dont les meilleures intentions se retournent toujurs contre eux et pour qui la fortune n'est jamais favorable.

LE PORT DE RABAT DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

La barre, qui a toujours existé à l'embouchure du Bou Regreg n'a pas empêché le port de Rabat de faire un certain commerce depuis des siècles, et notamment dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Trente-et-un navires européens sont venus y mouiller en 1865 et cent deux en 1891. Plus de la moitié étaient français ou anglais et les autres pour la plupart, espagnols, portugais, ou même allemands et italiens.

Plusieurs compagnies maritimes y assuraient des escales régulières. A partir de 1870, la Compagnie de navigation marocaine N. Paquet et Cie, y fut représentée de façon permanente, notamment par les deux frères Jean et Emile Séverac, dont nos consuls signalent à plusieurs reprises l'activité. Par ailleurs, dès avant 1890, la société allemande l'Atlas, reliait directement Hambourg à Rabat comme aux autres villes marocaines de la côte atlantique.

Le mouvement commercial n'atteignait cependant pas des chiffres impressionnantes. A peine dépassa-t-il deux ou trois années cinq millions de francs, — des francs où il est vrai, — et la plupart du temps il oscillait entre deux et trois millions de francs, les importations comptant environ pour les deux tiers et les exportations pour un tiers seulement. De tous les ports du Maroc ouverts aux Européens, celui de Rabat était alors le

moins important et ses douanes ne rapportaient guère au Trésor chérifien qu'une somme de 400.000 à 500.000 francs par an.

Cette situation était dûe en partie aux difficultés de la barre, qui éloignait les capitaines de navires, mais surtout au fonctionnement défectueux des services du port. Les navires restaient habituellement en rade ; leur déchargement et leur chargement se faisaient par l'intermédiaire de grandes barcasses, dont le nombre et l'état de navigabilité étaient toujours insuffisants. Aussi les bâtiments devaient-ils prolonger leur séjour à l'estuaire du fleuve, ce qui occasionnait des retards et des frais supplémentaires. Les consuls protestèrent à maintes reprises contre cet état de choses, mais presque toujours sans résultat. Moulay Hassan toutefois s'efforça de remédier à la pénurie du matériel et, plusieurs fois, invita les oumâna des douanes et le raïs, ou capitaine du port, à augmenter le nombre des barcasses. En 1890, il leur prescrivit d'avoir toujours huit de celles-ci en état de prendre la mer. Mais même les ordres du Sultan se heurtaient parfois à l'inertie et à la mauvaise volonté. Les agents consulaires de France et d'Angleterre multiplièrent les démarches pour faire exécuter les instructions chérifiennes. C'est seulement en 1893 que la construction de la septième barcasse fut achevée : hélas ! les plus anciennes avaient disparu entre temps, faute d'entretien et il n'y en avait que trois en service en même temps.

Le Sultan avait bien acquis en 1892 et affecté au port de Rabat un petit remorqueur à vapeur, de dix-neuf tonneaux, avec un équipage de huit hommes : mais ce bateau ne fut utilisé que pendant un an à peine et, par la suite, resta continuellement ancré dans le Bou Regreg, sans plus jamais servir.

Trop souvent, les fonctionnaires rabatis apportaient une négligence et un arbitraire flagrants, aussi bien

dans les devoirs de leur charge que dans leurs relations avec les agents des compagnies de navigation et les commandants des navires européens. Les ministres ou les consuls de Tanger se plaignaient sans cesse au makhzen. Le Grand Vizir adressait des lettres énergiques aux oumana et au raïs : il leur enjoignait, sous peine de destitution, d'apporter dans leurs fonctions un zèle intelligent et de l'esprit de justice, et leur ordonnait de ne pas entraver par leur mauvaise volonté les relations commerciales avec les nations étrangères. Toutes ces réclamations et ces instructions demeuraient vaines.

Les oumana des douanes montraient cependant de la bonne volonté, mais ils n'avaient en fait aucun pouvoir sur le capitaine du port et son khalifa, de qui venait tout le mal. Ceux-ci étaient parfois du reste singulièrement choisis. En 1887, on nomma raïs du port de Rabat un homme qui n'avait jamais navigué et qui exerçait le métier de cordonnier. Son incapacité n'avait d'égal que son arrogance et sa grossièreté. Il accablait les Européens de toutes espèces de vexations ; le Français Emile Séverac se plaignait sans cesse en 1890-1891 de son insolence, qui dépassait toutes les bornes, malgré les observations à lui faites par les autorités locales.

Ce marin improvisé avait d'ailleurs une façon toute particulière de remplir ses obligations. Un matin de juin 1891, alors que le vapeur la *Moselle*, de la Compagnie Paquet, était arrivé en rade, il quitta la ville avec tous ses matelots pour une partie de campagne aux environs. Notre agent consulaire, après maintes démarches auprès des oumana et du caïd de la ville, obtint qu'on fit revenir le raïs et quelques-uns de ses compagnons. Ceux-ci armèrent une barcasse, mais ne firent qu'un seul voyage à la *Moselle* ; puis, furieux d'avoir été dérangés, ils retournèrent aussitôt à leurs plaisirs, sans tenir compte des protestations du représentant de la compagnie fran-

çaise. Leur mauvaise volonté se manifesta pareillement le lendemain et le surlendemain et la Moselle perdit trois jours à Rabat.

Une autre fois — et c'est beaucoup plus grave — au mois de mars 1893, le raïs ne craignit pas de mettre à la mer une barque en si mauvais état qu'elle se brisa au premier coup de mer, en passant la barre. Il refusa même un canot au commandant allemand du remorqueur pour aller sauver l'équipage en danger, dont huit hommes furent noyés.

Il n'est guère étonnant dans ces conditions, avec de tels hommes et un matériel aussi rudimentaire, que le trafic ne se soit pas développé. Il en a été autrement depuis le Protectorat et jusqu'à la guerre de 1939. Durant cette période, la conscience et le dévouement d'un personnel — aussi bien marocain que français — qui disposait de moyens modernes, ont permis un accroissement très sensible de l'activité du port de notre ville.

VISITES DE NAVIRES EUROPÉENS

C'est à Tanger, où résidaient les ministres chrétiens que les escadres étrangères allaient habituellement rendre visite aux autorités marocaines. Néanmoins il arrivait de temps à autre qu'un navire de guerre, le plus souvent français ou anglais, vint mouiller dans l'estuaire du Bou Regreg.

On y voit, ainsi, à la fin du mois d'août 1850, un steamer à vapeur de notre marine de l'Etat, le *Solon*. Il transporte le secrétaire de la légation de France à Tanger, Charles Jagerschmidt, qui a remplacé Léon Roches à ce poste au mois de décembre 1849. Jagerschmidt doit faciliter l'embarquement d'un neveu d'Abd el-Qader, désireux de quitter le Maroc à l'insu du makhzen, mais l'objet officiel de sa mission est de demander au gouverneur de Rabat, le caïd Abd el-Latif, des explications au sujet des plaintes qu'il a formulées contre notre vice-consul en cette ville, Jules Doazan.

Le *Solon* arrive en rade dans la soirée du 26 août à la nuit. Le lendemain matin, il hisse le pavillon marocain et salue la ville de vingt-et-un coups de canon. Les forts de Rabat et de Salé lui rendent sa politesse et tonnent tous ensemble tandis qu'au grand étonnement de la population, le drapeau français est arboré sur le borg es-Sirat, celui où a été construit le phare de Rabat, postérieurement à 1912. Cette marque de courtoisie, d'ailleurs, ne plaît pas aux représentants de l'Angleterre au Maroc, qui obtiennent du makhzen, quelques

jours plus tard, l'emprisonnement — fort bref du reste — des deux capitaines du port.

Dans l'après-midi du 27 août, notre envoyé et l'état-major du steamer descendant à terre, après que Doazan ait réglé avec les autorités les honneurs à leur rendre. Le gouverneur de Rabat, entouré de sa garde, de tous les marins du port et tous les canonniers de la ville, les uns et les autres en grand costume, se trouve à la marine, pour accueillir au débarcadère les Français, que les forts de la ville saluent de onze coups de canon. Un cortège se forme pour aller à la maison de Doazan — dans l'actuelle impasse du consulat de France, rue des Consuls — où le caïd s'arrête un moment.

Le lendemain matin, Jagerschmidt et les officiers du **Solon** se rendent chez le gouverneur. Le secrétaire de la légation de France remplit alors sa mission ; Abd el-Latif, très embarrassé, finit par reconnaître qu'il s'est trompé et l'on considère l'incident comme réglé.

L'après-midi, nos compatriotes visitent Salé, montés sur des chevaux magnifiquement harnachés et accompagnés d'une garde de trente soldats, fort bien habillés. Ils sont aimablement reçus par les autorités locales, à la porte de la ville, qu'ils parcourent à cheval. Puis, le caïd Mohammed Zniber leur offre une collation et les reconduit jusqu'au Bou Regreg, quand ils retournent à Rabat. Il reste sur la plage, tandis que s'éloigne la barque où sont les Français, qu'il salue de la main, couronnant ainsi, selon l'expression de Doazan, l'accueil franc et cordial qu'il a fait à nos compatriotes. Notre consul d'ailleurs, qui a préparé les détails de la visite, ne manque pas de souligner, dans le rapport qu'il adresse au ministre des Affaires Etrangères à Paris, le caractère particulier de cette visite, dans une ville où les Chrétiens, généralement, ne sont même pas autorisés à pénétrer à pied.

Le même soir, vers six heures, Jagerschmidt et ses compagnons quittent Rabat pour regagner leur bord. Le caïd Abd el-Latif les accompagne à la marine, au moment où ils s'y embarquent sur une chaloupe du port. Quelques instants plus tard, le *Solon* lève l'ancre et fait route sur Tanger, après avoir salué la ville de plusieurs coups de canon.

En 1861, c'est le *Coligny* qui, sous les ordres du capitaine de frégate Serres, arrive à Rabat le lundi 29 mai, au matin. Le commandant et son état-major, aussitôt débarqués, vont au consulat de France, puis chez le caïd Es-Souissi qui, entouré des administrateurs de la douane, les accueille très cordialement. A midi, le *Coligny* tire les vingt-et-un coups de canon habituels, qui lui sont immédiatement rendus par les batteries de Rabat et de Salé. Un peu plus tard, le commandant Serres reçoit, dans la maison du consul, les capitaines de trois navires marchands mouillés dans le Bou Regreg, puis va rendre visite au caïd de Salé. A celui-ci, comme il l'a fait le matin au gouverneur de Rabat, notre officier transmet les remerciements de son gouvernement pour l'aide apportée par la population marocaine à deux navires de Marseille qui, peu auparavant, se sont échoués sur la côte, l'un à Mehdyia, l'autre à l'entrée du Bou Regreg. Au retour de Salé, les marins du *Coligny* regagnent leur bâtiment qui passe la nuit en rade et part le lendemain matin pour Casablanca et Mogador.

Au mois de juillet 1891, c'est le croiseur anglais, l'*Amphion*, qui se présente à l'estuaire du Bou Regreg. Il arrive le 19 juillet dans la matinée et reste plusieurs jours, car il attend la venue du Ministre de Grande-Bretagne au Maroc, qui se trouve alors à Fès. On assiste toujours au même programme : échange de vingt-et-un coups de canons, accueil à la marine par les autorités locales et visite au caïd de la ville ; mais pour le com-

mandant de l'**Amphion** et son état-major, l'excursion à Salé est remplacée par une promenade aux ruines du Chella. C'était là une chose rare à l'époque pour les Européens ; en effet, le premier Chrétien autorisé à se rendre à Chella fut, en 1874, notre ministre à Tanger, Charles Tissot, un archéologue distingué, qui a largement contribué à la connaissance du Maroc romain.

Le 19 juillet, le croiseur anglais procède, au large de la côte, à des exercices de tir à longue portée. Cette démonstration attire, sur les murs de la qasba des Oudaïa, de nombreux Rbatis, curieux d'un spectacle nouveau pour eux.

On pourrait citer d'autres exemples de visites analogues, à l'estuaire du Bou Regreg, de navires de guerre français, anglais ou même espagnols, italiens, allemands ou américains. Tous étaient habituellement reçus avec les mêmes honneurs. Ces visites rendaient plus facile la tâche des consuls européens et secondaient utilement leurs efforts, en montrant aux autorités marocaines qu'ils pouvaient, le cas échéant, compter sur l'appui de leurs gouvernements. Mais nos agents regrettaient — et avec raison — qu'elles n'aient pas été plus fréquentes et plus régulières, car elles contribuaient à rendre plus étroites et plus cordiales les relations des puissances chrétiennes avec le makhzen.

UN EMBARQUEMENT DIFFICILE

Mohammed es-Sadok ben Saïd ben Mahi el-Din était l'un des plus fidèles compagnons de son oncle, l'émir Abd el-Qader. Fait prisonnier en 1847, sur les bords de la Moulouya, par les soldats de Sidi Mohammed, le fils du sultan Moulay Abd er-Rahman, il reste incarcéré à Fès pendant un an. Remis en liberté, on l'envoya à Marrakech, où il prit du service dans la garde impériale. En 1850, le souverain marocain l'avait oublié mais, à la même époque, son oncle, alors en résidence au Château d'Amboise, souhaita de l'avoir auprès de lui et manifesta son désir au gouvernement français. Celui-ci chargea notre représentant à Tanger, Prosper Bourée, d'agir au mieux pour donner satisfaction à l'émir.

L'affaire est délicate. Faire une démarche auprès du gouvernement chérifien en faveur du neveu d'Abd el-Qader, c'est attirer l'attention sur lui et d'une manière dangereuse. Si le makhzen n'est pas décidé à le rendre, estime Bourée, il n'opposera pas un refus formel à notre demande, mais répondra d'abord que la santé de Mohammed es-Sadok s'est altérée, puis annoncera sa mort naturelle, au moment précis où l'ordre de nous le renvoyer viendra d'être donné. Dans l'hypothèse la plus favorable, on nous fera savoir qu'Es-Sadok se trouve bien au Maroc et ne désire pas aller en France. Aussi Bourée suggère-t-il d'informer secrètement notre protégé que, s'il lui convient de quitter le Maroc, il trouvera chez nos représentants en ce pays tout l'appui

et les secours pécuniaires nécessaires. Il lui appartient, en ce cas, de se préparer prudemment, sans éveiller les soupçons, à gagner Tanger ou un autre port du Maroc où nous avons un agent diplomatique.

Le neveu d'Abd el-Qader suit cet avis et, le 28 juillet 1850, accompagné d'un de ses compatriotes algériens, arrive à Rabat où personne ne l'attend. Les deux voyageurs sont à demi-nus et dans le plus complet dénuement. Ils se rendent immédiatement chez le consul de France, Jules Doazan, qui leur donne une généreuse hospitalité. Les deux hommes ont quitté Marrakech dans le plus grand secret, se sont d'abord dirigés vers le Sous, puis sont passés à Demnat et ont gagné le nord du pays, en traversant la tribu des Beni Meskine, avant de parvenir sur les bords du Bou Regreg. Ils ne pouvaient, disent-ils, se rendre à Mogador, car ils y étaient trop connus.

Conformément à leur désir, Doazan se préoccupe aussitôt de les faire partir pour Marseille sur un bâtiment français. Mais c'est là une opération difficile. En effet, la disparition d'Es-Sadok a été signalée de Marrakech. Les autorités de Casablanca ont reçu l'ordre de s'emparer de sa personne, s'il cherchait à s'y embarquer. Le caïd de Rabat, Abd el-Latif, du reste en fort mauvais termes avec Doazan, a de même été alerté; ses espions, placés en observation sur la terrasse d'une maison voisine du consulat de France, ont constaté à la tombée de la nuit la présence des fugitifs, qui prenaient le frais dans la cour intérieure de l'habitation de Doazan. Les deux Algériens d'ailleurs se montrent impatients ou imprudents et l'un d'eux confie même son secret à un Israélite rabati. Au port, le poste des douaniers est doublé; une vingtaine d'individus, déguisés en pêcheurs sont échelonnés le long de la rivière et l'on surveille attentivement, de la qasba des Oudaïa, le mouvement de tous les bateaux.

Ces précautions n'empêchent pas notre consul d'essayer de faire embarquer ses hôtes. Il s'entend avec le capitaine d'un brick français, la **Claudine**, qui se trouve en rade de Rabat. Une chaloupe doit venir, dans la nuit du 9 au 10 août, vers deux heures du matin, prendre Es-Sadok et son compagnon au consulat de France, situé le long de l'oued, et les conduire à bord de la **Claudine**. La mer est calme, la barre facile et pas un pêcheur ne se trouve sur le rivage. Hélas! Doazan attend en vain jusqu'au point du jour, avec les deux Algériens, habillés pour la circonstance à l'euro-péenne. Dans la matinée seulement, le patron de la chaloupe vient lui dire qu'il a réfléchi et n'a pas osé courir le risque inhérent à une telle entreprise. C'est que le second de la **Claudine** s'est montré trop bavard. En présence de vingt matelots rabatis il a dit à haute voix que son navire ne partirait qu'après avoir embarqué un parent d'Abd el-Qader. Le propos n'a pas été perdu et les Marocains, préposés selon l'habitude à la garde du navire français, sont exceptionnellement restés sur pied toute la nuit au lieu d'aller dormir chez eux, comme ils le font généralement.

Un autre bâtiment français se trouve en rade, qui attend une forte marée pour entrer dans le Bou Regreg, ce que lui permet son faible tirant d'eau. Le consul confie son projet au capitaine, mais la combinaison n'aboutit pas.

Dès le premier jour, du reste, Doazan a prévu les difficultés qu'il rencontrera et demandé au ministre de France à Tanger de mettre à sa disposition un navire de guerre qu'il puisse, le cas échéant, utiliser pour son dessein. Aussi Bourée lui envoie-t-il sans tarder un steamer de l'Etat, le **Solon**, qui transporte le secrétaire de notre Mission au Maroc, Charles Jagerschmidt, officiellement chargé de régler avec le caïd de Rabat les incidents qui ont opposé celui-ci à Doazan.

Cette fois, l'affaire va réussir. Notre consul a été prévenu de l'arrivée du **Solon**, qui se présente en rade dans la soirée du 25 août, à la nuit tombante. Aussitôt, il s'embarque lui-même avec les deux Algériens, habillés en matelots français sur la chaloupe d'un brick de notre pays, le **Voyageur**, en charge dans le port. Mais la mer est basse et la barre, presque à sec, fort dangereuse, si bien que les marins du **Voyageur** hésitent à la franchir ; ils cèdent cependant aux exhortations de leur capitaine et bientôt la chaloupe accoste le **Solon**, où Mohammed es-Sadok et son compatriote montent immédiatement. En raison de l'état de la marée, les Marocains considéraient la barre comme infranchissable et par suite avaient dans la soirée relâché leur surveillance. D'ailleurs, au moment où Doazan et ses compagnons se rendaient à bord du **Solon**, on ignorait encore à Rabat l'arrivée du navire. Mais à peine notre représentant était-il revenu chez lui que l'avis est donné dans le port de la venue du bâtiment français et le Bou Regreg se couvre de barques, qui surveillent la maison du consul de France.

L'embarquement des deux Algériens fut bientôt connu à Rabat. Comme elles avaient soigneusement examiné tous les passagers des chaloupes venant du **Solon** ou y retournant, les autorités locales furent persuadées que les Algériens avaient gagné le navire français à la nage, au milieu de la nuit. Le caïd Abd el-Latif reçut quelques jours plus tard de vifs reproches du makhzen pour son défaut de surveillance ; fort dépité, il s'enferma chez lui pendant quarante-huit heures, refusant de recevoir qui que ce fût.

Ainsi, grâce à l'initiative et à la décision de Doazan, Abd el-Qader put revoir son neveu. D'aucuns penseront peut-être que c'était se donner bien du mal pour satisfaire au désir d'un homme qui, récomment encore, avait été un redoutable adversaire. Mais notre gouver-

nement n'eut pas à regretter son geste, car l'émir se montra par la suite un véritable ami de la France, scrupuleusement fidèle à la parole donnée.

MALHEUREUSES PARTIES DE CHASSE A LA QASBA DES OUDAIA

La qasba des Oudaïa est aujourd'hui une agglomération où vivent plus de 3.000 personnes. Il n'en a pas toujours été ainsi. Au milieu du siècle dernier, on y comptait à peine quelques centaines d'habitants, appartenant tous au guich des Oudaïa et groupés autour de la rue principale, entre la Grande Porte et la plate-forme du Sémaphore. C'est sans doute ce qui explique que des marins européens, dont les navires faisaient escale dans le port du Bou Regreg, aient eu l'idée de venir chasser dans les nombreux terrains vagues qu'elle comportait alors.

Au printemps de 1851, le brick français la *Voie Lactée*, est ancré dans le fleuve, où il charge diverses marchandises — laines, cuirs, etc. — à destination de Marseille. Le jeudi 22 mai, le second du bateau, pour occuper ses loisirs, décide d'aller tirer les pigeons nichés en grand nombre dans les murailles de la qasba qui dominent l'oued. Il prend place dans une chaloupe, avec un matelot et un mousse et s'approche de la forteresse. Au premier coup de fusil, un pigeon est atteint en plein vol et tombe au pied du rempart, dans un minuscule jardinet, planté de cinq ou six pieds de concombres. Notre officier envoie son mousse chercher l'oiseau. Mais quelques habitants de la qasba, qui assistaient à la scène depuis un moment, poussent des cris

violents, traitent le mousse de voleur de fruits et lui lancent des pierres, si bien que, pour ne pas être atteint, notre jeune compatriote doit se jeter à l'eau, sans rapporter le pigeon qu'il était allé chercher. Les Oudaïa ne s'en tiennent pas là et continuent à faire pleuvoir une grêle de pierres dans la direction du canot. Aussi, le second de la **Voie Lactée**, pris de peur et craignant pour lui et ses compagnons, tire un coup de fusil en l'air. Sitôt le coup parti, les agresseurs prennent la fuite, tandis que le canot regagne le navire avec ses trois occupants.

Mais les Oudaïa vont se plaindre au caïd de Rabat, Abd el-Latif, et affirment qu'un marin français a volontairement tiré sur eux, alors qu'ils étaient complètement inoffensifs. Le caïd envoie immédiatement son khalifa chez le consul de France, Jules Doazan, qui promet à son visiteur de faire justice. Après une rapide enquête, notre représentant peut rétablir la vérité. Il invite le caïd à venir sur les lieux avec lui et tous deux constatent que les pierres lancées dans la direction des marins français l'ont été avec tant de violence qu'elles ont laissé maintes traces sur le canot de la **Voie Lactée** et que même « plusieurs rochers ont été ébréchés ».

Doazan songe à demander une sanction contre ceux qui ont attaqué ses compatriotes mais, à la réflexion, il se rend compte que ceux-ci ont manqué de sang-froid. En effet, l'officier a commis une grave imprudence en tirant un coup de fusil. Si, par sa réclamation, notre consul légitime cette imprudence, il peut s'attendre à la même prétention, dans l'hypothèse où un Marocain ferait feu contre un Français. Aussi, avec son accord, le caïd se borne à répondre aux plaignants que leur réclamation n'est pas fondée et l'affaire n'a pas de suite.

Un autre incident, toujours dû à la passion de la chasse, se produit trois ans plus tard. Le 3 mars 1854, le sieur Cessin, commandant du brick-goélette la **Trans-**

figuration, mouillé dans le port de Rabat, juge bon d'aller chasser dans les rues de la qasba. Il n'y trouve sans doute pas de gibier, mais malencontreusement, en voulant tirer quelque pigeon, atteint d'un coup de fusil en pleine face un enfant de douze ans, le petit-fils du caïd des Oudaïa. L'enfant paraît sérieusement blessé ; il a le visage criblé de plombs et l'on craint même qu'il ne perde l'œil gauche.

Sitôt informé de l'accident, notre consul, qui est alors Auguste Beaumier, met le capitaine Cessin aux arrêts, à bord de son navire, et se rend chez le caïd des Oudaïa, auquel il exprime tous ses regrets et propose de faire venir un médecin de Tanger. Le grand-père de la victime lui répond simplement : « Ce qui est écrit est écrit ; je n'ai rien à te demander que de châtier sévèrement ton capitaine, afin que je puisse retenir les miens et les détourner de se faire justice eux-mêmes ». En effet, l'affaire peut entraîner de fâcheuses conséquences, par suite de l'état d'esprit de la population. Aussi Beaumier va-t-il s'en entretenir avec le gouverneur de Rabat, Mohammed es-Souissi. Celui-ci fait tous ses efforts pour apaiser les habitants de la qasba, et tout danger d'une manifestation de xénophobie est rapidement écarté. Trois des principaux membres du guich viennent, le soir même, assurer notre représentant que « l'enfant dût-il mourir, le capitaine était pardonné », et Beaumier, dans son rapport au chargé d'affaires de Tanger, se félicite, à juste titre, de ce résultat.

Mais le lendemain, le capitaine Cessin enfreint ses arrêts et revient à nouveau chasser, cette fois sous les murs de la qasba. Il tire plusieurs coups de fusil et couvre de plombs un groupe de femmes Oudaïa ; aucune d'elles n'est blessée, cependant on retire de leurs haïks une cinquantaine de petits plombs. Le gouverneur de Rabat s'émeut, on le conçoit, de cette récidive. Beaumier a recours à d'énergiques mesures

et envoie son adjoint, Narcisse Cotte, avec deux soldats du consulat, chercher le capitaine Cessin. Il interroge celui-ci en présence du second et d'une partie de l'équipage de la **Transfiguration** et s'aperçoit vite, sinon de la démence absolue du capitaine, du moins de son incroyable faiblesse d'esprit. Sa décision est vite prise : Cessin se voit retirer le commandement de son navire, et est emprisonné au consulat, sous la garde de deux soldats. Notre consul retourne alors chez le caïd de la qasba et chez le gouverneur de la ville, qui l'assurent tous deux de leur sympathie et de leur bon vouloir et se déclarent satisfaits de la sanction intervenue.

D'ailleurs, fort heureusement, l'état de la petite victime s'améliore rapidement et sa vue n'est pas compromise. Néanmoins, Beaumier fait verser par le capitaine Cessin une somme de cent francs à titre de dommages-intérêts et utilise cet argent à des achats de drap, de sucre et de thé, qu'il remet à l'enfant. Cette mesure produit une impression générale de satisfaction à Rabat et les notables du guich viennent remercier chaleureusement le représentant de la France.

... De si regrettables incidents étaient susceptibles de compromettre les bonnes relations entre la France et le Maroc et l'on doit se réjouir qu'ils n'aient entraîné aucune grave conséquence. Ce résultat était dû, d'une part, à la compréhension des autorités locales et, d'autre part, à l'esprit politique et à l'énergie de nos consuls.

ACCIDENTS DE MER

On sait combien la barre est dangereuse sur toute la côte atlantique du Maroc et plus particulièrement à l'embouchure du Bou Regreg où, dès le XII^e siècle, les géographes arabes en signalait les difficultés. A plusieurs reprises, les navires français en ont subi les inconvénients.

Un des accidents de ce genre les plus connus s'est produit en 1851. Le 1^{er} avril, le brick-goélette, le *Courraud-Rose*, arrive en rade de Rabat, venant de Gibraltar, avec un chargement de blé et de marchandises diverses. C'est un petit navire du port de Marseille, jaugeant quatre-vingt dix-huit tonneaux et commandé par le capitaine Jouve. Sur les signaux du pilote, il franchit la barre pour entrer dans le Bou Regreg, mais touche le fond, brise sa quille et s'échoue sur la rive droite de l'oued, c'est-à-dire sur l'actuelle plage de Salé.

Toutes les mesures nécessaires sont prises afin de procéder au renflouement du navire dont, le soir même et à marée basse, on essaye de décharge la cargaison pour l'alléger. Un certain nombre de sacs de blé sont mis sur des chaloupes et portés à la douane de Rabat où par la suite ils seront vendus. D'autres sont jetés sur le rivage, du côté de Salé, et rassemblés autant que possible en un endroit où l'eau ne puisse les atteindre. Mais la nuit arrive vite, qui suspend les opérations ; une importante quantité de blé reste le long du navire.

Entre onze heures du soir et minuit, notre vice-consul à Rabat, Jules Doazan se rend sur la plage, constate la présence d'une vingtaine de gardiens et compte cinquante-sept sacs de blé mis à l'abri des flots.

Au matin du 2 avril, dès que les eaux se sont retirées, Doazan essaye de faire procéder au sauvetage de la cargaison et des agrès, mais n'y réussit qu'en partie. En effet, plusieurs centaines d'hommes attendent sur la plage. Lorsque la mer est basse, ils se mettent à voler les sacs de froment posés à proximité du **Courraud-Rose** et dispersés par le flux ; d'aucuns s'avancent même jusqu'au navire, menacent le capitaine et l'équipage et enlèvent certaines marchandises et quelques agrès. Le caïd de Salé, Mohammed Zniber, arrive sur les lieux avec deux cents soldats ; ses efforts et, surtout, la marée montante mettent fin provisoirement au pillage. Vers midi, notre vice-consul regagne sa demeure à Rabat, après avoir à nouveau compté les sacs échappés au vol et invité les gardiens à veiller attentivement. Une heure plus tard, ceux-ci viennent lui annoncer qu'ils ont été débordés et n'ont pu s'opposer à l'enlèvement du blé qui restait. Doazan prie alors le caïd de Rabat d'empêcher le passage du fleuve et recommande à celui de Salé la plus grande vigilance.

Malgré ces précautions, de nombreux maraudeurs se rendent à la nage sur le **Courraud-Rose** pendant la nuit du 2 au 3 avril et, dès que le jour paraît, s'attaquent au navire lui-même. On entend de Rabat le bruit des marteaux et des scies dont ils se servent pour détruire les aménagements du bateau. La scène prend fin dans la matinée, quand il n'y a plus rien à enlever.

Le montant des dommages qui résultent tant des déprédations causées au navire lui-même que du vol des marchandises, s'élève à 11.391 francs, ce qui ferait aujourd'hui plus d'un million. Doazan réclame le paiement de cette somme au caïd de Salé, qu'il rend logi-

quement responsable des dégâts et des vols commis par ses administrés. L'affaire d'ailleurs tournera mal pour les Salétins. En effet, après six mois de vaines négociations, au cours desquelles Mohammed Zniber nie l'évidence et soutient même qu'aucun dommage n'a été causé au **Courraud-Rose**, une escadre française vient, le 26 novembre 1851, bombarder Salé, dont tous les forts sont détruits et plusieurs maisons incendiées.

Ce pillage fut d'ailleurs un fait absolument exceptionnel. On le vit bien l'année suivante, à l'occasion d'un accident analogue. Le 9 février 1852, un autre brick-goélette français, la **Jeune-Christine** qui, de Casablanca, vient à Rabat compléter son chargement, est pris dans une tempête et s'échoue sur la barre du Bou Regreg. Les pilotes du port et les autorités locales rivalisent de zèle et de courage pour porter secours au bâtiment naufragé et à son équipage. Celui-ci est sauvé en entier ; le navire ne peut être relevé, mais toutes les marchandises et une grande partie des agrès et des apparaux sont amenés à terre et mis en lieu sûr.

Au début de 1861, la **Marie-Clémence** s'échoue à son tour sur la plage de Salé, en entrant dans le fleuve. Les marins du port et la population mettent tout en œuvre pour sauver l'équipage et renflouer le navire.

Deux mois plus tard, le 8 mars 1861, à trois heures et demi du matin, c'est le brick **Sécurité**, à qui son nom ne porte pas bonheur, qui est jeté à la côte près de Mehdiya, à environ un mille au nord de l'embouchure du Sebou. Les membres de l'équipage, y compris le capitaine avec tous les papiers du bord, peuvent heureusement gagner la terre, où les Marocains les accueillent avec générosité et le caïd de la région leur donne une cordiale hospitalité.

Mehdiya dépend de la circonscription consulaire de Rabat et notre représentant en cette dernière ville, Auguste Beaumier, est prévenu de l'accident le jour même, dans la matinée. Il se rend immédiatement sur

les lieux, pour procéder au sauvetage du navire. Pendant trois jours, on épouse tous les moyens de renflouement possibles dans le pays, mais en vain. Des experts constatent que la Sécurité n'est plus en état de naviguer. Beaumier en prononce alors la condamnation et en ordonne la vente aux enchères publiques, en vertu des ordonnances en vigueur. Puis, notre consul revient à Rabat avec l'équipage du brick, qu'il répartit à bord de trois navires français, en cours de chargement dans le port du Bou Regreg. Dans son rapport sur l'accident adressé au ministre de France à Tanger, il ne manque pas de signaler que les habitants du pays se sont parfaitement conduits et lui ont prêté le concours le plus dévoué.

Depuis 1912, la navigation a considérablement augmenté sur les côtes marocaines mais cependant les accidents y sont dans l'ensemble très rares. Le mérite en revient à l'administration du Protectorat, qui a multiplié les mesures de précaution, en faisant notamment installer un certain nombre de phares et améliorer l'accès des ports.

L'AFFAIRE DES SAINTS

A la suite de difficultés survenues entre la France et le Maroc, après le pillage d'un navire échoué dans le Bou Regreg en 1851, notre pays était resté quelque temps sans représentant officiel à Rabat. Le 16 octobre 1852, un nouveau vice-consul, de Saint-André, y vient renouer les anciennes relations. Il est cordialement accueilli par le caïd de la ville, qui lui manifeste son désir d'entretenir avec le représentant de la France les rapports les plus amicaux.

Aucun fait ne vient, durant une quinzaine de jours, contredire cette affirmation. Mais, le 4 novembre, de Saint-André écrit à son chef, le chargé d'affaires français au Maroc, Charles Jagerschmidt, qui réside à Tanger, une lettre des plus alarmantes.

Il a failli être, la veille, victime d'un attentat qu'il appelle « l'affaire des Saints ». Un véritable complot a été ourdi contre lui par un certain nombre de pieux personnages, à la fois Saints et mendians, quelque peu pauvres d'esprit ; ceux-ci avaient résolu de tuer le Chrétien qui osait se promener à cheval dans les rues de Rabat. Son attention a été éveillée par le fait que le caïd lui a envoyé, pour l'escorter dans sa promenade quotidienne, un officier et deux soldats en armes, alors qu'habituellement il sort accompagné du seul soldat du consulat. Le soir même, il a été renseigné de source très sûre : cinquante de ces Saints l'attendaient au coin d'une rue et, cachés derrière un mur, devaient déchar-

ger leurs fusils sur lui. Mais la présence des hommes du caïd lui a sauvé la vie.

Pendant tous le mois de novembre, de Saint-André ne cesse d'écrire à Jagerschmidt pour le tenir au courant de sa tragique situation, dûe à « la conspiration des Saints ». Toute la population de la ville est ameutée contre lui par ces « Saints fanatiques ». Le lendemain de l'attentat manqué, notre consul circule cependant dans les rues de Rabat, mais sa carabine sur l'épaule et deux pistolets dans les fontes de sa selle ; il est en outre accompagné d'un capitaine de navire français de passage à Rabat et pareillement armé. Leur attitude résolue empêche toute manifestation hostile ; toutefois une foule considérable est massée sur le passage des deux Chrétiens, au milieu de laquelle ceux-ci remarquent plusieurs Marocains, avec des fusils dans les mains. Aussi, les jours suivants, notre compatriote reste-t-il chez lui.

D'ailleurs, écrit-il, ces Saints sont particulièrement nombreux à Rabat et leur audace est d'autant plus grande qu'ils se sentent à l'abri de toute répression ; ce ne sont du reste que des instruments employés pour donner un caractère religieux à l'attentat. Mais, à leur instigation, tous les habitants, à l'exception des gros commerçants, lui sont hostiles. Il y a dans la ville quantité de fanatiques disposés à recommencer, et ce qui n'a pas réussi aujourd'hui réussira peut-être demain. L'expulsion de Rabat des cinquante Saints de la conspiration n'empêcherait pas la sécurité de notre consul d'être compromise. Même s'il reste enfermé dans sa maison, il est toujours exposé à un coup de feu tiré de la terrasse d'une habitation voisine. N'a-t-il pas un jour qu'il sortait de chez le caïd, reçu une pierre, lancée par un enfant de deux ou trois ans ?

L'appréhension de Saint-André est encore augmentée par la faiblesse et la pusillanimité des autorités

locales. Le caïd est animé de bonnes intentions, mais n'ose pas ordonner l'arrestation des coupables, car, dit-il, « ce sont des Saints ». A toutes les réclamations, il se borne à protester de son amour de la paix et de son désir de faire le bien.

Tant et si bien que, le 3 décembre suivant, notre compatriote s'embarque sur une corvette française, venue faire une démonstration à Rabat. Dès son arrivée à Tanger, il déclare à Jagerschmidt qu'il est bien décidé à ne pas retourner à son poste, parce que sa vie y est en danger et aussi parce qu'il se sent incapable d'assurer son service, en raison de son ignorance de la langue arabe et des coutumes marocaines.

Cette dernière circonstance explique l'importance, considérablement exagérée par lui, donnée à l'affaire des Saints. En fait, ce ténébreux complot se réduit simplement à un projet, plus ou moins vague et formé par deux ou trois fanatiques tout au plus, d'attaquer notre consul ; c'est pourquoi du reste la petite escorte supplémentaire donnée à celui-ci suffit pour empêcher toute tentative d'exécution.

Si de Saint-André avait mieux connu le milieu dans lequel il était appelé à exercer ses fonctions, il aurait su qu'on rencontrait alors dans presque toutes les villes du Maroc, quelques individus exaltés, qui ne pouvaient supporter la présence des Chrétiens et se livraient fréquemment contre eux à des menaces, des injures et même parfois à des violences ; les autorités locales ne manquaient pas du reste, en ce cas, de faire donner aux délinquants une sévère correction publique et tout rentrait dans l'ordre. En l'espèce, si le caïd — comme il le fera quelques semaines plus tard — avait fait arrêter immédiatement les coupables, il aurait ainsi calmé les craintes de notre représentant et empêché l'affaire des Saints de voir le jour.

L'ARRIVÉE DU CONSUL AUGUSTE BEAUMIER A RABAT (1854)

Le poste de vice-consul de France à Rabat était vacant depuis le mois de décembre 1852, à la suite du départ précipité de De Saint-André, dont nous avons conté les malheures à propos de l'affaire des Saints. Auguste Beaumier y est nommé à la fin de 1853. Il arrive à Tanger le 15 janvier 1854, sur une frégate de la marine de guerre, l'Albatros, à bord de laquelle se trouve également le grand Chérif d'Ouezzane, Moulay Abdesslam, qui revient de La Mecque.

Le 29 janvier suivant, à quatre heures du soir, notre nouvel agent s'embarque à destination de Rabat sur le Pétral, un bâtiment à vapeur de l'Etat. Il est accompagné de sa famille et d'un drogman, qui va l'assister dans ses fonctions, Narcisse Cotte, auquel on doit un livre intéressant sur le Maroc contemporain. À sept heures du matin, le lendemain, le Pétral mouille à l'estuaire du Bou Regreg. Mais la mer est agitée, et la barre, absolument infranchissable, interdit toute communication avec la terre. Après avoir attendu en rade plus de vingt-quatre heures et comme le temps ne s'améliore pas, le navire français doit aller débarquer ses passagers à Casablanca, d'où ils gagneront Rabat par voie de terre.

L'actuelle métropole commerciale du Maroc est alors, nous dit-on, « un misérable village, à moitié dé-

truit, désert et sans ressources, qui n'existe que comme marché de laines, où les négociants se transportent à l'époque de la récolte pour y charger quelques navires ». Il n'y a même pas de canons et de canonniers pour rendre au Pétrel la salve d'artillerie dont il salue la côte marocaine. Néanmoins, Beaumier est poliment accueilli par le caïd et les autres autorités locales, assistés de quelques soldats qui lui font escorte pour l'accompagner chez l'agent consulaire de France, Ferrière. Il y demeure trois jours, le temps nécessaire aux préparatifs de son voyage.

Le 4 février 1854, notre représentant et ses compagnons se mettent en route. Leur caravane, que protège une garde de quatre soldats, comprend douze chevaux ou mulets et quinze chameaux, ceux-ci portant les bagages et les provisions. Mais de violentes averses gênent la marche de nos voyageurs, qui doivent s'arrêter après six heures de route. Ils font halte à Mansouria, une vieille qasba qui constitue un lieu de refuge et de défense contre les Zaer, et y passent la nuit sous la tente. Le lendemain, ils repartent de bon matin, accompagnés pendant une heure ou deux d'une garde de douze hommes armés, que leur ont donnée les habitants de Mansouria, de peur que, sur leur territoire, il n'arrive quelque accident aux Chrétiens. Tout le long de la route, ceux-ci rencontrent de nombreux Marocains, Zaer ou autres, qui laissent apparaître leur étonnement de voir des Roumis et surtout des femmes, mais s'abstiennent de toute parole et de tout geste inconsidérés ou hostiles.

Au début de l'après-midi, Beaumier envoie en avant un soldat de son escorte pour annoncer son arrivée au gouverneur, ou caïd, de Rabat, Es-Souissi. Ce dernier vient au-devant des voyageurs, à la tombée de la nuit, avec un important détachement de cavaliers, et leur témoigne le plaisir que cause aux autorités et à la popu-

lation de la ville le retour d'un agent français. Beaumier le remercie et l'assure de son vif désir d'entretenir les meilleures relations avec tous les Rbatis : il souligne que la présence de sa nombreuse famille est la preuve de la confiance en la paix et la bonne amitié qu'il espère trouver dans sa nouvelle résidence.

Puis, l'on se remet en marche. Le consul et le caïd voyagent côte à côte et devisent cordialement, tandis que les cavaliers se livrent au jeu de la poudre. A l'entrée de la ville, tous les hauts fonctionnaires du port et de la douane attendent le représentant de la France ; ils échangent avec lui quelques compliments et l'accompagnent jusqu'à sa maison — dans l'actuelle impasse du consulat de France, rue des Consuls — où il arrive à huit heures du soir, à la lueur des lanternes.

Le lendemain matin, de bonne heure, le capitaine du port vient saluer notre compatriote et lui apporte, de la part du gouverneur, trois énormes charges de volailles, de légumes, de fruits et de pain, en premier gage de bonne hospitalité. Puis, l'après-midi, vers deux heures, Beaumier se rend en visite officielle chez le caïd, avec son drogman et un jeune interprète français, Antoine Ducors, escorté par les soldats du consulat. Es-Souissi vient au-devant de lui, entre deux rangées de cavaliers, et le prend par la main pour le faire entrer dans sa demeure où sont réunies toutes les personnalités de la ville. La visite, empreinte de la plus grande cordialité, se prolonge plus de deux heures, après quoi le gouverneur offre à ses hôtes un « splendide festin arabe ». Enfin, au moment où notre représentant se retire pour retourner chez lui, les forts de Rabat tirent en son honneur une salve de onze coups de canon, qui répètent un moment après les batteries de Salé.

Quelques jours plus tard, c'est le caïd de cette dernière ville, Mohammed Zniber, que Beaumier va saluer. Une garde d'honneur l'accueille au débarcadère, sur la

rive droite du Bou Regreg, où l'attendent, pour lui et ses compagnons, les propres mules du caïd. Les Français traversent une grande partie de la ville pour se rendre chez celui-ci, qui les reçoit entouré de son khalifa et des autorités locales, tous en grande tenue. L'accueil est des plus cordial ; il n'est pas de compléments et de protestations de bonne entente que Mohammed Zniber n'adresse à Beaumier, auquel il offre, comme son collègue de Rabat, un plantureux repas. Un peu plus tard, notre consul et ses compagnons parcourent Salé en tous sens, au milieu d'une foule nombreuse qui, on les en a prévenus, a souvent coutume de jeter des pierres aux Chrétiens. Ils constatent avec plaisir que « ce nouveau baptême leur est évité » et n'entendent même pas le moindre mot injurieux ou désobligeant. Ils se dirigent ensuite vers le Bou Regreg, toujours avec leur escorte de soldats, et regagnent Rabat.

Les Consuls français qui venaient exercer leurs fonctions à Rabat étaient toujours accueillis courtoisement, mais il en est peu qui furent reçus avec autant de cordialité que Beaumier. Le souvenir du bombardement de Salé, en 1851, n'était pas perdu et les autorités, comme la population, avaient pu se rendre compte que, si le gouvernement français était plein de générosité vis-à-vis de ses amis, il savait défendre son bon droit et obtenir, le cas échéant, les réparations qui lui étaient dûes. En l'espèce d'ailleurs, les attentions témoignées à notre représentant étaient pleinement justifiées ; Auguste Beaumier allait passer dix années à Rabat, se montrer un agent de tout premier ordre et contribuer dans une large mesure à l'amélioration des relations entre la France et le Maroc.

LES INDUSTRIES DE RABAT ET SALÉ AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

Nous avons déjà vu que, dès la fin du XVIII^e siècle, Rabat était devenue une ville impériale. Ce caractère, qui s'accentua par la suite, contribua largement à l'accroissement de notre cité, où l'industrie se développa dans de notables proportions. Il n'est peut-être pas sans intérêt d'indiquer ce qu'était cette industrie dans les deux villes de l'estuaire du Bou Regreg, au milieu du siècle dernier. La chose est facile, grâce à un rapport très documenté, établi en 1856 par le drogman du vice-consulat de France à Rabat, Claude de Laroche, dont le chef direct, le consul Auguste Beaumier, appréciait fort le zèle et l'intelligence, et dont le petit-fils demeure aujourd'hui à Port-Lyautey.

Les Rbatis et les Salétins passaient à cette époque pour être très insouciants et apathiques, mais cette opinion était sûrement quelque peu exagérée, car ils entretenaient des relations suivies avec l'intérieur du pays et les nombreux produits de leurs ateliers ou fabriques alimentaient bien des comptoirs dans tout le Maroc.

Il existe alors, dans les villes de Rabat et Salé, douze fabriques de tapis, qui en ont produit 840 durant l'année 1855. La plupart de ces tapis ne mesurent que de 2 à 4 mètres de longueur sur 1 m. 50 de largeur et se vendent de 15 à 35 francs la pièce. Quelques-uns, 24

exactement, sont beaucoup plus grands, 7 m. 50 sur 2 mètres, et valent de 100 à 130 francs. Un tiers est envoyé à l'intérieur, un autre tiers exporté et le reste, vendu sur place. Presque toutes les ouvrières sont des fillettes, de 8 à 12 ans, qui travaillent sous la direction d'une femme âgée, experte en la matière.

Mais les tapis sont des objets de luxe. Bien des habitants doivent se contenter de nattes, qui recouvrent le sol de presque toutes les habitations. Fabriquées surtout à Salé, ces nattes sont de trois sortes : de très fines, en paille de couleur, à 10 francs la pièce ; des demi-fines, en paille blanche, à 3 fr. 50 et d'autres, assez grossières, qui ne servent guère qu'à l'emballage des laines, et dont le prix est seulement de 1 franc. Ces dernières se vendent presque exclusivement à Casablanca et à Mazagan, où se fait le principal commerce des laines. On s'étonne même qu'aucun des fabricants de l'estuaire du Bou Regreg n'ait eu l'idée d'aller s'installer dans l'une de ces deux villes.

D'autre part, on compte, à Rabat et Salé, 45 ateliers de haïks de diverses qualités : les uns en pure laine, les autres en coton blanc et certains en laine entremêlée de soie et d'une extrême finesse. Ces vêtements, qui ont généralement 6 mètres de longueur et 1 m. 50 de largeur, coûtent jusqu'à 60 francs l'unité, mais les plus ordinaires ne valent que 5 francs. On en a produit au total 63.200 en 1855. Pour faire des jellabas, il a été fabriqué, la même année, 400 pièces d'étoffe de laine, de 5 mètres chacune, à 10 francs la pièce. En outre, toujours en 1855, on a tissé 460.800 mouchoirs, d'une valeur de 345.600 francs, avec du coton filé et préparé à Gibraltar.

Le chanvre, assez commun aux environs de Rabat, ne sert guère qu'à la confection de câbles pour les navires et d'une grossière toile d'emballage ; celle-ci se fait dans 6 ateliers qui sortent annuellement 600 pièces

de 20 mètres, à 10 francs chacune.

Les ateliers de teinturerie, au nombre de 10, utilisent des produits — cochenille, couperose, etc. — qui viennent principalement de Gibraltar. Ils traitent chaque année plus de 110.000 kilog. de laine et 1.500 de soie.

Les 40 tanneries de Rabat et Salé, qui font vivre chacune 4 maîtres et 8 ouvriers, comptent parmi les plus renommées du pays. La moitié d'entre elles s'occupent exclusivement de peaux de bœufs, qui demandent trois mois de préparation et se vendent de 25 à 35 francs la pièce. Dans les autres, on traite seulement les peaux de chèvres ou de moutons, dont la transformation en maroquin ne demande que huit jours et qui ne valent que de 5 à 7 francs.

Quant aux babouches, on les fabrique dans 150 ateliers, qui emploient au total 1.500 travailleurs. Tout le Maroc les achète et, en outre, il en est exporté d'importantes quantités en Algérie, à Tunis et à Tripoli de Barbarie. Les plus ordinaires coûtent de 2 à 4 francs la paire ; d'autres, qui comportent des broderies de fils d'or ou d'argent, se vendent évidemment plus cher et sont très appréciées par les femmes juives. Les fabricants de babouches confectionnent de plus de nombreux objets en cuir, des petites bourses, des sacs, des gibernes, des poires à poudre, etc., déjà très recherchés par les rares touristes de l'époque.

Des selles pour chevaux sont aussi faites dans 8 fabriques qui en produisent chaque année plus de 400, au prix de 40 francs la pièce. Le corps et les pommeaux sont en bois d'arar, généralement assez rembourrés pour ne pas blesser les chevaux, et le tout est recouvert de drap ou de maroquin.

De 30 poteries, il sort 600.000 vases par an, de qualité, de formes et de dimensions différentes, pour une valeur totale de 180.000 francs.

La fabrication de la monnaie de billon est, en 1855, bien inférieure à ce qu'elle était antérieurement. Il n'y a plus que 3 ateliers, totalisant 12 creusets et auxquels travaillent 36 maîtres et ouvriers. On y fond cependant chaque jour 9 quintaux de matières premières, cuivre, plomb, étain et sulfate de cuivre, qui représentent une valeur de 1.184 francs 50 ; le trésor impérial gagne, à la frappe des pièces ainsi faites, une somme de plus de 500 francs par jour.

Enfin, des Juifs, exclusivement, travaillent dans les ateliers de bijouterie, au nombre de 12, où se confectiionnent annuellement quelque 3.600 articles, des bracelets, des bagues, des colliers, le plus souvent en argent ciselé, et aussi des plateaux de cuivre, d'une valeur globale de 90.000 francs.

On pourrait citer encore les ateliers des menuisiers, des maçons, des forgerons, des serruriers, des tailleurs, etc., qui témoignent pareillement d'une appréciable activité. Dans l'ensemble, le produit des diverses industries de Rabat et Salé était évalué à près de 5 millions, exactement 4.928.785 francs. Si modeste que puisse paraître ce chiffre aujourd'hui, il était néanmoins important au milieu du XIX^e siècle et faisait, des villes de l'estuaire du Bou Regreg, le troisième centre industriel du Maroc, après Fès et Marrakech.

MINISTRES DE FRANCE A RABAT

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les représentants des puissances chrétiennes qui viennent saluer le Sultan du Maroc se rendent presque toujours à Fès, Marrakech ou Meknès, les seules villes où le souverain chérifien donne habituellement audience aux diplomates étrangers. Mais la situation change dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

C'est ainsi qu'en 1864, le baron Aymé d'Aquin, récemment nommé ministre plénipotentiaire et chargé d'affaires de France au Maroc, vient à Rabat, présenter ses lettres de créance à Sidi Mohammed ben Abd er-Rahman. Il arrive devant l'estuaire du Bou Regreg, sur un aviso de l'Etat, dans la matinée du 5 septembre ; une barcasse, montée par vingt rameurs et à bord de laquelle se trouve notre vice-consul de Rabat, Auguste Beaumier, va aussitôt le chercher pour le mener à terre. Mais l'embarcation, entraînée par le vent, dérive vers le nord et après quatre heures de vains efforts, n'a pas encore pu s'approcher du port. La situation devient dangereuse et la frayeur est grande parmi les passagers, d'autant plus que le vent augmente et qu'un grain menace à l'ouest. Cependant, la barcasse finit par aborder dans une petite crique au nord de Salé, où ses occupants peuvent enfin débarquer. Sous une pluie battante et à pied, d'Aquin et ses compagnons se dirigent vers la ville voisine. Fort heureusement, ils rencontrent

bientôt le naïb du Sultan, Mohammed Bargach et le caïd local, qui leur amènent des montures.

A Rabat, le représentant de la France reçoit l'hospitalité dans une maison spécialement préparée à son intention, « un chef-d'œuvre d'architecture et de peinture marocaines ». Il se rend à deux reprises au palais du Sultan, à l'Aguedal, avec le cérémonial accoutumé : en grand uniforme, accompagné de plusieurs fonctionnaires de sa légation et d'une escorte de soldats du makhzen. Le caïd méchouar l'accueille à l'entrée de la demeure impériale, devant laquelle sont rangées plusieurs compagnies de fantassins réguliers et disposées quarante pièces de canon. En outre, près de la porte principale, stationnent, d'un côté les chevaux du Sultan, richement caparaçonnés et, de l'autre, un petit coupé bleu clair et argent, sans siège pour le conducteur, attelé d'un seul cheval, tenu à la bride par deux serviteurs noirs.

Au début du XX^e siècle, c'est encore à Rabat que notre ministre au Maroc, Saint-René Taillandier, vient se présenter à Moulay Abd el-Aziz. Le 29 janvier 1902, il s'embarque à Tanger, sur un cuirassé, le « Charlemagne », accompagné de plusieurs de ses collaborateurs et d'une garde d'honneur de dix spahis algériens, commandés par un maréchal des logis. Dès le lendemain, le « Charlemagne » mouille à l'entrée du Bou Regreg, mais la barre est infranchissable et il doit aller débarquer ses passagers à Casablanca. Saint-René Taillandier et ses compagnons se rendent à Rabat en caravane : un cavalier du makhzen, qui porte l'étendard chérifien, ouvre la marche, suivi d'un petit peloton de soldats marocains, également à cheval, drapés de blanc et coiffés de bonnets pointus.

Le soir du 2 février, l'expédition campe à une heure de marche de Rabat, où notre diplomate fait le lendemain son entrée solennelle, avec les Français de la

ville venus se joindre à lui, notamment le commandant Burckhardt et le docteur Linarès, de la mission militaire, et le vice-consul Leriche. Le spectacle est important. Nos compatriotes, tous en uniforme, sont encadrés de leurs majestueux spahis, revêtus de burnous rouges. Aux abords de la ville, se presse une foule d'hommes en draperies blanches. Des fantassins réguliers du makhzen que commande un Anglais, le fameux caïd Mac Lean, forment une double haie ; ils sont en vestes rouges, bonnets rouges et babouches jaunes. Une fanfare à l'europeenne marche en tête du cortège, accueillie par le caïd méchouar, le ministre de la guerre et le caïd de Rabat, qui adressent leurs souhaits de bienvenue au représentant de la France et le conduisent à la demeure qui lui a été réservée.

Saint-René Taillandier obtient du Sultan deux audiences privées, au palais de Qébibat. Les premières, où l'on se borne à échanger des discours officiels, sont un peu froides et guindées, mais aucune contrainte n'existe pendant les secondes. Au cours de l'une de celles-ci, notre ministre remet à Moulay Abd el-Aziz le cadeau du Président de la République, un superbe rubis monté en bague ; le même jour, le souverain et le diplomate assistent d'un balcon du palais à des exercices de tirs en mer du « Charlemagne », qui évolue au large. A sa seconde audience privée, notre représentant, qu'accompagne cette fois le vice-consul de Fès, Henri Gaillard, est reçu dans une large cour, entourée de murs élevés, sauf du côté de l'Atlantique. Moulay Abd el-Aziz invite ses deux visiteurs à s'asseoir près de lui sur un banc, sans aucun souci du protocole. Le commandant Burckhardt et son adjoint, le capitaine Larras, sont également présents. Sur la demande du Chérif, un petit canon de campagne tire quelques salves, servi par le maréchal des logis Deveney et l'adjudant Bernaudat, ce dernier aujourd'hui l'un des doyens de

la colonie française de Rabat. Après quoi, le Chérif s'entretient très simplement avec Saint-René Taillandier de la France et de Paris, qu'il voudrait bien connaître... Et, le 28 février, sa mission remplie, notre ministre retourne s'embarquer à Casablanca.

En 1907, c'est son successeur, Regnault — le futur signataire du traité de Protectorat — qui arrive à son tour à Rabat, avec le général Lyautey et l'amiral Philibert. Tous trois sont pareillement reçus au palais de Qebibat, le 7 octobre, par Moulay Abd el-Aziz, auquel ils remettent le grand cordon de la Légion d'honneur ; une inscription, gravée sur une plaque de marbre, rappelle aujourd'hui cette réception dans la pièce même où elle eut lieu et où existe encore le canapé qu'occupait le souverain. Par ailleurs, Regnault donne un grand dîner en l'honneur des correspondants de presse français venus à l'occasion de sa mission, auxquels le ministre des Affaires étrangères, Ben Slimane, offre une somptueuse diffa et fait faire une promenade dans la ville de Salé.

Aymé d'Aquin, Saint-René Taillandier, Regnault ne sont pas les seuls ministres étrangers qui soient venus à Rabat pendant les cinquante années antérieures au Protectorat. On y vit également, durant la même période, d'autres Français — Tissot en 1874, Pâtenôtre en 1890 — un Italien en 1887, un Espagnol en 1890, un Allemand en 1895, un Anglais et un Autrichien en 1902, etc. Ces visites officielles consacraient le nouveau caractère de notre cité qui, au même titre que Fès, Marrakech ou Meknès, était devenue, bien avant 1912, une « ville impériale ».

LA CONSTRUCTION DU FORT HERVÉ

Le fort Hervé porte aujourd'hui le nom d'un capitaine du génie de l'armée française, mais autrefois on l'appelait la batterie Rottenburg, du nom de l'Allemand qui la construisit.

En 1885 et dans le but de faire pièce à la France, qui entretenait une mission militaire auprès du makhzen, l'Allemagne insista près de Moulay Hassan pour obtenir la création d'une école d'artillerie à Rabat ; le Sultan déclina cette offre. Elle proposa alors d'organiser la défense de l'estuaire du Bou Regreg, en y construisant plusieurs forts importants ; dans ce but quelques ingénieurs allemands séjournèrent à Rabat en 1886 et y procédèrent à maints levés de plans. Puis, Moulay Hassan finit par accorder au ministre d'Allemagne à Tanger — le comte de Tattenbach — l'autorisation de construire une batterie moderne sur la côte, au sud de l'embouchure du fleuve.

On choisit l'emplacement d'un petit fortin circulaire, dit « bordj Khapta », très délabré, où gisaient encore quelques vieux canons de fer. Les travaux commencèrent au début du mois de juin 1888 et durèrent plus de treize ans. L'ingénieur Rottenburg, un officier du génie, fut chargé de les diriger, moyennant un traitement fixe de 1.500 francs par mois, que le makhzen ne pensait certainement pas, en 1888, devoir lui payer si longtemps !

Ce n'était pas d'ailleurs chose facile que de construire alors au Maroc un fort moderne à l'europeenne. La main-d'œuvre ne manquait pas, mais était plus experte à éléver des murs de pisé qu'à bâtir des murailles cimentées ; du reste, il fallait la diriger et la surveiller de près... Le ciment était inconnu dans l'Empire chérifien... Il n'existait pas de quai dans le port de Rabat. Comment débarquer des pièces d'artillerie de gros calibre et les acheminer à l'emplacement qu'elles devaient occuper ? Autant de problèmes difficiles à résoudre.

Rottenburg s'y emploie activement. Les travaux de terrassement et de nivellation sont immédiatement entrepris, tandis que l'on prépare la taille des pierres destinées aux murailles et tirées des carrières de Rabat et de Salé. Au mois de mai 1889, arrivent huit cents barils de ciment Portland, sur un navire allemand et la construction du fort proprement dit commence aussitôt. A la même époque, Abd er-Rahman ben Mohammed Bargach, fils du naïb du Sultan à Tanger, se rend en Allemagne et commande à la maison Krupp les deux canons qui armeront la batterie et qui, dit-on, pèsent chacun trente tonnes.

A la vue de ces premiers résultats, le makhzen est tellement satisfait qu'il envoie une lettre de félicitations au mohtasseb, El-Hajj Abdelkhalek Frej, chargé de faciliter et de payer les travaux de Rottenburg. Les Rbatis s'intéressent aussi à la nouvelle construction, qui excite leur curiosité et, le vendredi, viennent en groupes nombreux visiter le chantier. Tout semble si bien aller que notre vice-consul écrit, le 18 juillet 1889 : l'ouvrage sera terminé dans quatre mois. Ce n'était se tromper que d'une douzaine d'années.

En 1892 seulement, on parle de l'arrivée prochaine des canons et l'on procède à des sondages dans le Bou Regreg, pour faciliter l'entrée du bateau qui doit les transporter. Puis, des navires allemands apportent une

grue, des rails, des traverses de chemin de fer et des wagonnets. Un petit môle est aménagé, près de l'extrémité est de la qasba des Oudaïa, sur lequel est montée la grue, d'une force de quarante tonnes d'après les uns, de quatre-vingts tonnes selon d'autres.

L'opération est achevée au mois de mars 1893 et, pour en fêter l'heureuse réussite, Rottenburg fait pavoyer la grue de drapeaux allemands et marocains, mais les autorités locales en prennent ombrage ; il a beau leur affirmer qu'il s'agit d'une simple manifestation de réjouissance, elles adressent un courrier spécial au makhzen pour l'en informer. On établit, entre le môle et la batterie une voie ferrée, qui suit sensiblement l'actuel boulevard El-Alou, mais il faut pratiquer une large brèche dans la muraille almohade, car les deux grandes baies ouvertes aujourd'hui à l'extrémité du boulevard n'existent pas. Les canons arrivent enfin, au mois de septembre 1894, avec leurs affûts, des plaques de blindage pour les coupoles, des munitions et huit cent cinquante barils de poudre. Pour le transport de ce matériel, il faut trois voyages d'un petit navire spécialement construit à cet effet, « L'Etturqui », que les Allemands réussiront par la suite à vendre au gouvernement chérifien. Des monteurs de l'usine Krupp dirigent la mise à terre et l'installation des canons et de leurs accessoires.

Sitôt les pièces en place, le makhzen fait demander à Rottenburg de procéder à l'enlèvement de la grue et de la voie ferrée. Mais l'ingénieur déclare ne pouvoir se charger de ce travail, non prévu dans le contrat passé entre Moulay Hassan et la maison Krupp. Les rails de chemin de fer seront encore en place en 1906.

A partir de 1896, Rottenburg est assisté d'un de ses compatriotes, un sieur Meyer, employé chez Krupp et sous-officier d'artillerie. Celui-ci est chargé d'apprendre aux Marocains l'entretien des canons ; en fait il

joue le rôle d'un véritable instructeur et, cinq fois par semaine régulièrement, enseigne la manœuvre des pièces à de futurs artilleurs.

Mais les années passent et la batterie n'est toujours pas achevée. Cependant, en 1901, il ne reste plus à terminer que certains travaux accessoires et Rottenburg désire faire au Sultan les honneurs de sa construction. Moulay Abd el-Aziz vient, le 30 décembre, visiter le nouvel ouvrage et l'on veut le saluer par quelques salves. Hélas ! malgré cinq tentatives répétées, les canons ne partent pas. Le souverain, à qui la batterie a déjà coûté plus de huit millions de francs, en éprouve un vif mécontentement. Un peu plus tard, a lieu la remise officielle du fort au gouvernement marocain. Elle est accompagnée d'une démonstration de la manœuvre des pièces. Trois coups seulement sont tirés, mais ils suffisent pour entraîner d'inquiétantes fissures dans la maçonnerie des tourelles... Et les canons de Rottenburg ne firent plus jamais entendre leur voix !

Si les travaux de l'ingénieur allemand ont duré si longtemps, c'est qu'ils furent souvent interrompus pour diverses raisons : saisons des pluies, retards dans l'arrivée du matériel et surtout absences de Rottenburg, qui allait souvent passer quelques semaines à Tanger, où le Sultan avait mis une maison à sa disposition, ou bien se rendait à la cour chérifienne. Du reste, l'Allemand, qui touchait toujours ses émoluments, ne s'en inquiétait guère. En outre, il s'efforçait de faire traîner les choses en longueur, car il aurait voulu obtenir la concession d'autres ouvrages, notamment d'une seconde batterie à Salé ; aussi ne se pressait-il nullement.

Mais on admire la patience du gouvernement chérifien qui, durant plus de treize années, paya régulièrement toutes les sommes, fort élevées, qu'on lui demanda. C'est que Rottenburg, laborieux et habile, d'un caractère aimable, avait su se faire bien voir du makh-

zen. Au palais impérial de Fès, il avait émerveillé à la fois les hauts personnages et les serviteurs de la cour, en installant tout un système de douches et de bains, avec quantité d'étuves, de chaudières, de tuyaux et de robinets. De plus, Abd er-Rahman ben Mohammed Bargach l'appuyait auprès du Sultan et le mohtasseb El-Hajj Abdelkhalek Frej se disait son ami ; grâce à eux, il obtenait à peu près tout ce qu'il désirait. Une fois seulement, en 1896, Rottenburg eut un mouvement de mauvaise humeur. La maison Krupp lui avait envoyé une certaine quantité de vaseline, de peinture et de vernis, sans que le paiement en ait été demandé au makhzen ; mais celui-ci ne voulant pas lui confier un autre ouvrage, il refusa de livrer la plus minime quantité de ces produits, même contre paiement comptant.

L'édification de la batterie de Rabat a été une lourde erreur de la politique allemande au Maroc, à laquelle elle a nui dans une large mesure. En effet, les Sultans se lassèrent, puis s'irritèrent de ce travail de Pénélope, qui entraînait sans cesse de nouvelles dépenses, toujours stériles. On a bien raison de dire que la finesse n'est pas l'apanage des Germains ; l'avantage obtenu par l'Allemagne en 1888 tournait à son détriment, parce qu'elle avait voulu trop en tirer profit.

A L'ÉPOQUE DE LA CRISE MAROCAINE

La crise marocaine est la période qui commence au moment où Moulay Abd el-Aziz prend personnellement le pouvoir, à la mort du vizir Ba Ahmed, en 1900 et qui se termine à la signature du traité de Protectorat, le 30 mars 1912. Elle fut la conséquence de l'anarchie intérieure, à laquelle le jeune Sultan, intelligent mais faible, ne put mettre fin. Durant ces douze années, presque tous les événements importants de la vie du Maroc eurent leur répercussion à Rabat.

On sait que Moulay Abd el-Aziz, conseillé par quelques familiers anglais, s'habillait à l'euroéenne, jouait au tennis ou au billard, se promenait à bicyclette, photographiait les femmes de son harem, etc..., ce qui, à l'époque, faisait scandale à la cour et dans le pays.

Les habitants de notre ville s'émeuvent et lui font grief de « passer son temps à manier avec ses compagnons de plaisir des machines de Chrétiens », où il gaspille les « ressources de son trésor ». Ils déplorent sa conduite et la dissipation qui règne à la cour où, disent même certains, le ministre de la guerre, El-Menehbi, sort parfois ivre du palais impérial. Lorsque le Sultan séjourne à Rabat, ils sont scandalisés parce qu'il passe à cheval à vive allure devant la Grande Mosquée.

En 1901, le colon oranais Pouzet est assassiné au Maroc oriental ; les Rbatis tremblent de voir bombarder leur cité, tandis que les Européens, bien peu nom-

breux du reste, sont en proie à une vive émotion. Puis, au début de 1902, on parle sur les bords du Bou Regreg d'un Protectorat britannique, car l'influence anglaise paraît alors prépondérante. A cette époque d'ailleurs, notre ville, où réside le Sultan, est le siège d'une grande activité diplomatique, en raison de la présence simultanée des représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, et de l'Autriche-Hongrie.

La révolte, en 1903, du rogui Bou Hamara qui, maître de Taza, menace Fès, n'intéresse guère les Rbatis. Par contre, l'accord de 1904, aux termes duquel l'Angleterre laisse à la France toute liberté d'action au Maroc, les surprend profondément, mais ils acceptent d'avance les événements qui pourront en être la conséquence. Toutefois, ils ne désirent pas un changement dans l'organisation du pays. En 1905, d'aucuns sont impressionnés par l'attitude de l'Allemagne, à la suite de la visite de Guillaume II à Tanger mais, l'année suivante, les nouvelles de la conférences d'Algésiras les laisse généralement assez indifférents.

La proclamation de Moulay Hafid à Marrakech, en 1907, cause quelque effervescence à Rabat. Les riches commerçants, qui craignent un mouvement populaire, des désordres et des pillages, organisent à leurs frais une garde particulière, et le caïd fait protéger par des soldats les maisons des Européens. Pendant quelque temps les fonctionnaires de la ville hésitent entre les deux souverains. Ils félicitent tour à tour le Sultan de Fès, Moulay Abd el-Aziz, qui leur a fait annoncer sa prochaine visite, et le Sultan de Marrakech, Moulay Hafid, qui leur a notifié sa proclamation. Ils attendent les événements, prêts à se déclarer en faveur de celui qui viendra le premier ou qui, du moins, enverra des forces suffisantes pour imposer son autorité. Quand on apprend que Moulay Abd el-Aziz a traversé sans encombre le pays des Beni Hassen et que son arrivée sous

les murs de la ville ne fait pas de doute, le makhzen local lui adresse immédiatement les présents d'usage et se précipite à sa rencontre, tandis qu'il refuse de recevoir les nouvelles lettres que Moulay Hafid vient de lui envoyer. Le peuple, lui, se réjouit sincèrement de l'arrivée du souverain.

C'est l'époque où l'on procède au recrutement des effectifs nécessaires à la police locale, en exécution de l'acte d'Algésiras. Mais le khalifa du caïd de Rabat, à qui la nouvelle organisation va enlever une partie de ses pouvoirs et surtout de ses ressources, propage d'absurdes légendes sur le rôle de cette police. Il suscite une démarche des notables de la ville auprès du Sultan pour qu'il soit sursis à la mesure en cours d'exécution ; la requête n'est pas prise en considération, mais cause cependant quelque émotion.

D'autre part, les partisans de Moulay Hafid font une active propagande, si bien que six d'entre eux, des commerçants aisés de la ville, sont emprisonnés ; il s'ensuit une certaine inquiétude. Dans le but de calmer cette agitation, notre vice-consul Leriche demande au général d'Amade, qui commande les troupes françaises du Maroc, une mesure de protection. Nos soldats occupent alors les qasbas de Fédala et de Bouzniqa ; de plus, un poste de télégraphie sans fil est installé à Rabat et assure des communications rapides avec le quartier général de nos troupes à Casablanca.

Moulay Abd el-Aziz profite de son séjour sur les bords du Bou Regreg pour y organiser une méthalla de 6.000 hommes, destinée à marcher contre Moulay Hafid, sous les ordres du caïd Bouchta el-Bagdadi. Et, lorsqu'au mois de juillet 1908, il se dirige vers Marrakech, il emmène avec lui plusieurs otages rabatis pour éviter des désordres après son départ. La défaite de sa petite armée entraîne la reconnaissance de Moulay Hafid à Rabat, sans qu'aucune agitation n'en résulte.

Durant les premiers mois de 1909, les habitants suivent avec un intérêt croissant les agissements d'un frère du Sultan, Moulay el-Kebir, qui fait figure de prétendant et devient de plus en plus populaire parmi les tribus qui séparent Fès de Rabat. Par ailleurs, la même année, au mois de février, les autorités locales font un chaleureux accueil au général d'Amade, qui vient visiter Rabat avant de quitter le Maroc.

Quand le général Moinier, à la fin d'avril 1911, se rend à Port-Lyautey où s'organise la colonne qui va marcher sur Fès, il traverse Rabat, où les forces françaises s'installent le mois suivant, sous les ordres du colonel Riffault. Celui-ci met de l'ordre dans l'administration de la ville, que deux lignes télégraphiques relient à Bouzniqa et à Mehdiya. La présence de nos soldats n'amène pas d'incidents, mais un accident se produit, le 7 septembre 1911 à la batterie Rottenburg, aujourd'hui le fort Hervé, où l'on manipulait des poudres dans les casemates : plusieurs militaires français sont ensevelis sous les décombres des murs.

Enfin, l'annonce du traité de Protectorat est accueillie dans le calme et n'entraîne aucune manifestation.

Ainsi la vie de Rabat, de 1900 à 1912, reflète les différentes phases de la crise marocaine à laquelle la ville participe dans une certaine mesure, en raison de sa position géographique et des séjours du Sultan. Cependant, aucun trouble grave ne s'y produit et les habitants y suivent, sans passion mais parfois avec inquiétude, l'évolution de la situation intérieure et extérieure.

L'ENLÈVEMENT DE M. LEE

Ernest Blizzard Lee, né à Fulham, en Angleterre, arriva au Maroc vers 1890 et résida d'abord à Mogador. Au début du XX^e siècle, il était installé à Rabat et y fut pendant plusieurs années, le représentant de la maison Butler, Murdoch et Cie. Retiré des affaires, il resta dans notre ville et y mourut au mois de février 1944, à l'âge de 69 ans. Son esprit aimable et bienveillant, sa connaissance du vieux Maroc faisaient de ce sympathique sujet de S. M. Britannique un homme de relations fort agréables. Beaucoup de nos concitoyens l'ont connu, mais la plupart ignorent sans doute que, voici quarante-deux ans passés, il fut enlevé à proximité de Rabat, et ne recouvra la liberté qu'en échange d'une rançon.

Le dimanche 18 septembre 1904, vers quatre heures et demie de l'après-midi, Lee et son compatriote Browne font une promenade sur le Bou Regreg dans un petit canot à voile. Leur barque se trouve à environ trois kilomètres du port, quand ils voient arriver sur la rive droite du fleuve une troupe d'hommes de la tribu des Sehoul. Ceux-ci leur crient de s'approcher et, comme ils n'en font rien, leur tirent de nombreux coups de fusil. Pour ne pas être atteint, Lee, qui tient le gouvernail, se jette au fond du bateau, que le courant porte malheureusement à terre du côté des agresseurs. Tandis que Browne se jette à l'eau et parvient à s'échapper à

la nage, les Sehoul s'emparent de Lee et l'emmènent avec eux. Celui-ci doit marcher à pied et reçoit maints coups de bâton, car on veut l'obliger à courir, si bien qu'au bout d'une heure, il est complètement épuisé et s'évanouit. On le laisse se reposer un moment, puis on lui donne à boire un peu d'eau avant de repartir. A la tombée du jour, il se voit offrir un frugal repas, et passe la nuit sous une tente, gardé à vue. Le lendemain, il doit encore marcher environ une heure, avant de s'arrêter définitivement dans l'un des douars les plus éloignés de la tribu à vingt kilomètres de la côte.

On devine l'émotion causée à Rabat par cet enlèvement. La vie de Lee n'est peut-être pas en danger, mais on peut craindre que ses ravisseurs ne demandent une forte rançon et les autorités locales se refuseront certainement à la verser, sans un ordre formel du makhzen central. Le vice-consul de Grande-Bretagne, Neroutsos, saisit les caïds de Rabat et de Salé — qui n'ont pas encore le titre de pacha — et leur demande de mettre tout en œuvre pour faire relâcher son compatriote. Tandis que le premier reste inactif, le second tente une démarche, qui n'aboutira pas, mais qui témoigne au moins de sa bonne volonté.

Puis Neroutsos s'entretient de l'incident avec son collègue français Leriche. Celui-ci connaît un cheikh des Beni Amer, Mfadel ben Abd er-Rahman, qui a quelque influence et de bonnes relations avec ses voisins les Sehoul. Il le fait venir à Rabat le lundi matin et le présente à l'agent anglais ; Mfadel n'hésite pas un instant à offrir son concours et se fait même fort de délivrer Lee dès le lendemain. Ses interlocuteurs n'osent pas espérer une réussite aussi rapide.

Cependant, le cheikh tient exactement sa promesse et, le mardi 20 septembre, vers six heures et demie du soir, ramène Lee à Rabat, en bonne santé, malgré quelques larges ecchymoses sur le dos et sur les bras, suite

des coups qu'il a reçus. Tout le monde se félicite d'un si heureux résultat. On redoutait en effet que le prisonnier ne fut emmené chez les Zemmour, dont, aux dires d'un Sultan, « la malice était plus noire que la nuit ». De plus, avec le temps et la réflexion, les prétentions des ravisseurs auraient sans doute démesurément augmentées.

Arrivé chez les Sehoul à la fin de l'après-midi du lundi, le cheikh Mfadel y avait trouvé un soldat du caïd de Salé, qui négociait en vain et s'effaça devant lui. Il discuta sans résultat toute la soirée, reprit les pourparlers le lendemain et finit par obtenir satisfaction, moyennant une modeste rançon de 725 pesetas, c'est-à-dire environ 580 francs. A titre de récompense, il sollicita le bénéfice de la protection française. Leriche s'empressa de la lui promettre et fit le nécessaire auprès de la légation de la République à Tanger ; notre pays, disait-il avec raison, avait intérêt à s'attacher un homme influent, intelligent et adroit, qui avait des relations utiles, à la fois dans sa tribu et dans les tribus voisines.

Les ravisseurs de Lee avaient déclaré au cheikh Mfadel que leur but, en enlevant un Européen, avait été de se venger du gouverneur de Rabat, le caïd Ed-Souissi, dont plusieurs de leurs contribuables avaient eu à subir des dénis de justice. Le fait est très vraisemblable, car, pendant des années, les consuls étrangers n'ont pas cessé de se plaindre d'Es-Souissi, l'accusant même parfois de complicité avec les fauteurs de désordre.

Quoi qu'il en soit, l'enlèvement de Lee montre le danger que présentaient à l'époque les environs immédiats de Rabat. Si, dans l'agglomération elle-même, la sécurité est quasi absolue, il n'en va pas de même dès qu'on franchit l'enceinte extérieure de la ville. Non seulement les Sehoul, mais aussi les Beni Amer, les

Zemmour et surtout les Zaer sont toujours prêts à piller et à rançonner les voyageurs ou les promeneurs et même à s'emparer d'eux. En 1903, un de nos compatriotes, M. Bernaudat, de la mission militaire française en résidence à Rabat, avait ainsi failli être enlevé par les Zaer, à cinquante mètres des murailles de Chella. Il dut son salut à l'un de ses compagnons, l'Anglais Browne : celui-ci abattit d'un coup de fusil le cheval d'un des Zaer qui allaient l'emmener.

La situation a heureusement changé depuis lors et la tranquillité qui règne maintenant aux alentours de Rabat, comme dans tout l'Empire Chérifien, est un des heureux effets du Protectorat.

QUELQUES SERVICES PUBLICS AVANT LE PROTECTORAT

Au début du XX^e siècle, deux sources seulement alimentent Rabat en eau potable, celles de l'Aïn Gheboula et de l'Aïn Attig, éloignées de la ville de 17 à 19 kilomètres, auxquelles on a encore recours à l'heure actuelle. La première ne dessert guère que le palais du Sultan, le Méchouar et la mosquée Es-Sounna, le grand sanctuaire de l'avenue des Touarga, tandis que la seconde dessert la médina.

Les aqueducs qui amènent ces eaux ont vraisemblablement été construits, celui de l'Aïn Gheboula par Sidi Mohammed ben Abd er-Rahman, au milieu du XIX^e siècle et celui de l'Aïn Attig par Sidi Mohammed ben Abdallah, à la fin du XVIII^e siècle. Ils serpentent, presque toujours à ciel ouvert, à travers la campagne et, le plus souvent consistent seulement en des conduits de béton, mesurant environ 0 m. 45 de largeur, 0 m. 95 de profondeur et dont le radier est fait d'un enduit de chaux.

Toutefois, celui de l'Aïn Attig, depuis les environs de la porte de Qébibat et jusqu'à Bab el-Alou, offre un aspect particulier : la canalisation, légèrement moins grande, repose sur une base de pisé, haute de plus d'un mètre et enveloppée d'un massif de moellons qui s'élève bien au-dessus du conduit, le recouvre et forme au sommet un dos d'âne. On le voit encore dans cet état,

bien qu'inutilisé, à l'angle de l'avenue Foch et de la rue du Congo. Il ressemble ainsi à un épais mur de clôture et d'ailleurs sert maintenant de limite au cimetière européen et à maintes propriétés particulières.

Dans la médina, le tracé de l'Aïn Attig est des plus fantaisistes. Il entre dans les maisons, coupe et recoupe les rues avec de nombreux châteaux d'eau. Il alimente les hammams et les fontaines de la ville et dessert seulement trois maisons particulières : celle du caïd — le gouverneur de Rabat — celle des Chorfa d'Ouezzane et celle dite Dar Moulay er-Rechid, sise à l'angle des rues Sidi Fatah et Hammam El-Alou, aujourd'hui transformée en école de fillettes musulmanes. Mais l'eau, bien que très pure à la source, n'arrive en ville que terreuse et souillée. En effet, aucune surveillance n'est exercée sur l'aqueduc, presque jamais nettoyé. On y trouve quantité de petites bêtes et même des tortues ; de plus, les fellahs y abreuvent leurs animaux et y lavent leur linge ! Il y a des puits dans beaucoup de demeures particulières, mais l'eau en est généralement saumâtre. Aussi les bourgeois aisés de la ville envoient-ils chercher à la source de Chella l'eau potable qui leur est nécessaire ; le général Lyautey fera de même au début de son installation à Rabat, pour les besoins de la Résidence Générale.

La propreté des rues de la ville n'est, jusqu'en 1912, guère mieux assurée que l'alimentation en eau. Un service spécial est pourtant déjà organisé, mais tout à fait rudimentaire. Il comprend seulement, pour toute l'agglomération, cinq ou six âniers, qui chargent les immondices dans les chouaris que portent leurs bêtes. Encore ne fonctionne-t-il pas les jours de fête, ni les jours de pluie. Par suite, en hiver, une couche d'affreuse boue liquide, qui atteint souvent plus de dix centimètres d'épaisseur, recouvre fréquemment les rues de la médina.

Quand les ordures sont enlevées, on les jette quelquefois à la mer, à côté de la batterie Rottenburg ; souvent, on les dépose simplement aux portes de la ville, où elles forment de véritables cloaques. Il en est ainsi par exemple au souq El-Had, où l'on procède également à l'abattage des animaux, dont les restes dégagent des relents extrêmement nauséabonds. Par ailleurs, les Israélites sont chargés de transporter et d'enfouir les animaux morts, mais fréquemment les laissent se décomposer sur place ou se contentent de les traîner en dehors de l'enceinte ; aussi des odeurs insupportables empestent les abords de l'agglomération, comme du reste ceux de toutes les villes importantes du pays.

Un réseau d'égouts est aménagé, qui comprend deux collecteurs principaux aboutissant au Bou Regreg. Mais il ne dessert ni toutes les rues, ni toutes les maisons des rues où il passe.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les épidémies aient fait parfois de sérieux ravages à Rabat.

Les services d'assistance sont quasi inexistants. Une sorte de petit hôpital est aménagé rue Sidi-Fatah, qui peut recevoir une vingtaine de malades et abrite également les fous dangereux, enchaînés par le cou. Il existe aussi près de la zaouïa de Moulay Brahim, une modeste installation destinée aux femmes pauvres et, à côté du marabout de Sidi Ghandour — voisin de Bab El-Had — quelques chambres pour une vingtaine de malheureux, nourris par les Habous. En outre, des abris sont prévus pour les indigents, à proximité de certaines synagogues, dans le Mellah, où une société d'hygiène manifeste une louable activité. Par ailleurs, deux dispensaires européens, celui de l'Anglais Kerr et celui de notre compatriote, le docteur Mauran, le second ouvert au mois d'octobre 1905, rendent les plus grands services. Enfin, le mohtasseb et les notables distribuent pa-

fois quelques secours.

Aujourd'hui, les Rbatis se plaignent, et avec raison, des coupures d'eau, qui leur sont si généreusement imposées ; le service de voirie n'est pas toujours assuré de façon parfaite et, bien souvent, trop de miséreux errent encore dans les rues de la ville. Que nos concitoyens songent à ce qu'était la situation il y a quarante ans, et ces inconvénients leur sembleront faciles à supporter! Souhaitons néanmoins d'appréciables améliorations dans un prochain avenir.

RABAT CAPITALE DU MAROC

Nous avons exposé brièvement, dans de précédents articles, l'histoire de Rabat, surtout dominée par la guerre sainte et dont les principales périodes d'activité ont été déterminées par des évènements généralement extérieurs. Notre ville était en 1912 une résidence secondaire des Sultans et, par suite, une ville impériale, mais son importance n'égalait pas, il s'en fallait de beaucoup, celle de Fès ou de Marrakech. Néanmoins, elle est devenue la capitale du Maroc, par le fait du maréchal Lyautey.

Débarqué à Casablanca le 13 mai 1912, celui-ci se rendit presque aussitôt auprès du Sultan à Fès, où il arriva le 24 mai et où il installa la Résidence générale de France au Maroc. Quand Moulay Hafid quitta Fès pour Rabat, au début du mois de juillet suivant, on considéra encore Fès comme la capitale, d'où le Sultan s'éloignait provisoirement, mais où restait le représentant du gouvernement français. Cependant, dès le 28 juillet 1912, Lyautey rejoignait le souverain chérifien et, selon sa propre expression, transportait le siège de la Résidence générale à Rabat, qui devenait ainsi la métropole du nouveau Maroc.

Il était tout naturel que le Commissaire Résident Général s'établît d'abord à Fès. Le traité de Protectorat y avait été signé, le Sultan et son makhzen s'y trouvaient et notre ministre Regnault y résidait depuis plusieurs mois. D'ailleurs, il y avait des siècles que les

auteurs musulmans parlaient de la cité fondée par les Idrissides comme de la première ville du Maroc. Son passé prestigieux et l'intérêt que lui portaient les souverains alaouites en avaient fait pour beaucoup, au début du XX^e siècle, la capitale de l'empire chérifien. C'est ainsi du reste qu'elle était considérée par la plupart des Français.

Mais le transfert à Rabat du siège de la Résidence Générale ne manqua pas de soulever certaines discussions. D'aucuns plaident en faveur de Fès, les partisans de la primauté de la politique purement marocaine ; d'autres, qui songeaient surtout aux intérêts économiques européens, mettaient en avant le nom de Casablanca. La presse, au Maroc et en France, intervint dans le débat et la question fut même portée devant le Parlement à Paris.

On connaît aujourd'hui les raisons qui ont déterminé le choix du Maréchal Lyautey. Lorsqu'il se rendit à Fès, au mois de mai 1912, il fut vivement impressionné par le manque de sécurité des communications entre la côte atlantique et la ville où résidait alors Moulay Hafid. Son voyage aurait certainement amené des incidents assez graves, sans la présence des importants détachements du colonel Gouraud, qui l'escortèrent de bout en bout. L'expérience lui montra combien cette voie essentielle, de Fès à l'Océan, était difficile à garder. Les contacts politiques qu'il prit en cours de route avec les tribus et les représentants du makhzen lui permirent d'apprécier à son exacte valeur ce point de vue particulier. D'ailleurs, maintes révoltes, souvent sanglantes, s'étaient produites à Fès à travers les siècles. Les remous populaires y étaient à redouter ; en outre, le caractère indépendant et quelque peu frondeur des Fassis pouvaient amener de graves difficultés. Au cours de son premier séjour à Fès, assez mouvementé du reste, Lyautey comprit qu'il ne devait pas y fixer le

centre administratif du Protectorat.

L'ancienne capitale idrissite n'était du reste pour lui qu'une des grandes villes impériales du Maroc. On aurait pu songer également à Marrakech ou à Meknès : la première avait été la capitale des Saadiens et la seconde, la résidence préférée de Moulay Ismaïl.

En quelques semaines, le Maréchal Lyautey se rendit compte que l'intérêt du makhzen et celui de la puissance protectrice exigeaient l'établissement de la capitale sur la côte atlantique. Mais il fallait alors choisir entre les différents ports de l'Océan et principalement entre Rabat et Casablanca. Notre premier Résident Général estima que la métropole du Protectorat devait être à l'abri des influences économiques. En s'installant à Rabat, il empêcha le siège du gouvernement d'être mêlé à la vie active du premier port du Maroc et mit ainsi ses services centraux dans une ambiance de neutralité suffisante à l'égard des intérêts particuliers. Ayant décidé de se fixer sur les bords de l'Océan, il n'a pas voulu confondre la capitale administrative et la capitale économique du Maroc. La première serait à l'écart du mouvement commercial et industriel qui animerait la seconde. Comme l'a écrit Pierre Lyautey, résumant la pensée de son oncle, Rabat deviendrait la Washington marocaine, tandis que Casablanca en serait la New-York.

Ce sont là les principaux motifs qui ont entraîné la détermination du Résident Général, mais que d'autres raisons ont confirmée. La position de Rabat ne la prédestinait sans doute pas à jouer un rôle prépondérant ; elle était cependant moins excentrique que celle de Fès ou de Marrakech et Lyautey s'y trouvait dans une situation à peu près centrale par rapport à l'ensemble du pays.

Des raisons historiques ont en outre appuyé le point de vue politique. Le minaret de Hassan et l'enceinte de

Yaqoub el-Mansour faisaient obligatoirement penser à l'ancienne ville de Ribat el-Fath, qui a également compté dans la décision prise. Le Maréchal Lyautey eut sur la question plusieurs entretiens avec le grand vizir El-Mokri ; il considéra qu'il pouvait reprendre la tradition almohade du XII^e siècle et construire à Rabat la capitale du Protectorat, à côté du palais du Sultan qui y existait déjà. Au surplus, le charme et la majesté du site qui se prêtait à la création d'une grande ville, ne pouvait pas manquer de retenir son attention.

Ainsi l'éloignement de Fès, la situation de l'ancien port des corsaires, sur la côte atlantique d'où l'on pouvait facilement communiquer avec l'Europe et toutes les régions du Maroc, et aussi le souvenir de la grandeur almohade, ont dicté le choix du Maréchal Lyautey, qui allait orienter la ville de Rabat vers de nouvelles destinées.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Nous avons principalement utilisé, outre les études citées dans le texte, d'une part les documents des **Archives du Protectorat de la France au Maroc** et, d'autre part, les **Sources inédites de l'histoire du Maroc**, précieux recueil qui comprend à ce jour une vingtaine de volumes et dont la publication, entreprise par Henry de CASTRIES, a été continuée par Pierre de CENIVAL, Philippe de COSSE-BRISSAC, Robert RICARD, etc... Parmi les documents des **Archives du Protectorat**, conservés à la Bibliothèque Générale à Rabat, nous avons plus spécialement consulté les lettres adressées par nos consuls, vice-consuls ou agents consulaires de Rabat aux consuls généraux ou ministres de France à Tanger. L'accès de ces archives nous a aimablement été facilité par M. Jacques RICHE, archiviste-paléographe, à qui nous sommes heureux de dire notre sincère gratitude.

Sur la plupart des faits relatés, on trouvera l'indication précise des références dans notre ouvrage **La ville de Rabat jusqu'au Protectorat français (histoire et archéologie)** 3 vol., Paris, Les Editions d'Art et d'Histoire, 1949.

